

ALMANAK

Kevredigez Broadus Breiz

Almanach de l'Union Régionaliste Bretonne

Evid
AR BLOAVEZ
1910



Pour
L'ANNÉE
1910

Publié par l'Imprimerie Francis SIMON
à Rennes

PRIX
Pévar Gwennek-20Centimes



EN VENTE :
Chez Fr. SIMON, Imprimeur-Éditeur à Rennes, dans les Gares
et les Librairies de Bretagne.

EPOQUES REMARQUABLES

6623 de la période Julienne.
4254 depuis le déluge.
2686 depuis la 1^{re} Olympiade.
2663 de la fondation de Rome.
2657 de l'époque de Nabonassar.
1910 de la naissance de Jésus-Christ.
1490 de la Monarchie française.

COMPUT ECCLESIASTIQUE

Nombre d'or en 1910, 11
Epacte, 9
Indiction romaine, 8
Lettre dominicale, C

FÊTES MOBILES

Septuagésime, 23 Janvier.
Les Cendres, 9 Février.
PAQUES, 27 Mars.
Les Rogations, 2, 3 et 4 Mai.
ASCENSION, 5 Mai.

650 de l'invention de la Boussole.
589 de l'invention de la Poudre.
470 de l'invention de l'Imprimerie.
418 de la découverte de l'Amérique.
329 de la corr. du Calend. Grégorien.
385 de la réunion de la Bretagne.
116 de l'invention du Télégraphe.

QUATRE-TEMPS

Du Printemps, 16, 18 et 19 Février.
De l'Été, 18, 20 et 21 Mai.
De l'Automne, 21, 23 et 24 Sept.
De l'Hiver, 14, 16 et 17 Déc.

PENTECOTE, 15 Mai.
La Trinité, 22 Mai.
FÊTE-DIEU, 10 Mai.
1^{er} Dimanche de l'Avent, 27 Nov.

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS

PRINTEMPS, 21 Mars, à 0^h 12 soir. | AUTOMNE, 23 Sept., à 10^h 40 soir.
ÉTÉ, 22 Juin, à 7^h 58 mat. | HIVER, 22 Déc., à 5^h 21 soir.

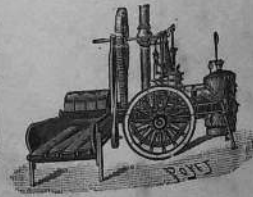
ÉCLIPSES

Le 9 mai, éclipse totale de soleil, invisible à Paris.
Le 24 mai, éclipse totale de lune, en partie visible à Paris.
Le 2 novembre, éclipse partielle de soleil, invisible à Paris.
Les 16 et 17 novembre, éclipse totale de lune, visible à Paris.

NASSIVET ha Koumpagnunez EN NAONED

E diskouezadek an Naoned — 1904 — e oe lakeat er-maez euz ar genstrivaadek ha dilennet da varner

Mekanikou evit al labour-douar hag ar micheriu — Mekanikou dre dan, gant dournezezed stag ha stag pe distag. — Mekanikou da zournaa-benn pe a-dreuz. — Dizilherez melchen hag all.



AL
LEOR-PRIZIOU
A VEZ
KASSET
HEB FREJOU

L'Imprimerie Fr. SIMON vient d'installer de nouvelles machines à composer très perfectionnées, dites « Monotypes ». Ces machines merveilleuses, qu'on peut voir fonctionner dans l'Établissement, permettent à l'Imprimerie Fr. SIMON une exécution excessivement rapide et très soignée des travaux qui lui sont confiés.

L'IMPRIMERIE FR. SIMON

fondée à Rennes, en 1631,

vient de procéder à d'importants agrandissements. Un vaste local, aménagé suivant tous les perfectionnements modernes, s'élève à l'angle de la Rue Saint-Hélier et du Boulev. Laënnec.

BUREAU DE VILLE : Quai Lamartine, 17

Typographie, Lithographie, Gravure Reliure

TRAVAIL SOIGNÉ, EXÉCUTION RAPIDE

* PRIX TRÈS MODÉRÉS *

L'Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631, a procédé à de nouveaux et très importants agrandissements. Un local très vaste, construit et aménagé suivant tous les perfectionnements modernes, s'est élevé à l'angle du BOULEVARD SOLFERINO et du BOULEVARD LAËNNEC, 38. Les Ateliers et Bureaux y sont transférés. — PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE. — LITHOGRAPHIE. — GRAVURE. — RELIURE.



M. JOSEPH ROUSSE

POÈTE BRETON

Né à la PLAINE (Loire-Inférieure), le 12 février 1838; mort à Paris, le 10 mai 1909.

Avocat au barreau de Nantes, en 1859, puis successivement Juge au Tribunal de Lannion et à celui de Châteaubriant, élu Conseiller général de la Loire-Inférieure, pour le canton de Pornic, en 1871 et 1874.

Conservateur de la Bibliothèque municipale de Nantes de 1891 à 1908.

Lettré fin et délicat, a laissé des œuvres estimées : *Au pays de Retz* (1867); *Poèmes italiens et bretons* (1869); *Poésies* (1875); *Cantilènes* (1878); *Poésies bretonnes* (1882); *Chants d'un Celte* (1886); *Chants de deuil* (1891); et *Les Germandrées*, livre posthume.

En prose : *La poésie bretonne au XIX^e siècle* (1895); *Drames et récits bretons* (1902).

CALENDRIER NOUVEAU DES SAINTS DE BRETAGNE

JANVIER — GUENVEUR

Les jours croissent pendant ce mois de 1 h. 3 minutes.

D. Q. le 3, à 1 h. 36 du soir. | P. Q. le 18, à 10 h. 29 du matin.
N. L. le 11, à midi. | P. L. le 25, à midi.

- 1 s CIRCONCISION.
2 D ste Pompée, mère de s. Tugdual. Patronne de Langoat.
3 l ste Geneviève, honorée assez spécialement dans le Finistère.
4 m s. Rumon, patron d'Audierne.
5 m s. Conwoïon (jadis); il est fêté maintenant le 16.
6 j Epiphanie.
7 v Le B. Vital, fondateur de l'Abbaye de Savigny qui possédait des biens en Bretagne. Patron de Saint-Viaud, au diocèse de Nantes.
8 s (du 9) s. Mauron, abbé de St Florent (VII^e s.). Chapelle en Livré.
9 D s. Adrien, abbé de Cantorbéry (VIII^e s.). Confondu avec s. Derien et invoqué pour les coliques. — Chapelles en Briec, Plougastel-Daoulas, Elliant, Baud, Carentoir, le Faonët, Arzano, Santec, etc.
10 l (du 11) s. Salinius, évêque et confesseur (ancien calendrier de St-Brieuc).
11 m s. Tethwiu, moine de Redon (IX^e s.).
12 m (sans date) s. Couturier, vénéré à Augan.
13 j s. Enogat, évêque d'Aleth (VII^e s.). Patron de St-Enogat.
14 v s. Hilaire, évêque de Poitiers (IV^e s.). Patron de Clohars-Fouesnant. Chapelle à Allaire. — Lieux-dits : à Baud et à Plumélian.
15 s s. Maur, disciple de s. Benoît (IV^e s.). Vénéré de toute antiquité à Maure. Chapelle à Languidic. — Lieux-dits : à Langonnet, Ploërmel, Mernel.
16 D s. Conwoïon, fondateur et 1^{er} abbé de Redon (VIII^e s.). Fontaines à Bains et à Comblessac.
17 l s. Antoine, très vénéré en Bretagne.
18 m La Chaire de s. Pierre à Rome.
19 m s. Sulpice, évêque de Bourges (VII^e s.). Patron de St-Sulpice des Bois et de St-Sulpice des Landes.
20 j ss. Fabien et Sébastien, invoqués contre les épidémies. Le dernier surtout est très populaire en Bretagne.

L'Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631, possède un Personnel nombreux et un Matériel très important qui lui permettent de faire vite, bien et à BON MARCHÉ, tous les travaux d'impressions et de Reliure nécessaires aux SCIENCES et aux ADMINISTRATIONS, aux LETTRES, aux ARTS, à l'INDUSTRIE, au COMMERCE, au

- 21 v (du 1^{er} juillet) s. Lupien, confesseur, baptisé par S. Hilaire, enterré à Machecoul. Anc. chapelle à Rezé.
- 22 s s. Vincent, diacre. Patron de la cathédrale de St-Malo.
- 23 D *Septuagésime*. — ste Pazanne (viii^e s.). Pat. de Ste-Pazanne.
- 24 l (sans date) s. Denoual. A donné son nom à la paroisse de St-Denoual. Vénéré à la Harmoye.
- 25 iii s. Conhoiarn (ix^e s.). Moine de Redon.
- 26 iii (du 1^{er} février) s. Tujen, abbé. Invoqué contre les chiens enragés et pour retrouver les choses perdues. Nombreuses chapelles, entre autres à Primelin, Mahalon, Guisseny, Braspartiz, Plouha.
- 27 j s. Guehen, chanoine de Dol (xi^e s.). Patron de Landehen. Chapelles à St-Carreuc, l'Hermitage, St-Jean Kerdaniel. Invoqué dans les maladies des enfants et pour la guérison des plaies et des maladies de peau.
- 28 v (sans date) s. Abibon, invoqué pour les âmes du Purgatoire. Chapelles à Kervignac, Landaul, Languidic, Plévin. C'est sans doute le même que s. Diboan.
- 29 s s. Gildas, abbé de Rhuis (vi^e s.). — Patron de Gueltas, St-Gildas d'Auray, Penestin, Hennebont, St-Gildas des Bois, Laniscat, St-Gildas, Tregomeur, la Harmoye, Magoar, etc. Nombreuses chapelles. Invoqué contre la rage et pour la guérison des maux de tête et de dents.
- 30 D *Sexagésime*. — (du 1^{er} février) s. Aubert, moine, fondateur et chapelain des religieuses de St-Sulpice des Bois (xii^e s.).
- 31 l (du 1^{er} février) ste Brigitte, abbesse de Kildare (vi^e s.). Patronne de Noyal, Loperhet, Perguet, Berhet, Trégavou, Ste-Brigitte, Kermoroch. Ancienne patronne de la Chapelle-Bouëxic. Nombreuses chapelles. Invoquée par les femmes en couches.

Sainte Brigitte. — Sainte Brigitte, que les Bretons appellent : *santes Bere'hel*, et qui est très vénérée chez nous, naquit au milieu du v^e siècle au diocèse d'Armagh en Irlande. Son père, qui était noble, voulait la marier, mais elle se fit religieuse. Elle fonda plusieurs abbayes, dont la plus connue, Kildare, est à quelques lieues de Dublin, et mérita par ses miracles de recevoir le surnom de thaumaturge. Après sa mort, qui survint au vi^e siècle, une flamme jaillit sur son tombeau : cette flamme, dite : feu de sainte Brigitte, fut entretenue par les religieuses de Kildare jusqu'au protestantisme. On vénère sainte Brigitte le 1^{er} février.

Saint Tethwii. — Saint Tethwii, compagnon de saint Coowon, fondateur avec lui de l'abbaye de Redon. Il est célèbre par ses vertus de douceur et de patience et par la façon miraculeuse dont il guérit un charretier de l'abbaye nommé *Joucon*, que sa charrette avait écrasé sur la colline qui domine Redon. On le fête le 5 janvier.



Les jours croissent pendant ce mois de 1 h. 30 minutes.

E. Q. le 2, à 11 h. 36 du matin. P. Q. le 16, à 6 h. 41 du soir.
N. L. le 10, à 1 h. 22 du matin. P. L. le 24, à 3 h. 45 du matin.

- 1 m s. Jean de la Grille, évêque d'Aleth; transféra le siège de son évêché à St-Malo en 1152.
- 2 m *Purification*. — s. Goal, ermite (vii^e s.). Patron de Loccal-Mendon où est son tombeau.
- 3 j s. Blaise, martyr (316). Patron de Baulon, Béganne. Chapelle à Dompierre du Chemin. Vénéré à la Chapelle-Erbrée. Statue jadis à Guipry.
- 4 v s. Maudan, abbé en Ecosse, où il est encore honoré le 4 février (vii^e s.). En Bretagne il est honoré le 14 sept.
- 5 s s. Merin, religieux venu d'Ecosse (vii^e s.). Patron de Lanmerin.
- 6 D *Quinquagésime*. — s. Amand, évêque de Maestricht (vii^e s.), né à Herbauges près Nantes. Patron de Cournon. Ancienne chapelle à Suiniac.
- 7 l s. Derien, prince breton, compagnon de s. Neventer. Patron de Comanna, du Drennec. Chapelle à Plaine-Haute. Confondu avec s. Adrien. Invoqué contre les coliques.
- 8 iii *Mardi gras*. — Notre-Dame des Miracles et Vertus, à St-Sauveur de Rennes.
- 9 m ste Apolline, vierge et martyre. Chapelles à Ergué-Gabéric, Treffléan. Fontaine à Campénéac. Invoquée contre les maux de dents.
- 10 j (du 7^s) s. Angulus (anc. calend. de l'Eglise de St-Brieuc).
- 11 v s. Ehoarn, disciple de s. Félix, abbé de Rhuis, ermite et martyr (xi^e s.).
- 12 s s. Félix, abbé de Rhuis, né vers 968, enterré à Rhuis où se voit encore son tombeau. Ce saint ne reçoit de culte public dans aucun diocèse de Bretagne.
- 13 D *Quadragesime*. — (du 12) s. Rioc, disciple de s. Guénolé (vi^e s.). Patron primitif de s. Rieul. Chapelle à Lanriec, paroisse dont il fut jadis sans doute patron, ainsi que d'une frairie de Massérac.
- 14 l (sans date) s. Dogmael ou Domineuc. Patron de St-Domineuc et de Rospez. Invoqué pour les rhumatismes.
- 15 m (sans date) s. Gravé. Une paroisse du Morbihan porte son nom. Chapelle à Sens. Ferme à Trédion.
- 16 iii Q. T. — ste Julienne. Statue au Bodéo qui la représente tenant une palme et une épée. Village en Gourin.
- 17 j s. Guévroc ou Kirec, disciple de s. Tugdual (vi^e s.). Patron de Perros-Guirec. Lanneufret, Cléguérec, Locquirec. Chapelles à Goulsen, Ploubezre, Ploumanac'h, Plounéour-Trez, etc. Invoqué contre les abcès et les panaris.

- 18 v — (sans date). s. Ignoroc, évêque de Vannes, successeur de s. Guénin.
- 19 s (sans date) ste Ediltrude, abbesse. Patronne de Tréñez.
- 20 D *Reminiscere*. — s. Winnoc, prince breton et abbé (vii^e s.), est aussi invoqué ce jour.
- 21 l (sans date) s. Hinguethen, évêque de Vannes, successeur de s. Budoc.
- 22 m (sans date) ste Guen « Teirbron », mère de s. Guénolé (v^e s.). Chapelles à Pluguffan, la Ferrière, Landevennec. Invoquée par les nourrices et les femmes stériles.
- 23 m Effusion du précieux sang à la cathédrale de Quimper (Faty).
- 24 j (sans date). s. Evarzec. Une paroisse du Finistère porte son nom.
- 25 v (sans date) ste Enora, épouse de s. Efflam, solitaire (vii^e s.). Invoquée contre la fièvre.
- 26 s (du 12 novembre) Pierre du Chaffault, évêque de Nantes, mort en odeur de sainteté le 12 novembre 1487.
- 27 D *Oculi*. — s. Dominus, évêque de Vannes, après s. Patern.
- 28 l s. Ruelin, évêque de Tréguier (vi^e s.).

Saint Amand. — Saint Amand, évêque de Maestricht, naquit le 7 mai 594, à Herbauges, près Nantes. Malgré son père il embrassa la carrière ecclésiastique et se rendit auprès de l'évêque de Bourges qui lui donna une cellule auprès de son église. Saint Pierre lui apparut deux fois pendant un voyage qu'il faisait à Rome et lui recommanda de se livrer à la prédication. Il ne craignit pas de faire des reproches au roi des Francs, Dagobert, sur sa conduite; nommé au siège de Maestricht, il mourut très âgé, le 6 février 684, dans un monastère qu'il avait fondé en Flandre. On le fête le 6 février.

Saint Ehoarn. — Disciple de saint Félix de Rhuys, il alla vivre, du consentement de celui-ci, dans un petit ermitage situé contre l'enceinte de l'église abbatiale de Saint-Gildas. Un jour des brigands se saisirent de lui, l'arrachèrent de son pauvre petit ermitage et l'assassinèrent à coups de hache sur le parvis de l'église. Alors le démon s'empara du principal assassin, Léopard; le malheureux, devenu fou, erra pendant vingt ans presque nu et sans pain dans les parages de l'abbaye. On fête saint Ehoarn le 11 février, veille de la fête de son maître saint Félix.

Saint Kirec. — Saint Guévroc ou Kirec, né en Angleterre, suivit tout jeune saint Tugdual en Armorique. Là il construisit un monastère près de Lanmeur. Mais saint Pol de Léon l'emmena pour le seconder dans son apostolat; il mourut à Landerneau, le 17 février vers 547. On le fête ce jour.



MARS — MEURS

Les jours croissent pendant ce mois de 1 h. 49 minutes.

D. Q. le 4, à 8 h. 1 du matin. | P. Q. le 18, à 3 h. 46 du matin.
N. L. le 11, à 0 h. 21 du soir. | P. L. le 25, à 8 h. 30 du soir.

- 1 m s. Aubin, né au diocèse de Vannes, évêque d'Angers (vi^e s.). Patron de Guérande, d'une église de Rennes, de St-Aubin-d'Aubigné, St-Aubin-des-Landes, St-Aubin-du-Pavail, St-Aubin-du-Cormier, Yffiniac, Lesbins, etc. Chapelles.
- 2 m s. Jaoua, évêque de Léon (vi^e s.), cousin et disciple de St Pol Aurélien, son coadjuteur, puis son successeur. Chapelle à Plouvien où se voit son tombeau. Invoqué pour la guérison des ulcères.
- 3 j s. Guénolé, premier abbé de Landevennec (v^e s.). Patron de Pierrie, Batz, le Croisic, Concarneau, Sein, Locunolé, Landevennec, etc. Nombreuses chapelles. Invoqué par les femmes des marins pour leurs maris absents.
- 4 v (du 2) ste Nonne, ou Mélarie, mère de s. David (v^e s.). Patronne de Dirinon. Chapelle à Dirinon. Invoquée pour les enfants atteints de coliques.
- 5 s s. Jacut (actuellement). Autrefois il était fêté le 8 février. Fondateur de l'Abbaye de son nom (v^e s.). Patron de St-Jacut, St-Jacut de la Mer, St-Jacut du Mené. Chapelles à Dirinon, Plestin, etc.
- 6 D *Lecture*. — s. Sané (Godescard). Patron de Camors et de Plouzané. Il peut-être identifié avec s. Senan (V. le 8).
- 7 l (du 5) s. Kiéran, évêque irlandais.
- 8 m s. Senan, sans doute le même que s. Sané. L'Eglise d'Irlande l'honore ce jour (Godescard).
- 9 m (sans date) s. Ilan. Deux anciennes chapelles près St-Brieuc portaient ce nom en 1534.
- 10 j Octave de s. Guénolé (Propre de Quimper) (sans date).
- 11 v s. Jean, abbé de Quimperlé (xi^e s.).
- 12 s s. Pol de Léon, premier évêque de Léon (vi^e s.). Patron du diocèse de Léon, Treglonou, de l'île de Batz, de St-Pol, d'Ouessant, Lampaul-Guimiliau, Lampaul, Ploudalmezeau, etc. Chapelles à Plouguerneau, etc.
- 13 D *Passion*. — (s. date) s. Kémau, solitaire. Chap. à Trédrez.
- 14 l s. Lubin, évêque de Chartres (vi^e s.). Patron de Longaulnay. Vénéré en Bretagne (v. le 15 sept.).
- 15 m (sans date) s. Langui. Chapelle en Plougastel-Daoulas. Invoqué pour les enfants en langueur.
- 16 m s. Abraham, solitaire irlandais. Vénéré à la chapelle de N.-D. de Guermané en Perret. Une paroisse du Morbihan porte son nom.
- 17 j S. Patrice, apôtre de l'Irlande, né, dit-on, en Armorique (v^e s.).

- 18 v (du 19) s. Colocer, martyr. Honoré dans l'église de Saint-Brieuc (Faty). — Patron de Plogoff.
- 19 s s. Joseph, Patron de la Chapelle-aux-Filtzméens, patron moderne de la Chapelle-Bouëxic, patron de la Chapelle-des-Fougeretz. Chapelles à Ploërmel, Sérent, Quimper, Pommerit, Availles, la Gouesnière, Langon, Lecousse, etc.
- 20 D Rameaux. — s. Joachim. Chapelle à Ergué-Gabéric; statue à Plomodiern.
- 21 l s. Benoît, fondateur de l'ordre des Bénédictins. Statue à Kernével.
- 22 m s. Affrodius, évêque et confesseur (ancien calendrier de l'Ég. de St-Brieuc).
- 23 m (sans date) s. Justoc, évêque de Vannes (VIII^e s.).
- 24 j (du 25) s. Hermeland ou Herblon (Martyrologe romain). V. le 25 novembre.
- 25 v *Vendredi saint.* — *Annonciation.*
- 26 s (sans date) s. Leucher, évêque de Dol, successeur de s. Budoc.
- 27 D Pâques. — (sans date) ste Liboubane, mère de s. Gonéry (VI^e s.). Chapelle à Plougrescant. Invoq. par les mères pour que les enfants marchent de bonne heure.
- 28 l *Féried.* — s. Carnecus, évêque irlandais (VI^e s.). Sans doute le même que St Carné, patron de St-Carné.
- 29 m s. Gonlay ou Gundlée, roi de Clamorgan. Une paroisse du diocèse de St-Malo porte son nom.
- 30 m (sans date) s. Maëimon, évêque d'Aleth (VII^e s.). Sans doute ancien patron de St-Malon.
- 31 j (sans date) s. Mahieux, Mahieul, Majol, ou Molff ou Nollf. A donné son nom aux paroisses de St-Mahieux, St Nollf et de St-Molff.

Saint Guénolé. — Saint Guénolé, fondateur de Landevennec, la plus ancienne abbaye de Bretagne, né au pays de Galles, était fils de saint Fragan et de sainte Gwen. Disciple de saint Budoc, il fut ami du roi Grallon, qui choisit sa sépulture à Landevennec. Saint Guénolé est excessivement populaire en Basse-Bretagne. Sa vie a été mise par *l'Union Régionaliste Bretonne* au nombre de ses concours pour 1907. On le fête le 3 mars.



Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631
 IMPRESSIONS DE LUXE ET DE BIBLIOPHILES — CARACTÈRES ELZÉVIRIENS
 Collection variée d'Ornements typographiques anciens
 RÉIMPRESSION DE VIEUX LIVRES

Les jours croissent pendant ce mois de 1 h. 39 minutes.
 D. Q. le 3, à 0 h. 57 du matin. | P. Q. le 16, à 9 h. 13 du soir.
 N. L. le 9, à 9 h. 34 du soir. | P. L. le 24, à 1 h. 32 du soir.

- 1 v (sans date) s. Onno, év. Patron d'Esquibien.
- 2 s (du 27 mai) s. Austole, religieux de St-Méen (VII^e s.)
- 3 D *Quasimodo.* — (du 26 mai) s. Sien, disciple de s. Brieuc, Patron de Lancieux.
- 4 l s. Gonery, prêtre et solitaire (VI^e s.). Chapelles à Plougrescant, Lanvellec, Hémonstoir, Langoet, Locarn, etc.
- 5 m s. Vincent Ferrier, missionnaire, mort à Vannes le 5 avril 1419. Nombreuses chapelles.
- 6 m s. Igneuc, solitaire irlandais. Confondu avec s. Ignace. Patron de Cesson et sans doute patron primitif de St-Igneuc et St-Igeaux.
- 7 j s. Goueri a été fêté aussi ce jour à Tréguier (v. le 4).
- 8 v (du 24 juin) s. Tutel, erm. Ch. en Mauron.
- 9 s (du 25 juin) s. Gohard, évêq. de Nantes et martyr (IX^e s.). Patron de St-Gohard à St-Nazaire.
- 10 D (du 30 avril) ste Onenne, sœur de s. Judicaël. Son tomb. est à Tréhorentéuc où l'on voit aussi sa fontaine.
- 11 l (sans date) s. Paulenan. Ses reliques existaient en 1070 à Ste-Croix de Quimperlé.
- 12 m (du 30 avril) s. Hamon Landachop, religieux de Savigny, né peut-être à Landecofen en St-Etienne en Coglès.
- 13 m s. Caradec, ermite au pays de Galles.
- 14 j (du 15) s. Goueznou (almanach de Quimper). V. le 25 oct.
- 15 v ste Juvette, religieuse (VI^e s.). Sœur de s. Maudet. Honorée à Henvic. Invoquée contre les humeurs aux genoux.
- 16 s s. Patern, né vers 420 en Armorique, évêque de Vannes. Patron d'une église de Vannes, de Séné. Chapelles à Malguenac, St-Tudual, Soudan, Priziac, St-Agathon, Plouasne, Motreff, Meslan. Invoqué pour obtenir un temps favorable aux biens de la terre.
- 17 D s. Landri (ancien calendrier de Léon).
- 18 l (du 16) s. Patern, évêque d'Avranches (VII^e s.). Patron de Louvigné-de-Bais où il a sa fontaine.
- 19 m s. Alfège, prêtre et martyr (ancien bréviaire de Dol).
- 20 m (du 19) s. Allouestre, prêtre et martyr. Une paroisse du Morbihan porte son nom.
- 21 j (du 24) s. Flazne, abbé d'Armagh, jadis honoré en Bretagne (du Mottay).
- 22 v ste Opportune. Patronne de Vue et du pays de Retz.
- 23 s s. Georges. Patron de Botsorhel et de Châtillon-en-Vendelais. Chapelles à Chauvigné et à Guéméné-Penfaô. Abbaye à Rennes.

- Fontaines à Baden et à Langourla : cette dernière guérit les bêtes et les gens qui viennent s'y laver.
- 24 D s. Guillaume Firmat (XI^e s.). Chapelle à Rennes. Fontaine à Dourdain. Invoqué contre les maux de tête.
- 25 l s. Marc. Patron de Trégunc. Nombreuses chapelles. Garde de la piqûre des mouches qui portent son nom.
- 26 m (du 25) s. Gurloës, premier abbé de Ste-Croix de Quimperlé (XI^e s.). Invoqué contre les rhumatismes et la goutte.
- 27 m (du 25) s. Gonven, anachorète. Invoqué pour la guérison des maux de tête. Patron de Plougouven.
- 28 j s. Louthiern, évêque irlandais. On croit qu'il mourut en Armorique.
- 29 v s. Secondel, diacre, solitaire (VI^e s.). Compagnon de St Friard dont il partagea la solitude près Besné. Invoqué contre les douleurs.
- 30 s s. Eutrope. Chapelles à Allaire, Balazé, Noyal-sur-Vilaine, Guipavas, Penceran, Bruc, etc. Invoqué contre la fièvre et l'hydropsie.

Saint Gonéry. — Venu de Grande-Bretagne, dit M. Le Mené, saint Gonéry se fixa à l'extrémité de la paroisse de Noyal, au pays de Vannes, dans la forêt de Branguily, et y bâtit une cellule et un oratoire. Il y avait alors à Noyal, un seigneur nommé Alvand. Revenant de la chasse, il ne fut pas vu de Gonéry, qui ne lui rendit pas son salut. Furieux, Alvand donna l'ordre à ses gens de le lui amener; ceux-ci le maltraitèrent et le laissèrent à moitié mort. Mais ses bourreaux, saisis d'un tremblement subit, perdirent la vue et la parole et eurent la tête complètement retournée. Touché de la grâce, Alvand se convertit. Gonéry, épris de solitude, ne tarda pas à abandonner son oratoire où l'on accourait de toutes parts, et se retira à Plougrescant, près Tréguier. Le jour de son décès n'est pas certain. Ses reliques sont partagées entre Plougrescant et Tréguier. A Tréguier, on l'a fêté tantôt le 4, tantôt le 7 avril. A Vannes, on l'a honoré le 18 juillet, puis le 28 juillet.

Saint Gurloës. — Saint Gurloës, premier abbé de Sainte-Croix de Quimperlé, fut nommé à ces fonctions par l'évêque de Cornouaille le 14 septembre 1029. Sous le nom de Sant Urlou, il est généralement invoqué contre les *Uries* ou rhumatismes. Il mourut le 25 avril 1057.



• Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631

PETIT PAROISSIEN de poche de 272 pages.

Reliure ordinaire : 0 fr. 30 ; franco : 0 fr. 45. — Reliure pleine toile
0 fr. 40 ; franco : 0 fr. 55.

MAI — MAE

Les jours croissent pendant ce mois de 1 h. 17 minutes.

D. Q. le 2, à 1 h. 39 du soir. | P. Q. le 16, à 2 h. 22 du matin.
N. L. le 9, à 5 h. 42 du matin. | P. L. le 24, à 5 h. 48 du matin.
D. Q. le 31, à 10 h. 33 du soir.

- 1 D s. Briec, évêque (V^e s.). Sa fête se fait maintenant le second dimanche après Pâques. Patron du diocèse de St-Briec, Caulnes, Hillion, Cruguel, St-Briec de Mauron, St-Briec des Ifs. Chapelles à Merdrignac, Plouasne, Guern, Beuzec-Cap-Sizun, Plobannaec, etc.
- 2 l Rogations. — s. Avé, ou Avit, fêté le 2 mai à Vannes, vénéré jadis le 1^{er} mai à Brennilis. Patron de St-Avé, Ste-Avoÿe (en Pluneret), Bodivit. Chapelles à Piéolo, Poullan, Brennilis. Invoqué pour les enfants.
- 3 m Inv. S^{te} Croix. — s. Even, prêtre et martyr. Patron de La Malhouré. Invoqué contre la colique et les vents.
- 4 m s. Eneour, abbé, qui passe pour être le frère de ste Thumette. Patron de Plounéour-Menez, Plounéour-Trez, Plonéis.
- 5 j ASCENSION. — (du 1^{er} mai) s. Marcoul, abbé de Nanteuil (VI^e s.). Patron de Carentoir. Chapelle à Chancé. Fontaine à Bains.
- 6 v (du 4 mai) ste Thumette, patronne de Plomeur, Nevez, Kerity Penmarc'h. Chapelle à Moëlan.
- 7 s s. Neventer, chevalier breton, compagnon de s. Derien. Patron de Plouneventer.
- 8 D s. Idunet, appelé le « frère de s. Guénolé », solitaire près Châteaulin. Patron de Châteaulin, Trégourez. Chapelles à Pluzunet, Plounevezel, Laurenan.
- 9 l s. Tudy, abbé (VI^e s.). Patron de Loctudy, de l'Île-Tudy, de Groix. Chapelles à Plœzal, Pleuven, Spézet, Palais, Plessala.
- 10 m s. Gueganton (calendrier de l'abbaye de St-Méen). Peut-être le même que s. Ganton.
- 11 m s. Mamert ou Memor, très vénéré en Bretagne où il est invoqué contre les maladies d'entrailles. Chapelles à Cavan, Goueznou. Statues. Village à Ambon.
- 12 j s. Congar, solitaire (VII^e). Patron de St-Congar et de Landeda.
- 13 v s. Servais, évêque de Tongres (IV^e s.). Patron de St-Servan-Aleth, de St-Servan près Josselin, etc. Chapelles à Pontscorff, Combrit, en St-Aubin de Rennes, à Duault. Vénéré à St-Servais, Nizon, Plogonnec, Poullaouen, etc. Il a dû supplanter s. Servan, apôtre des Orcades.
- 14 s s. Péver. Patron de St-Péver. Invoqué pour les maux d'yeux.
- 15 D PENTECÔTE. — s. Nérin, évêque. Patron de Plounérin.

- 16 l *Férié*. — s. Brandan, abbé. Patron de Kerlouan, Lœ'h-Brevalaire, St-Broladre, Trégrom, Lanvellec, St-Brandan, Lanvallon. Chapelles à Langonnet, Botsrhel.
- 17 m (du 15) s. Primel, ermite. Patron d'une ancienne paroisse de la ville de Quimper, de St-Evarzec, de Primelin. Chapelles à Quimper, Châteauneuf-du-Faou, St-Thois.
- 18 m Q T. — (du 16) s. Caradec, abbé, disciple de s. Patrice. Patron de St-Caradec-Hennebont, St-Caradec-Tréglomel, Carantec. Chapelles à Pontaven, Roz-Landrieux, Meillac, Inguiniel.
- 19 j s. Yves, prêtre, official de Tréguier (xiii^e s.). Patron des gens de justice. L'un des saints les plus populaires de Bretagne. Chapelle à Guéméné-Penfao et dans plusieurs paroisses.
- 20 v s. Teretian (xi^e s.).
- 21 s Transl. des reliques de s. Patern de Vannes.
- 22 D *Trinité*. — (du 21) s. Marcan était autrefois vénéré le 21 mai (v. 22 juin).
- 23 l (du 11) Invention du corps de s. Gildas.
- 24 m ss. Donatien et Rogatien, les Enfants Nantais, martyrs du III^e s. Patrons d'une église de Nantes, de Conquerreuil et de Poligné. Chapelles à Donges, Joué, Languidic.
- 25 m s. Urbain. Patron de St-Urbain. Chapelle à Bédée.
- 26 j FÊTE-DIEU — (du 23 juin) ste Christine, cousine de s. Hervé (vi^e s.). Chapelles à Glomel, Plougastel-Daoulas. Invoquée par les jeunes mères.
- 27 v (du 23 juin) s. Alban, premier martyr de la Grande-Bretagne. Patron d'Inguiniel, Elven, St-Alban. Chapelles à Crac'h, Plougouven, Dirinon.
- 28 s s. Jorand, écolier ou missionnaire. Chap. à Pontrieux et à Plouéc. Invoqué par les bergers et les écoliers.
- 29 D (du 22 juin) s. Marcan, disciple de s. Brieuc (v^e s.). Patron de St-Marc.
- 30 l (du 1^{er} juin) Mort à Redon en 1135 de la Bienheureuse Ermengarde d'Anjou, duchesse de Bretagne.
- 31 m Octave des ss. Donatien et Rogatien (Propre de Nantes).

Saint Yves. — On peut dire que saint Yves est véritablement le patron de la Bretagne comme il est celui des avocats et des gens de justice. Après la sainte Vierge et sainte Anne, c'est le saint le plus vénéré généralement chez nous. Il naquit en 1253, au manoir de Kermartin, près Tréguier, et consacra sa vie au soulagement des pauvres et à leur défense en justice. Sa canonisation eut lieu en 1347. On le fête le 19 mai.



Les jours croissent pendant ce mois de 16 minutes.

N. L. le 7, à 1 h. 25 du soir. P. L. le 22, à 8 h. 21 du soir.
P. Q. le 14, à 4 h. 28 du soir. D. Q. le 30, à 4 h. 48 du matin.

- 1 m s. Ronan, ermite (vi^e s.). Patron de Locronan, St-Renan, l'Île Molène, Laurenan, d'une ancienne paroisse de Quimper. Chapelle à Plozevet. Invoqué pour les rhumatismes et les maux de tête.
- 2 j (du 4) s. Jugon, berger. Chapelle et fontaine à La Gacilly. Invoqué pour la conservation des bestiaux et des récoltes, et contre la fièvre.
- 3 v s. Lyphard. Patron de St-Lyphard. Chapelle à Thourie.
- 4 s ste Ninoc, abbesse (v^e s.). Chapelle à Ploemeur. Invoquée dans les maladies des enfants.
- 5 D (du 4) s. Perreuc, abbé (Calendrier de St-Méen). Patron de St-Perreux et de Trebedan, ancien patron de Tregon.
- 6 l s. Gurval, évêque d'Aleth et successeur de s. Malo. Vénéré à Guer.
- 7 m s. Meriadec, évêque de Vannes (viii^e s.). Patron de l'église de Stival. Chapelles à Baden, Plumergat, Pluvigner, St-Jean du Doigt. Invoqué par les sourds à Stival, et pour les animaux malades à Pluvigner.
- 8 m s. Medard, évêque de Noyon. Patron de Billé, Chaumere, St-Marc-sur-Ille, St-Marc-sur-Couësson, St-Marc-d'Aubigné. Son culte est généralement attribué au règne de Charlemagne.
- 9 j (du 6) s. Claude, archevêque de Besançon. Patron de Bonen. Chapelles à Gourin, Inguiniel, au Pertre, à Plouguerneau, Plougastel-Daoulas, etc. Invoqué à Plougastel pour faire parler les enfants.
- 10 v (du 20) Le bienheureux Charles de Blois, duc de Bretagne, était fêté jadis ce jour à Blois.
- 11 s s. Barnabé. Chapelle à St-Jacut.
- 12 D s. Gourhan, abbé de Bangor en Irlande (vii^e s.).
- 13 l (du 21) s. Mars, pr., orig. de Bais (vi^e s.). Patron de Bais.
- 14 m (du 16) s. Similien, évêque de Nantes. Patron d'une paroisse de Nantes.
- 15 m ste Rivanone, mère de s. Hervé (vi^e s.) (Faty).
- 16 j ss. Cyr et Julitte. Patrons d'Ambon, anciens patrons de Combourtillé. Fontaines à La Gacilly et à Noë-Blanche. Chapelle s. Cyr à St-Gravé. Prieuré de St-Cyr à Rennes.
- 17 v s. Hervé, ermite (vi^e s.). Patron de St-Hervé, Quemperven, Le Faouët, Lanvallon, Caro, Lanhouarneau, Malestroit. Nombreuses chapelles. Invoqué pour les maladies des yeux et pour la protection des animaux contre les loups.

- 18 s (du 17) s. Herbot, solitaire. Chapelles à Plonevez-du-Faou, Berné, Cavan, Ploulec'h, Plounevez-Quintin, Collorec, Plouaret, Taulé, Trévoux, St-Thonan. Vénéré dans beaucoup d'endroits. Patron des vaches bretonnes.
- 19 D s. Méaugon, ermite. Patron de La Méaugon.
- 20 l s. Genou, peut-être le même que s. Goueznou. Patron de Monterfil où sa fête est célébrée ce jour. Fontaine à Monterfil.
- 21 m s. Méen, abbé (vi^e s.). Patron de Cancale, la Fresnaye, Talensac, St-Méen, Guilligomarc'h; second patron de Larré, patron de Ploeven, Tréméven, Lanvallay, Plélan-le-Grand. Nombreuses chapelles. Invoqué pour la fièvre et la gale.
- 22 m s. Aaron, ermite (vi^e s.). Patron de St-Aaron. Chapelles à Pleumeur-Gautier et à St-Malo.
- 23 j s. Bily, évêque de Vannes et martyr. Patron de Plaudren et d'une frairie à Avressac.
- 24 v s. Jean-Baptiste. — s. Alar, protecteur des chevaux, est fêté ce jour à Ploudaniel et à Plouarzel.
- 25 s s. Salomon, roi de Bretagne (ix^e s.) fêté ce jour à Vannes. Patron de la Martyre, d'une ancienne paroisse de Vannes. Chapelles à Plouyé, Guern, Malguenac, Paule, Maxent.
- 26 D s. Meldeoc, évêque de Vannes, successeur de s. Meriadec. Chapelle à Guern.
- 27 l s. Emilien évêque de Nantes et martyr (viii^e s.). Invoqué contre la gravelle et les maux de tête.
- 28 m (du 27) s. Jean de Chinon, né en Armorique (vi^e s.).
- 29 m ss. Pierre et Paul. S. Pierre est patron de Nantes, Rennes, Vannes, Carhaix (Plouguer) et Corseul. Nombreux patronages.
- 30 j (du 29) s. Guntiern, prince cambrien, fondateur du premier monastère de Quimperlé (vi^e s.). Patron de Langolen, d'une église de Groix. Chapelles à Quimperlé, Kervignac, St-Caradec, Hennebont.

Saint Ronan. — Saint Ronan vint avec plusieurs autres cénobites de la Grande-Bretagne en Armorique, au vi^e siècle. Il se fixa tout d'abord à Saint-Renan en Léon, puis ensuite à Locronan en Cornouaille. C'est là qu'il mourut. Ne sachant où l'enterrer, ses disciples mirent son corps sur une charrette attelée de deux bœufs; ces animaux, livrés à eux-mêmes, firent la *trouée* (tour) que le saint faisait tous les jours pour se donner de l'exercice et s'arrêtèrent à son ermitage. On le représente en vêtements pontificaux, mitre, croisé, les pieds appuyés sur un dragon. Il est vénéré le 1^{er} juin.



Les jours décroissent pendant ce mois de 56 minutes.
 N. L. le 6, à 9 h. 29 du soir. | P. L. le 22, à 8 h. 45 du matin
 P. Q. le 14, à 8 h. 33 du matin. | D. Q. le 29, à 9 h. 43 du matin.

- 1 v s. Lunaire, évêque régionaliste (vi^e s.). Patron de St-Lunaire, Miniac-sous-Bécherel, St-Lormel, St-Launeuc. Chapelles à Bagger-Morvan, Hirel, Plerguer, St-Pere-Marc-en-Poulet, Villedé, Étables. Invoqué pour les maladies des yeux.
- 2 s Visitation. — (du 1^{er} s. Goulven, évêque de Léon (vii^e s.). Patron de Goulven, Goulien, Goven. Chapelles à Lanvellec, Caurel, Hanvec, Plouguerneau, Locmaria-Plouzaué, Daoulas. Invoqué contre la fièvre et pour la conservation des bestiaux.
- 3 D (du 1^{er} s. Cast, évêque. Fêté ce jour à St-Cast.
- 4 l s. Théodore. Chapelle à Primelin.
- 5 m s. Mars, évêque de Nantes. Patron de St-Mars-la-Jaille, St-Mars-du-Désert, Petit-Mars, St-Mars-de-Coutais.
- 6 m ste Noyale, martyre. Patronne de Noyal-Pontivy. Chapelles à Bignan et à Questembert.
- 7 j s. Félix, évêque de Nantes (vi^e s.). Patron d'une église de Nantes.
- 8 v s. Thonan, disciple de s. Kilien, martyr (vii^e s.). Sans doute le même que s. Donau, patron de St-Donan près St-Brieuc.
- 9 s (du 10) s. Pasquier, évêque de Nantes (vii^e s.) fonda le monastère d'Aindre.
- 10 D s. David, fils de ste Nonne, évêque de Ménévie, mort en Armorique (vi^e s.). Patron de Bodivit, etc. Nombreuses chapelles. Invoqué pour les maladies des enfants.
- 11 l (du 13) s. Josse, ermite et prince breton (vii^e s.). Patron de Montreuil, Lohuec, Yvias. Invoqué contre l'incendie des récoltes.
- 12 m s. Balay, moine, disciple de s. Guénolé. Patron. Ploubalay et Lanvalay. Chapelle près Chât Patron d'une frairie d'Avessac. Invoqué pour les choses égarées.
- 13 m s. Thuriau, évêque de Dol (viii^e s.). Patron arzel, Lou-Crac'h, Quintin, St-Thuriau, St-Thurien, contre les Plomergat, Landivisiau, St-Thurial. enflures, la Baud, Plévin, etc. Invoque contre le patron d'au-mauvais air.
- 14 j (du 26) s. Hélien, évêque. Patron de St- en Bretagne.
- 15 v (du 2^e dim. de juillet) s. Amateur, patrons de Jans. nesse de Lamballe. Vénéré au pays elles à Bubry.
- 16 s s. Hélier, solitaire et martyr. Patron ry. Statues à Rennes.
- 17 D (du 16) s. Tenenan, évêque de Léon. Patron de Gué- à Malestroit.

- de la Forêt-Landerneau, de Plabennec et de Guerlesquin. Invoqué pour la guérison des tranchées.
- 18 l (du 29) s. Gènevée, évêque de Dol. Chapelle à Rimou. Patron de St-Gonery.
- 19 m (du 28) s. Gonery, solitaire. Fêté ce jour à Vannes.
- 20 m Ste Marguerite. Très populaire en Bretagne. Invoquée par les femmes en couches.
- 21 j ste Triphine, femme de Conomor et martyre (vi^e s.). Patronne de Ste-Triphine. Chap. à Pontivy, Camors, Plumellau. Invoquée pour les maladies des enfants.
- 22 v ste Magdeleine. Très vénérée en Bretagne. Patronne des chapelles réservées aux *cacous* ou lépreux.
- 23 s (du 25) s. Jacques de Compostelle. Très populaire en Bretagne.
- 24 D s. Ravent, prêtre, et s. Rasèphe, fidèle, frères et martyrs (iv^e s.), originaires d'Armorique (Deric et Garaby).
- 25 l s. Christophe. Chapelles à Langon, Irvillac, etc. Village à Eiven. Place à Lorient.
- 26 m STE ANNE, patronne de la Bretagne. Nombreuses chapelles et pèlerinages dont les principaux sont Ste-Anne-d'Auray et Ste-Anne de la Palud.
- 27 m s. Brévin, archevêque de Cantorbéry (viii^e s.). Patron de St-Brévin et de Berné.
- 28 j s. Samson, fondateur de l'Evêché de Dol (vi^e s.). Patron de la Fontenelle, Bonnemain, Dol, Croixanvec, Helléan, St-Samson, Illifaut, Trévou-Tréguinec, Bobital, Lanvallon, Kerity, Lanvellec, Lanvezeoc, Lanmeur, etc. Nombreuses chapelles.
- 29 v s. Guillaume, évêque de St-Brieuc en 1220. Patron de Collinée. Eglise à St-Brieuc.
- 30 s (du 31) s. Agile, abbé (ancien bréviaire de Léon).
- 30 D s. Germain l'Auxerrois. Très populaire en Bretagne quoique son culte soit d'origine française. Patron de plusieurs paroisses et d'une frairie à A vessac.

Lunaire. — Saint Lunaire naquit au pays de Galles, dans le vi^e siècle; il y suivit les leçons de saint Iltut et de saint la Grande-Bre... sé en Armorique, il s'établit à Saint-Lunaire, près Aleth, et Saint-Renan en... Domnonée Judual des mains de l'usurpateur Conomor. Saint mourut. Ne sach... s populaire dans le nord de l'Ille-et-Vilaine. On le fête le charrette attelée à... troménie (tour) qu... et s'arrêtèrent à son... mitré, crossé, les p...
Guillaume. — Saint Guillaume Piehon, chanoine de Tours, fol Saint-Brieuc en 1220. Il défendit les droits épiscopaux Pierre Mauclerc et mourut en odeur de sainteté le 29 juillet. Innocent III le canonisa en 1247. On le fête le 29 juillet.



AOUT — EOIST

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 h. 34 minutes.

N. L. le 5, à 6 h. 46 du matin. | P. L. le 20, à 7 h. 23 du soir.
 P. Q. le 13, à 2 h. 10 du matin. | D. Q. le 27, à 2 h. 42 du soir.

- 1 l s. Friard, reclus et confesseur (vi^e s.). Patron de Besné. Patron des labourers et des vigneron.
- 2 m s. Uniac, disciple de s. Méen (vi^e s.). Patron de St-Uniac. Fontaine à St-Uniac. Lieu-dit à Bédée.
- 3 m s. Nicodème. Patron des bestiaux. Chapelles à Guénin, Ploërmel, Plumellau, Quéven, La Gouesnière, Iffendic, Pleurtuit. Patron de Bran.
- 4 j (du 1) s. Kidic ou Kinède, abbé (vi^e s.). Chapelles à Plumelin, St-Caradec, Loudéac, Scaer. Villages en Plouay et Plumelin. Invoqué contre la fièvre.
- 5 v s. Oswald, prince et martyr (vii^e s.). Patron de Lantic.
- 6 s *Transfiguration.* — s. Sixte, martyr. Patron de Sixt. Chapelle au manoir de Silz en Arzal.
- 7 D (du 11) ste Suzanne. Chapelles à Gaël, en Noyal-sous-Bazouges, en l'ancienne église Toussaints de Rennes, à la sortie du bourg de Mur. Villages à Bignan et Questembert. Invoquée pour toutes sortes de maladies et principalement pour les maux de tête.
- 8 l (du 10) ste Philomène. Chapelle en Plourin.
- 9 m (du 10) s. Laurent. Très popul. en Bretagne. Chap. et pardon à Vannes. Foires d'ancienneté à Blain, à Vannes. Invoqué pour asthme, rhumatismes et maux de pied.
- 10 m s. Herlé, diacre et martyr. Patron de Ploaré.
- 11 j s. Ergat, abbé. Patron de Pouldergat et Treouergat. Invoqué pour les rhumatismes.
- 12 v ste Claire. Patronne de Penhars. Statue à Bodilis.
- 13 s (du 14) s. Riowen, moine de Redon (ix^e s.). Patron d'une frairie d'A vessac.
- 14 D s. Mervon ou Mervon, confesseur. Patron de St-Mervon. Chapelle à Brandivy.
- 15 l ASSOMPTION.
- 16 m s. Armel, solitaire. Patron de Bléruais, Langouët, Lou-tehel, St-Armel, Ploërmel, Plouharnel, Plouarzel. Languedias. Nombreuses chapelles. Invoqué contre les maux de tête, la fièvre, les coliques, les enflures, la goutte et les rhumatismes. Choisi comme patron d'aumôneries, maladreries et d'hôpitaux (Duine). — Le même jour on fête s. Roch, très populaire en Bretagne.
- 17 m ss. Gulcien et Gulien, princes martyrs. Patrons de Jans.
- 18 j ste Hélène. Patronne de Ste-Hélène. Chapelles à Bubry, Surzur, Douarnenez. Fontaine à Bubry. Statues à Douarnenez.
- 19 v s. Guennin, évêque de Vannes (vii^e s.). Patron de Guénin. Chapelle en Plouray. Monticule à Malestroit.

- 20 | s. Philibert, premier abbé de Noirmoutiers (VII^e s.). Patron de St-Philbert de Grandlieu, Vue, Plougoumelen. Chapelles au Cellier, St-Evarzec, Plouneour, Tregunc, Moëlan, Plouay, Plomelin, Gourin, etc. Invoqué contre les maux d'entrailles et pour donner des forces aux enfants.
- 21 | **D** (du 1^{er} dimanche de septembre) ste Jeune, ermite. Chapelle à Plounevez-Moëdec. Invoquée pour la guérison des bestiaux malades.
- 22 | l. s. Symphorien, martyr d'Autun. Patron de Dingé, St-Symphorien, d'une église à Martigné-Ferchaud, d'une église à Rennes, etc. Chapelles à Bubry, Inzinzac, Nostang, Vannes, Rennes, Gaël, etc.
- 23 | m. (du 24) s. Ouen. Patron de la Chapelle-Erbrée, des Ifs, de Marcillé-Robert, St-Ouen de la Rouërie, St-Ouen des Alleux, etc.
- 24 | m. s. Barthélémy. Patron de Château-Malo. Chapelles à Rochefort, Redon, Guipry, Iffendic, Maure, Paimpont, etc. Village en Baud.
- 25 | j. s. Louis. Patron d'une église à Brest, à Lorient. Chapelles à Quimper, Limerzel, Argentré, Etrelles, Guichen, etc. Invoqué à Quimperlé contre la surdité.
- 26 | v. (du 25) s. Gorgon, ou Gogo. Patron de St-Gorgon, Plovan. Chapelles à Acigné, Fougères, Montours, Océ, Trégastel (v. le 10 septembre. Invoqué à St-Gorgon et à Laval contre la surdité.)
- 27 | s. (du 28) s. Elouan, solitaire. Chapelle à St-Guen où est son tombeau. Invoqué contre la fièvre.
- 28 | **D** s. Augustin. Patron secondaire d'Arbrissel. Statues à Pont-Croix, Pont-l'Abbé, etc.
- 29 | l. (du 30) s. Fiacre, né en Irlande (VII^e s.). Très popul. en Bretagne. Inv. contre les coliques. Patr. de s^t Fiacre.
- 30 | m. s. Ederne, solitaire. Patron de Lanédern, Plouédern, Ederne. Chapelle à Pléguien. Invoqué pour les maladies des yeux et pour faire marcher les petits enfants.
- 31 | m. s. Victor, solitaire, né aux environs de Cambon, compagnon de s. Laumer. Chapelle à Cambon où est son tombeau. Invoqué contre la fièvre.

Saint Friard. — Saint Friard naquit à Besné, diocèse de Nantes, au VI^e siècle, de pauvres paysans. A la suite d'un accident dont il se tira miraculeusement, il se consacra à Dieu et se retira dans la solitude avec un diacre nommé Secouel. Il est regardé comme le patron des laboureurs et des vigneron du pays Nantais. On le fête le 1^{er} août, date de sa mort.



Les jours décroissent pendant ce mois de 1 h. 42 minutes.

N. L. le 3, à 6 h. 15 du soir. | P. L. le 19, à 5 h. 1 du matin.
P. Q. le 11, à 8 h. 20 du soir. | D. Q. le 25, à 9 h. 3 du soir.

- 1 | j. s. Gilles. Très populaire en Bretagne. Patron d'Elliant, Plonéis, d'une paroisse à Hennebont, etc. Chapelles à Argentré, Baguer-Pican, etc. Invoqué contre la peur.
- 2 | v. s. Just, peut-être l'évêque de Rennes. Patron de St-Just (Ogée).
- 3 | s. (du 1^{er} dimanche de septembre) s. Caduan, prêtre et martyr (VI^e s.). Patron de Poullan. Chapelle en Braspartz. Les Gallois l'honorent comme patron des guerriers.
- 4 | **D** s. Perreuc, solitaire. Second patron de Châteaulin, second patron de Loperhet. Anc. patr. de s^t Perreuc.
- 5 | l. (du 1^{er} octobre) ste Eurielle, sœur de s. Judicaël (ancien calend. de St-Méen).
- 6 | m. s. Thégonnec, sans doute le même que s. Connec. Patron de St-Thégonnec. Chapelles à Guerlesquin et à Plogonnec. Invoqué pour la bonne venue des récoltes.
- 7 | m. (du 20). Le bienheureux Yves Mahyeuc, évêque de Rennes, mort en odeur de sainteté le 20 septembre 1541.
- 8 | j. *Nativité de la T. S. Vierge.*
- 9 | v. s. Onen, confesseur, religieux de St-Méen. Patron de St-Onen.
- 10 | s. (du 9) s. Gorgon est fêté ce jour à St-Brieuc (v. 26 août).
- 11 | **D** (du 9) ste Osmane, vierge, fille d'un roi d'Irlande, émigrée en Armorique.
- 12 | l. (du 14) s. Maudan, abbé (VII^e s.). Patron de Plumaudan, St-Maudan. Il est fêté en Ecosse le 4 février (Godescard). Invoqué pour la guérison de la fièvre.
- 13 | m. s. Amand, évêque de Vannes (VI^e s.).
- 14 | m. s. Odilhard, évêque de Nantes, VIII^e s. (Petits Bollandistes). Le même jour, *Exaltation de la Ste Croix.*
- 15 | j. s. Lubin, évêque de Chartres (VI^e s.). Fêté aussi le 14 mars. Patron de Longaulnay. Ferme à Langan. Vénééré en Bretagne.
- 16 | v. s. Cornély, évêque. Patron de Carnac et de la Chapelle des Marais. Invoqué pour la protection des bêtes à cornes, surtout dans le Morbihan. Vénééré à Plussulien. Chapelle à Plouhinec. St Corneille est patron de Tour'h, de Gourlizon; statues à Riec, Bannatec, Baye.
- 17 | s. (du 16) s. Ninian, apôtre des Pictes. Chapelle à Roscoff.
- 18 | **D** s. Didier, évêque de Rennes et martyr (VII^e s.). Patron de St-Didier et de Plouider. — s. Rainfroi, archidiacre et filleul de s. Didier, martyrisé avec lui.

- 19 l s. Senou, Senour, Sénère ou Sénateur, fêté les 18 et 19 septembre, évêque d'Avranches. Certainement ancien patron de St-Senoux.
- 20 m (du 19 ou 17) s. Sezni ou Sernis, évêque d'Irlande. Patron de Guisseny où est son tombeau, de Trezeny. Chapelles à Kerlouan et à Plogonnec.
- 21 m Q.T. — s. Mathieu ou Mahé. Eglise à Scaër (1285). Patron d'une paroisse de la ville de Quimper, de l'Abbaye de St-Mathieu de Fin de Terre. Chapelles à Bannalec, à Morlaix, au Conquet. Fontaine à Cleden-Cap-Sizun. Village à Guidel. Ferme à Combourg, etc.
- 22 j (du 21) s. Cado, prince de Glamorgan, solitaire et martyr (vi^e s.). Fêté aussi le 1^{er} novembre. Nombreuses chapelles. Invoqué pour les ulcères, les maux d'oreilles et les écrouelles.
- 23 v (du 24) s. Solain, évêque de Chartres. Patron de St-Solain. Chapelle à Mernel.
- 24 s s. Malgauld ou Maugand, abbé breton. Patron de St-Maugan.
- 25 D (du 27) ste Lupite, religieuse, sœur de s. Patrice.
- 26 l s. Colomb, abbé Irlandais. Chap. à Pluvigner (du Mottay.)
- 27 m s. Oran, Irlandais, évêque de Carpentras (ancien brévinaire de l'Eglise de Léon).
- 28 m s. Gingurien, disciple de s. Félix, abbé de Rhuis, frère convers de cette abbaye, mort le 28 septembre (xi^e s.). (Godescard le met au 27).
- 29 j S. MICHEL ARCHANGE, patron des Celtes.
- 30 v s. Léry, sans doute originaire du Broërec, solitaire (vii^e s.). Patron de St-Léry où se trouve son tombeau. Village à Mauron.

Saint Léry. — Saint Léry ou Laur, nous dit M. Le Mené, était probablement originaire du pays de Vannes. Il passa en Porhoët, où le roi saint Judaël le reçut et lui donna un ermitage sur la Doueff vers 632. Il y bâtit une petite cellule qui est devenue la paroisse de Saint-Léry, et y mourut très âgé, après avoir fait de nombreux miracles. Son corps fut déposé dans un tombeau de pierre qu'il avait préparé lui-même et fait apporter du pays de Vannes sur un char traîné par deux taureaux indomptés. Il est représenté en robe monacale, une crosse passée sous le bras gauche, tenant de ses mains un livre fermé, un chien à ses pieds. On le fête le 30 septembre.



Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1634
 ANNUAIRE OFFICIEL D'ILLE-ET-VILAINE pour 1910. — 78^e année. Ouvrage
 de plus de 1.500 pages de renseignements. — Ille-et-Vilaine : 2 francs.
 Autres départements : 4 francs. — Franco : 0 fr. 85 en plus.

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 h. 45 minutes.
 N. L. le 3, à 8 h. 41 du matin. | P. L. le 18, à 2 h. 33 du soir.
 P. Q. le 11, à 1 h. 49 du soir. | D. Q. le 25, à 5 h. 57 du matin.

- 1 s s. Suliau ou Suliac, prince du pays de Galles, puis solitaire en Armorique (vi^e s.). Patron de St-Suliac et de Sizun. Chapelles à Québriac, Plomodiern, Tres-signeaux.
- 2 D Les Saints Anges Gardiens.
- 3 j s. Cuffan, pontife. Patron de Pluguffan.
- 4 m s. Mélar, prince breton et martyr. Patron de St-Méloir, Trémeloir, Lanneur, Plumelec, St-Méloir-des-Ondes, Fêgréac, Locmélar, Meillars. Nombreuses chapelles.
- 5 m s. Maurice de Loudéac, abbé de Langonnet et de Carnoët (xii^e s.). Patron des écoliers. Inv. contre la fièvre.
- 6 j (du 22) s. Melon, évêque de Rouen, né en Bretagne. Patron de Plomelin. Chapelle à Tréogat. Invoqué contre les maux de ventre, à la chapelle St-Jacques, en Bannalec.
- 7 v s. Levien, évêque originaire de Grande-Bretagne. Chapelle à Trédarzec. Invoqué pour les enfants rachitiques et languissants.
- 8 s (du 15) s. Bajolus, confesseur (ancien brévinaire de St-Briec).
- 9 D s. Denis. Nombreuses chapelles en Bretagne.
- 10 l s. Clair, évêque de Nantes. Patron de St-Clair de Nantes. Chapelles à Limerzel, Sarzeau, Plessé, Derval, Collorec, etc. Tombeau à Réguiny. Invoqué pour les maladies des yeux.
- 11 m s. Guinien, évêque, frère de s. Judaël. Vénéral à Ploudaniel.
- 12 m (du 15) s. Arellet, martyr (anc. calend. de St-Méen).
- 13 j s. Rolland, pontife. L'église cathédrale de St-Pol-de-Léon en faisait jadis l'office.
- 14 v (du 16) Translation des reliques des SS. Donatien et Rogatien.
- 15 s s. Conogan, disciple de s. Guénolé (v^e s.). Patron de Guenezan, Lanvenegen. Chapelles à Penhars, Plomelin, Beuzec-Cap-Sizun, Locaru, Bolazec, etc. Invoqué pour la fièvre.
- 16 D s. Gall, abbé et disciple de s. Colomban (vi^e s.). Patron de Langast. Fontaine à la Prénessaye.
- 17 l (du 22) s. Modéran ou Moran, évêque de Rennes (viii^e s.). Chapelles à Martigné-Ferchaud, Mézières.
- 18 m (du 24) s. Magloire, évêque de Dol, successeur de s. Samson (vi^e s.). Patron de Châtelaudren, Léhon, Telgruc, Mahalon, Trélivan. Chapelles à Langolen, Mahalon, Planguenoual. Invoqué pour la guérison des plaies.

- 49 m s. Ethbin, religieux, fils d'un noble breton (VII^e s.).
 20 j (du 21) s. Juvat, prêtre martyr. Patron de St-Juvat.
 21 v ste Ursule, vierge et martyre, princesse de la Grande-Bretagne (V^e s.). Chapelle à Plouray. Autel à Bodivit.
 22 s s. Benoît de Massérac, abbé et confesseur (IX^e s.). On voit son tombeau à Massérac et un remarquable monument élevé en son honneur au village de Penboh, but du pardon annuel, fêté actuellement le dernier dimanche de septembre.
 23 D s. Vial, solitaire au pays d'Herbauges (VIII^e s.). Patron de St-Viaud. Invoqué pour obtenir de la pluie.
 24 l s. Martin de Vertou, abbé (VI^e s.). Patron du Bignon, Gorges, Monzillon, Lavau, Pont-St-Martin, Vertou, Arzal, le Pertre.
 25 m s. Goueznou, solitaire, puis abbé (VI^e s.). Patron de Gouesnou, Lanarvily, St-Gouéno. Chapelles à Pléguen, Plouguivel, Merléac, Plélo, St-Guinoux, Daoulas, Guiclan, Plouénan, Ploumilliau. Invoqué pour les maladies de peau.
 26 m s. Alor, évêque de Quimper. Patron de Plobannalec, Tréguennec, Tréméoc, Ergué-Armel. Chapelles à Plésidy, à Plobannalec.
 27 j (du 26) s. Meliau, prince breton (VI^e s.). Patron de Plonevez-Portzay, Guimiliau, Ploumilliau, Pluméliau. Chapelle à Trébeurden.
 28 v ss. Simon et Jude. Basses sur l'Océan, côte de Ploemeur.
 29 s (du 25) ss. Crépin et Crépinien, patrons des cordonniers. Patrons de Rannée. Très vénérés.
 30 D (du 3 novembre) s. Hubert. Chapelles à Gâel, dans l'église de la Nouaye, à Paramé, au Parc près Collinée. Statues à Cast, etc.
 31 l (du 1^{er} novembre) s. Voillon, moine. Chapelle à Plédran. A donné sans doute son nom à Lanvollon.

Saint Martin de Vertou. — Saint Martin appartenait à l'une des plus illustres familles du Nantais. Né vers 527, il fut ordonné par saint Félix. Après s'être livré quelques années à la prédication et avoir converti une foule de païens, il bâtit à Vertou, près Nantes, une église et un monastère. Il mourut le 24 octobre, vers 601, au monastère de Durio qu'il avait fondé. Saint Martin de Vertou est confondu souvent avec saint Martin de Tours. On le fête le 24 octobre.



Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1634
 TIRAGES DE CHRONOLITHOGRAPHIES ARTISTIQUES
 POUR MM. LES ÉDITEURS
 ALBUMS — DIPLOMES

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 h. 19 minutes.

N. L. le 2, à 2 h. 5 du matin. | P. L. le 17, à 0 h. 31 du matin.
 P. Q. le 10, à 5 h. 38 du matin. | D. Q. le 23, à 6 h. 22 du soir.

- 1 m TOUSSAINT. Fête patronale d'une paroisse de Rennes.
 2 m FÊTE DES MORTS. s. Hernin, solitaire (VI^e s.). Patron de Locarn (tombeau), de St-Hernin. Chapelle à Ploumagoar. Invoqué pour les maux de tête.
 3 j s. Gobrien, évêque de Vannes (VII^e s.). Patron de Morieux. Chapelle à St-Servan (Morbihan), Camors, Mordelles, Grand-Champ, St-Servan (Ille-et-Vilaine), St-Méloir-des-Ondes. Invoqué pour les panaris.
 4 v Mort de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne (1485). Statues à Fougeray et à Rieux.
 5 s s. Quay ou Ké, prêtre. Patron de St-Quay-Perros, Cléder, St-Quay-Portrieux. Peut-être le même que s. Gast. Nombreuses chapelles. Invoqué pour les bestiaux.
 6 D s. Melaine, év. de Rennes (VI^e s.). Patron des Touches, de Sion, de l'abbaye St-Melaine de Rennes, d'Andouillé, Brain, les Brutais, la Chapelle-St-Melaine, Châtillon-sur-Seiche, Cintré, Cornillé, Domalain, Lieuron, Moigné, Montours, Mouazé, Pacé, Rieux, Plumelin, St-Melaine-sur-Vilaine, Thorigné, Plougoumen, d'une paroisse de Morlaix, de Moëlan. Chapelles à Pléchâtel, Comblessac, etc. Invoqué contre les incendies.
 7 l (du 6) s. Ildut, abbé (V^e s.). Patron de Coadout, St-Ideuc, Lanildut. Chapelle à Sizun. Invoqué pour la conservation des animaux de basse-cour et pour faire marcher les enfants.
 8 m s. Trémeur, prince breton et martyr (VI^e s.). Patron de Camlez, Carhaix, Kergloff. Chapelles à Châteauneuf-du-Faou, Guerlesquin, Plougastel-Daoulas, Bannalec, etc. Invoqué pour la guérison des plaies et blessures.
 9 m s. Mathurin. Très populaire à Moncontour où il est invoqué contre la folie. Nombreuses chapelles.
 10 j s. Léon, pape. Patron de Glénac, Bonaban, la Bausserie.
 11 v s. Martin de Tours. Son culte est très répandu à l'est de la Bretagne où ses patronages sont très nombreux.
 12 s (du 3) s. Guénhaël, ab. de Landévennec (VI^e s.). Patron de Lescoet, Plougonven, Tréguidel, Ergué-Gabéric, Bolazec. Nombr. chap. Inv. contre les rhumatismes et la goutte. Une rue de Vannes porte son nom.
 13 D s. Brice, év. de Tours. Patron de St-Brice-en-Coglais et de Basse-Goulaine. Chapelle à Lassy.
 14 l s. Amand, év. de Rennes, prédécesseur de s. Melaine. Patron de Trimer. Invoqué dans les calamités publiques.
 15 m s. Malo, évêque d'Aleth (VI^e s.). Patron de St-Malo

- Bréal-sous-Montfort, Breteil, Paramé, St-Malo, ancien patron de Mernel, patron de Plédéliac, St-Malo de Beignon, St-Malo de Dinan, St-Malo de Phily, Treffendel. Chapelles à Québriac, Ercé-en-Lamée, Augan, etc. (viii^e s.). Patron de Loquivy-Plougras. Chapelle à Coatascorn. Invoqué pour la conservation des récoltes.
- 16 m s. Emilion, abbé dans le Bordelais, né au pays de Vannes (viii^e s.). Patron de Loquivy-Plougras. Chapelle à Coatascorn. Invoqué pour la conservation des récoltes.
- 17 j (du 6) s. Léonard, patron des captifs. Très vénéré en Bretagne, notamment à Loperhet, St-Martin, Theix, Groix, Audouillé, Châtillon-sur-Seiche, Fougères, Gabard, le Pertre, Pleumeleuc, etc.
- 18 v s. Tanguy, fondateur de l'abbaye de St-Mathieu de Fin de Terre (vi^e s.).
- 19 s (du 6) s. Winnoc, prince breton et abbé (vii^e s.). Patron de Plouhinec et de Lanvignec (maintenant en Paimpol). Chapelles à Mahalon, Coray, Briec, etc.
- 20 D (du 21) s. Vran, évêque. Patron de St-Vran et de Trévère. Chapelle à Hénon.
- 21 l *Présentation.* — s. Colomban, abbé de Luxeuil (vii^e s.). Patron de Locminé, Tréveneuc, Bréldy, Pluguffan, etc. Chapelles à Carnac, Malansac, St-Nolff, Lanmeur, Quimper. Invoqué contre l'épilepsie et la folie.
- 22 m (du 6) s. Condeloc, moine de Redon (ix^e s.).
- 23 m (du 6) s. Efflam, prince d'Irlande, soit^{re} en Armorique (vii^e s.). Chapelles à Plestin (tombeau), Pédervec, Kervignac, Langoëlan, Lescouet, St-Gildas près Quintin, Carnoët. Invoqué pour la guérison des membres luxés.
- 24 j s. Bieuzy, prêtre, disc. de s. Gildas et martyr (vi^e s.). Patr. de Bieuzy. Chap. à Ploemeur, Nostang, Pluvigner, Plélo, Riec. Invoqué pour la rage et les maux de dents.
- 25 v ste Catherine. Très vénérée en Bretagne. — Le même jour, s. Herblon ou Hermeland, abbé d'Aindre (viii^e s.). Patr. de Bouaye, St-Herblain de la Roussière, Aindre, Guenrouët, St-Herblain, Aindret, St-Herblon, Béganne, St-Erblon. Chap. à Aindre. Invoqué par les paralytiques.
- 26 s (du 25) s. Thelïau, év. de Landaff (vi^e s.). Patr. de Châteauneuf-du-Faou, Landeleau, St-Thelo. Ch. à Plogonnec.
- 27 D AVENT. — s. Maudez, ermite. C'est l'un des saints bretons qui ont le plus de chapelles. Patron de St-Maudan, Plumaudan, St-Maudez, Landebaëron, Duault, Lanmodez, etc. Invoqué pour les enflures aux genoux.
- 28 l ste Haude, sœur de s. Tanguy, vierge (vi^e s.). Patr. de Landunvez. Chapelle à Porzal en Lampaul-Ploudalmezeau.
- 29 m AVENT. — s. Houardon, évêque de Léon (vi^e s.). Patron de Landerneau. Chapelle à Camlez.
- 30 m (du 27) s. Goustan, frère convers de l'abbaye de Rhuis (ix^e s.). Patron de St-Goustan d'Auray et de St-Goustan de Rhuis. Chapelles à Hœdic et au Croisic. Villages à Quistinic et à Theix.

DÉCEMBRE — KERZU

Les jours décroissent pendant ce mois de 17 minutes.

N. L. le 1, à 9 h. 20 du soir. | P. Q. le 16, à 11 h. 14 du matin.
P. Q. le 9, à 7 h. 14 du soir. | D. L. le 23, à 10 h. 45 du matin.
N. L. le 31, à 4 h. 30 du soir.

- 1 j s. Tugdual, abbé et premier évêque de Tréguier (vi^e s.). Patron de Pabu, Boqueho, Plouray, St-Tugdual, Grand-Champ, Combrit, St-Pabu, Trébabu, Lababan, St-Tual. Nombreuses chapelles. Invoqué pour les maladies de poitrine.
- 2 v s. Tadec, abbé et martyr. Peut-être le même que s. Tadec qui est patron de Landudec : Chapelles à Poullaouen et à Spézet.
- 3 s (du 1^{er}) s. Eloi. Très populaire en Bretagne. Patron des chevaux (v. s. Alar : 24 juin).
- 4 D ste Barbe. Très populaire en Bretagne. Invoquée contre la foudre et les éclairs.
- 5 l (sans date) s. Envel, le jeune, solitaire. Chapelle à Plounévez-Moëdec.
- 6 m s. Nicolas. Son culte est très répandu en Bretagne et semble être relativement récent.
- 7 m (du 11) s. Fidweten, moine de Redon (ix^e s.).
Immaculée Conception.
- 8 j s. Budoc, évêque de Vannes (vii^e s.).
- 9 v (du 9) s. Budoc, évêque de Dol.
- 10 s s. Envel, l'aîné, abbé. Patron de Loquenvel. Invoqué pour la protection des bestiaux contre les loups.
- 11 D s. Corentin, premier évêque de Quimper (v^e s.). Patron de Quimper, de St-Connan. Chapelles à Berrien, Briac, Daoulas, Lanmeur, Loperhet, etc. Invoqué contre la paralysie.
- 13 m s. Josse (v. le 11 juillet) est vénéré aussi ce jour.
- 14 m Q. T. — s. Guigner, prince d'Irlande, martyr (v^e s.). Patron de Pluvigner, Loc-Eguiner.
- 15 j Le bienheureux Jean Discalceat, recteur et religieux (xiv^e s.). Invoqué pour retrouver les objets perdus.
- 16 v s. Judaël, roi de Domnonée, disciple de s. Méen (vii^e s.). Patron de Gaël. Chapelles à Pommerit-Jaudy et Campénéac.
- 17 s s. Briac, abbé, disciple de s. Tugdual (vi^e s.). Patron de St-Briac, Bourbriac. Chapelle à Lanleff. Invoqué contre la folie.
- 18 D (sans date) ste Candide, abbesse. Patronne de Scaër. Statue à St-Hernin.
- 19 l Octave de s. Corentin (Propre de Quimper).
- 20 m (du 7 août). Bienheureux Cassien, de Nantes, martyrisé le 7 août 1638 en Abyssinie.
- 24 m (sans date) ste Evette. Chapelle à Esquibien. Protectrice des pêcheurs de la baie d'Audierne.

- 22 j (sans date) s. Pôtan. Une commune des Côtes-du-Nord porte son nom.
- 23 v (sans date) s. Riagat. Patron de Treffogat.
- 24 s (sans date) s. Sabulain. Patron de Peillac.
- 25 D NOËL.
- 26 l s. Etienne, très populaire en Bretagne. Nombreux patronages.
- 27 m s. Alain, évêque de Cornouaille. Ancien patron de Corlay. Chapelles en Bannalec, Gouesnach. Statues à la Forêt-Fouesnant, à Pleuven.
- 28 m (sans date) s. Servan, apôtre des Orcades, dont le culte a sans doute été remplacé par celui de s. Servais.
- 29 j (sans date) s. Clément, évêque de Vannes (VI^e s.).
- 30 v (du 31) s. Sylvestre. Chapelle en Langoëlan. Statue en la chapelle St-Corentin de Briec.
- 31 s ste Colombe, vierge et martyre. Patronne de Ste-Colombe. Chapelle à Lanloup. Invoquée par les mères pour donner des forces à leurs enfants.

Comte R. DE LAIGUE.

Ce calendrier, qui n'est que provisoire, a été établi par nous d'après les travaux de MM. de Kerviler, du Mottay, commandant Faty, etc.

Saint Judicaël. — Saint Judicaël, roi de Domnonée, se retira à Gair et se fit moine sous la houlette de saint Méen. Il mourut en odeur de sainteté le 16 décembre 652. Le règne de ce grand roi a été décrit par notre historien national La Borderie, et il reste l'une des gloires les plus pures et les plus illustres de la patrie bretonne. On le fête le 16 décembre.

Saint Briac. — Saint Briac naquit en Irlande. Après avoir été disciple de saint Tugdual, il bâtit par son ordre un monastère à Bourbriac, puis il fit le pèlerinage de Rome. A son retour il resta deux ans aux environs d'Arles et mourut vers 555 dans son monastère. On voit encore son tombeau à Bourbriac. On le fête le 17 décembre.



Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631
 ANNUAIRE OFFICIEL D'ILLE-ET-VILAINE pour 1910. — 78^e année. Ouvrage de plus de 1.500 pages de renseignements. — Ille-et-Vilaine : 2 francs. Autres départements : 4 francs. — Franco : 1 fr. 85 en plus.

Tableau des plus grandes Marées de l'année 1910.

Le Soleil et la Lune, par leur attraction sur la mer, déterminent des oscillations de son niveau dont la période principale, due à la Lune, est sur nos côtes d'environ un demi-jour. Ces oscillations sont toutefois indépendantes, et elles se combinent pour former la marée que nous observons. Leur amplitude sur nos côtes est la plus grande en syzygies, époque en périgée et dans le plan de l'équateur. On calcule avec les données astronomiques des positions du Soleil et de la Lune un nombre que l'on appelle coefficient et qui représente l'amplitude relative de l'onde semi-diurne. On est convenu de prendre pour unité de ce coefficient la demi-amplitude de la marée de syzygie correspondant aux déclinaisons nulles et aux moyennes distances du Soleil et de la Lune. Le tableau suivant indique la date des grandes marées pendant l'année 1910 aux ports de Saint-Malo, Cherbourg, Brest, Port-Louis et Saint-Nazaire. La marée basse est généralement séparée de la marée haute par un intervalle d'environ 6 heures 12 minutes.

MOIS	PHASE de la Lune	JOUR de la Marée	HAUT. à St-Malo	HEURES				
				St-Malo	Cherbourg	Brest	P.-Louis	St-Nazaire
Janvier	N. L. 11	13 Janv.	117 déc.	7 34 m	9 22 m	5 19 m	4 55 m	4 59 m
	P. L. 25	27 —	117 —	7 40 m	9 28 m	5 25 m	5 1 m	5 4 m
Février	N. L. 10	12 Févr.	124 —	8 1 m	9 50 m	5 47 m	5 24 m	5 24 m
	P. L. 24	26 —	117 —	7 53 m	9 41 m	5 38 m	5 14 m	5 16 m
Mars	N. L. 11	13 Mars.	128 —	7 40 m	9 28 m	5 25 m	5 1 m	5 4 m
	P. L. 25	26 —	116 —	6 57 m	8 43 m	4 41 m	4 17 m	4 24 m
Avril	N. L. 9	11 Avril.	129 —	7 14 m	9 1 m	4 58 m	4 35 m	4 39 m
	P. L. 24	25 —	114 —	6 56 m	8 42 m	4 40 m	4 16 m	4 23 m
Mai	N. L. 9	9 Mai.	125 —	6 6 m	7 51 m	3 50 m	3 28 m	3 39 m
	P. L. 24	24 —	111 —	6 41 s	8 27 s	4 25 s	4 2 s	4 10 s
Juin	N. L. 7	7 Juin.	121 —	6 7 s	7 52 s	3 51 s	3 29 s	3 40 s
	P. L. 22	24 —	110 —	7 31 s	9 19 s	5 16 s	4 52 s	4 56 s
Juillet	N. L. 6	7 Juillet.	117 —	6 47 s	8 33 s	4 31 s	4 8 s	4 15 s
	P. L. 22	24 —	115 —	7 58 s	9 47 s	5 44 s	5 21 s	5 21 s
Août	N. L. 5	6 Août.	117 —	7 24 s	9 11 s	5 8 s	4 44 s	4 48 s
	P. L. 20	22 —	122 —	7 40 s	9 28 s	5 25 s	5 1 s	5 4 s
Sept.	N. L. 3	4 Sept.	119 —	7 4 s	8 51 s	4 48 s	4 24 s	4 30 s
	P. L. 19	20 —	127 —	7 17 s	9 4 s	5 1 s	4 38 s	4 42 s
Octob.	N. L. 3	3 Octob.	119 —	6 38 s	8 24 s	4 22 s	3 59 s	4 7 s
	P. L. 18	19 —	129 —	6 48 s	8 34 s	4 32 s	4 9 s	4 16 s
Nov.	N. L. 2	2 Nov.	116 —	6 38 s	8 24 s	4 22 s	3 59 s	4 7 s
	P. L. 17	17 —	127 —	6 23 s	8 8 s	4 7 s	3 4 s	3 54 s
Déc.	N. L. 1	2 Déc.	112 —	6 28 m	8 14 m	4 12 m	3 49 m	3 8 m
	P. L. 16	17 —	123 —	6 31 m	8 17 m	4 15 m	3 52 m	4 1 m
	N. L. 31	31 —	108 —	6 10 m	7 56 m	3 54 m	3 32 m	3 42 m

Pour obtenir les heures et hauteurs des pleines mers :

Retranchez des heures et hauteurs de St-Malo.			Ajoutez aux heures de St-Malo		
Pour le Phare des Heaux	21 min.	16 déc.	Pour Cancale	9 min.	6 déc.
Bréhat	48 —	16 —	Iles de Chausey	7 —	5 —
Paimpol	6 —	16 —	Granville	1 —	10 —
Portrieux	7 —	16 —	Regnéville	8 —	0 —
Binic	4 —	15 —	Saint-Germain	8 —	3 1/2 —
Le Légé	2 —	12 —	Havre de Carteret	14 —	11 —
Dahouet	3 —	10 —	R. des Ecrehoux	15 —	11 —
Erquy	3 —	9 —	Jersey (V.-Château)	14 —	11 —
Plat. d. Minquiers	4 —	5 —	Jersey (St Aubin)	16 —	11 —
			Dialette	39 —	24 —

MARCHÉS DE LA RÉGION

ILLE-ET-VILAINE

- Lundi.** — Bain, Béchère, Combourg, Ifendic, Piré (marché au beurre), Plaine-Fougères, Redon, Retiers, Saint-Brice, Saint-Énogat, Sens, Vitré.
- Mardi.** — Antrain, Baulon, Gaël, Hédel, La Guerche, Médéac, Pipriac (depuis septembre jusqu'à février), Remes, Saint-Aubin-d'Aubigné, Saint-Malo, Saint-Pierre-de-Plesguen, Saint-Servan, Servon.
- Mercredi.** — Brain, Bréal-sous-Montfort, Châteauneuf, Fougères, Guignen, Guipry, Janzé, Liffré, Lohéac, Louvigné-de-Bais, Montauban, Pleurtuit, Saint-Énogat, Saint-Germain-sur-Ille, Tinténiac, Tremblay.
- Judi.** — Argentré, Bais, Bazouges-la-Pérouse (les trois derniers jours des trois premiers mois de l'année, GRAINS, VOLAILLES, BESTIAUX, etc.), Bourg-des-Comptes, Cancale, Châteaugiron, Grand-Fougeray, Guichen (3^e vendredi de chaque mois), Maure, Melesse, Montreuil-sur-Ille, Mordelles, Redon, Romillé, Saint-Aubin-de-Cormier, Saint-Georges-de-Reintembault.
- Vendredi.** — Antrain, La Chapelle-Chaussée, Châteaubourg, Guichen, Louvigné-du-Désert, Marligné-Ferchaud, Montfort, Le Pertre, Rennac, Saint-Énogat, Saint-Malo, Saint-M'Hervé, Saint-Servan.
- Samedi.** — Dol, Fougères, Gennes, Lohéac, Marcellé-Robert, Plélan, Plouganevel, Redon, Rennes, Saint-Énogat, Saint-Méen, Le Sel.

COTES-DU-NORD

- Dimanche.** — La Motte, Grâce-Uzel.
- Lundi.** — Caulnes, Châteaudren, Moucontour, Perros-Guirec, Pontrioux, Ploubalay, Plémet, Saint-Nicolas-du-Pélem, Plainel.
- Mardi.** — Bourbriac Etalles, Jugon, Langast, Paimpol, Pléneuf, Pluzonet, Quimlé, Rosirenen, Yffiniac.
- Mercredi.** — Broons, Callac, Guenroc, Matignon, Merdrignac, Plestin, Saint-Brieuc, Tréguier, Uzel, Vieux-Marché, Saint-Quay-Portrieux, Plouaret, Trébry.
- Judi.** — Belle-Isle-en-Terre, Binic, Corlay, Dinan, La Chèze, Lamballe, Lannion, Lézardrieux, Maël-Carhaix, Pléac, Plouvara.
- Vendredi.** — Bégard, Collinée, L'Anvoillon, La Roche-Derrien, Mûr, Plougenast, Plufur, Quintin, Saint-Jouan-de-l'Isle, Loguivy-Plougras. Tous les vendredis, marché de veaux à Loudéac.
- Samedi.** — Erquy, Evran, Gouarec, Guingamp, Loudéac, Plancœt, Plénée-Jugon, Plubian, Plouha, Saint-Brieuc, Tonquédec, Tréguier, Prat, Plouézec, Plouasne.

FINISTÈRE

- Lundi.** — Brest, Lesneven, Douarnenez, Concarneau, Crozon, Guerlesquin.
- Mardi.** — Daoulas, Saint-Pol-de-Léon, Pont-Aven, Pleyben, Concarneau.
- Mercredi.** — Quimper, Lannilis, Landivisiau, Châteauneuf.
- Judi.** — Pont-l'Abbe, Pont-Croix, Gouesnou, Châteaulin, Huelgoat, Audierne, Gouesnou.
- Vendredi.** — Brest, Quimperlé (ainsi que la veille de Noël), Concarneau, Lannilis, Douarnenez.
- Samedi.** — Quimper, Landerneau, Saint-Renan, Carhaix, Le Faou, Morlaix, Douarnenez, Audierne.

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631
 Le petit INDICATEUR SIMON
 Guide de poche. — Horaire des chemins de fer, des tramways
 et des marées de Bretagne.
 L'exemplaire : 0 fr. 20. — Abonnement annuel : 0 fr. 75.

LOIRE-INFÉRIEURE

- Lundi.** — Vieilleville, Mauves, Nozay, Herbignac, Ponthâteau.
- Mardi.** — Chantenay, Varades, Paimbœuf, Pornic, Saint-Nazaire, Blain, Le Croisic, Boussey, Batz, Poulignen.
- Mercredi.** — Légé, Machecoul, Châteaubriant, Saint-Michel-Chef-Chef, Pornichet, Vigneux, Savenay.
- Judi.** — Chantenay, La Chapelle-Basse-Mer, Saint-Jullien-de-Concelles, Chapelle-Heulin, Ancenis, Les Montiers, Port-Saint-Père, Fay-de-Bretagne, Temple-de-Bretagne, Coëron, Plessé, Camphou, Pornic, Frossay, Arthon-en-Retz.
- Vendredi.** — Rezé, Sucé, Clisson, Légé, Ligné, le Loroux-Bottreau, Saint-Philbert-de-Grandlieu, Nort-sur-Erdre, Paimbœuf, Rouans, Sainte-Pazanne, Saint-Nazaire, Bouvron, Saint-Étienne-de-Mont-Luc, Le Croisic, Poulignen, Saint-Nicolas-de-Redon, Malville.
- Samedi.** — Bourgneuf-en-Retz, Le Pellerin, Pornichet, Batz, Guérande.
- Dimanche.** — Basse-Indre, Légé, Ancenis, La Montagne, Pornic, Saint-Michel-Chef-Chef, Saint-Père-en-Retz, Saint-Nazaire, le Poulignen.

MORBIHAN

- Lundi.** — Pontivy, Auray, Plœrmel, Gourin, Plouay, Questembert.
- Mardi.** — Rochefort, Belle-Isle, Pont-Scorff, Pluvigner, la Roche-Bernard, la Trinité-Portoët, Saint-Jean-Brévelay, Etel, Carentoir, Rochefort, Pléren.
- Mercredi.** — Vannes, Lorient, Port-Louis, Rohan, Guer, le Faouët, Cléguérec, Landeven, Pésule.
- Judi.** — Hennebont, Malestroit, Locominé, la Roche-Bernard, Guémené, le Bois de la Roche, Sarzeau, Locmariaquer, Ménéac.
- Vendredi.** — Pontivy, Auray, le Palais (en Belle-Isle), Muzillac, Theix, Mauron, Elven, Grand-Champ, Allaire, Malansac.
- Samedi.** — Vannes, Lorient, Josselin, Port-Louis, Baud, la Gacilly, Mauron, Arzon, Quiberon.
- Tous les mardis, marché aux veaux à Plœmeur.
 Le jeudi de chaque semaine, marché aux bestiaux à Hennebont.
 Tous les samedis, marché à Vannes pour les veaux et moutons (Le marché se tiendra le vendredi lorsque le samedi sera un jour férié).
 Du 4 mai au 2 septembre, le jeudi de chaque semaine, marché aux vaches à la Roche-Bernard.

Le Petit Indicateur Simon

MÉDAILLE D'OR, RENNES 1897

Guide-Horaire de Bretagne (Côte d'Emeraude)

Indispensable aux voyageurs et aux touristes.

Publication trimestrielle contenant : L'horaire des chemins de fer de Bretagne, des Tramways, des Bateaux, des Excursions en mer, la Carte du réseau de l'Ouest, le prix des places des billets simples, aller et retour, de bains de mer, de voyages circulaires, etc., des indications sur le service des Postes, Télégraphes, Téléphones, de nombreux renseignements sur les lieux d'excursions et de bains de mer du littoral breton, etc., etc.

L'Exemplaire, 0 fr. 20 — L'Abonnement, 1 franc.

Le Petit Indicateur est remboursé à toute personne faisant une commande de 100 cartes de visite à l'Imprimerie SIMON.

Annuaire officiel d'Ille-et-Vilaine pour 1910. — 78^e année.
Ouvrage de 1 500 pages de renseignements.
Pour l'Ille-et-Vilaine : 2 fr. — Pour les autres départements : 4 fr.

Pour recevoir franco, ajouter 0 fr. 85 aux prix ci-dessus.

A L'IMPRIMERIE FR. SIMON, A RENNES
Boulevard I aënnec, 38 et quai Lamartine, 17

FOIRES D'ILLE-ET-VILAINE

NOTA. — Les foires qui tombent un dimanche ou un jour férié sont remises au lendemain.

Arrondissement de Rennes.

NOTA. — Toutes les foires de cet arrondissement qui ne sont pas marquées par une date fixe, et qui, d'après une fête mobile tomberaient le premier jour du mois, seront de droit remises au lendemain, à cause de la foire de Rennes.

Rennes, le 1^{er} de chaque mois.
Acigné, le dernier lundi d'août.
Aubigné, le 1^{er} jeudi de carême, le jeudi de la mi-carême, le 3 nov.
Belton, le 3^e lundi de janvier, mai, juin et septembre.
Bourgbarré, 30 novembre.
Cesson, le lundi après le 8 mai et après la Saint-Martin (nov.).
Châteaugiron, le 4^e jeudi d'avril, de mai et de sept., 25 juin.
Châtillon-sur-Sciche, 14 septemb.
Chartres, le lundi de la Pentecôte.
Chavagne, 18 octobre.
Corps-Nuds, le mardi avant Pâques, le mardi après la St-Pierre, 2^e mardi d'octobre, mardi avant Noël.
Dingé, mardi après Pâques, jeudi après le 15 juillet, lundi de la semaine des quatre-temps de la St-Michel (dite Saint-Maurice), jeudi avant la veille de Noël.
Dourdain, le 3^e mardi de février et de juillet.
Ercé, 3^e mercredi d'avril et d'oct.
Feins, mercredi qui précède la Saint-Martin, mercredi qui suit la Saint-Georges.
Gevezé, 3^e mardi de février, 3^e mardi de mars, mai, juin, et octobre, 3^e mardi de déc.
Guipel, 2^e lundi de mars, 1^{er} lundi de mai ou le 2^e lundi si le 1^{er} est jour de foire à Rennes, 2^e lundi d'octobre.
Hédé, 1^{er} mardi de chaque mois, toutefois cette foire est renvoyée au 2^e mardi lorsque la foire de Rennes a lieu le 1^{er} mardi du mois; les mardis après la St-Jean, la St-Laurent, la Ste-Croix, la St-Simon, la St-André, ou le jour même de ces fêtes, si elles tombent le mardi.
Janzé, 2^e mercredi d'avril, mai, juin, juillet et oct. (marchés aux chevaux), 15 septemb., 11 nov.
La Bouexière, 24 avril, 15 septemb., 30 novembre.

Le Rheu, lundi de la Pentecôte.
L'Hermitage, le mardi après le dimanche de la Fête-Dieu et le 1^{er} mardi d'octobre.
La Mézière, 3^e mardi de janv., d'avril et de juillet, 29 septembre.
Liffré, 2 mai, 25 juin, 29 septembre, 9 octobre.
Livré, 2 mars et le lundi de Pâques.
Melosse, le 3^e jeudi des mois de fevr., avril, d'août, d'oct., et déc., le mardi après le dim. de la Pent.
Montreuil-le-G., 4^e lundi de mars, lundi de la Pent., 4^e lundi d'oct.
Montreuil-sur-Ille, 1^{er} jeudi d'avril, lundi av. 14 juil. et 2^e jeudi d'oct.
Mordolles, 2 août, 6 novembre.
Nouvoitou, lundi de la Pentecôte.
Noyal-sur-Vil., le lun. apr. le 3 fev.
Pacé, 2^e lundi de fevr., 2^e lundi de mars, lundi apr. l'Ascension, 2^e lundi après la St-Pierre, 16 oct.
Parthenay, le lundi qui suit le 19 octobre.
Piré, le vendredi après la Quasimodo, le lundi après la St-Pierre.
Sens, les lundis gras, de Pâques et de la Pentecôte, 4^e lundi de sept. et de nov. (Ste-Catherine), Servon, le lundi après la St-Denis, marché aux bestiaux le 2^e mardi de chaque mois.
Saint-Armel, 16 août.
St-Aubin-d'Aubigné, 3^e mardi de fevr., av., juin, août, oct. et déc.
Saint-Germain-sur-Ille, 2^e mer. de janv., mai, juin, août, sep., oct. et nov. mer., après Pâques.
Saint-Gilles, 12 avril, 22 juillet, 2 septembre, 3 novembre.
Saint-Jacques, le lundi avant la Saint-Jean.
Saint-Médard-sur-Ille, le 4^e lundi de février et 3^e lundi de juillet.
Vezin, le mardi de Pâques.
Vieuxvy-sur-Conesnon, 1^{er} lundi d'août.
Vignoc, 3^e jeudi de mars, mai et sep.

Arrondissement de Fougères.

Fougères, le 1^{er} sam. après le 1^{er} janv., foire de la Chandeleur, le sam. le plus près de la fête; foire de la mi-car., le sam. qui suit; foire des Raueaux, le sam. précédent; foire des Rogations, le sam. suiv.; le sam. après la St-Jean, le 3 août; foire de l'Augvine, le mardi qui suit le 1^{er} sept., dure 2 jours, et si le 2^e jour est férié, la foire continue le jour suiv.; foire de la Saint-François, le samedi suiv.; foire de St-Léonard, le samedi suiv.
Antrain, 2^e mardi de Pâques, de mai et d'août; foire de la St-Denis, 2^e mardi d'octobre, 2^e mardi de décembre; marché aux veaux le mardi.
Baillé, 1^{er} mardi d'avril et de nov.
Bazouges-du-Désert, 1^{er} lundi de mars et 24 juillet.
Bazouges-la-Pérouse, dernier jeudi de janv., fev. et mars; foire de St-Georges, le jeudi qui suit le 23 avril; foire de St-Bar. abe. le jeudi qui suit le 11 juin; foire de la Madeleine, le jeudi qui suit le 22 juil.; foire de la St-Barthélemy, le jeudi qui suit le 24 août; foire de la Ste-Croix, le jeudi qui suit le 14 sept.; foire de la St-Michel, le 29 sept.; foire de la St-Martin, le jeudi qui suit

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631
TRAVAUX EN TOUTS GENRES POUR LES ADMINISTRATIONS, LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
BROCHAGE ET RELIURE
Un important Atelier annexé à l'Etablissement permet de livrer les Ouvrages entièrement terminés.

le 11 nov.; foire des Innocents, le jeudi qui suit le 28 déc. (toutes les foires portées au jeudi suivant la fête se tiennent le jour même de la fête si ce jour est un jeudi).
Billé, 1^{er} mardi de mai et d'octobre.
Chauvigné, lundi qui suit le 14 juillet.
Cogles, 1^{er} jeudi d'avril et le jeudi qui suit le 23 juin.
Le Ferré, le lundi suivant le 29 juin, le 1^{er} lundi de septembre.
Le Loroux, dernier lundi de février, 2^e lundi de mai, 25 août, 3^e lundi de septembre.
Louvigné-du-Désert, le 1^{er} vendredi de mars, mai et octobre.
Montours, 1^{er} mardi de mai et le mardi qui suivra le 25 août.
St-Aubin-du-Cormier, 2^e jeudi des mois de janvier, février, mars, avril, mai, juillet, août, novembre et décembre et le 3^e jeudi

des mois de juin, septembre et octobre.
St-Brice-en-Cogles, le 3^e lundi de mars, juin, sept. et novembre.
St-Georges-de-Reintembault, jeudi qui suit l'Épiphanie, jeudi avant le dim. gras, jeudi de la mi-car., 24 avril, 3^e jeudi de juin, jeudi qui suit le 23 août, jeudi qui suit le 1^{er} novembre.
St-Germain-en-Cogles, le mardi de Pâques et le dernier mardi de juillet.
St-Hilaire-des-Landes, le 3^e mardi de mai et d'octobre.
St-Marc-le-Blanc, le lundi qui suit le 25 avril et le lundi suivant le 29 septembre.
St-Ouen-des-Alleux, 1^{er} mercr. de mars, juillet et octobre, le 1^{er} mercredi après la St-Georges.
Saint-Ouen-la-Rouërie, lundi après le 9 mai, 3^e lundi d'août.
Tremblay, 2^e lundi de mars, juin et septembre.

Arrondissement de Montfort.

Montfort, foire de la Purification le 3 février; de la St-Marc 25 avril; de la St-Jean 25 juin; mardi après le 18 oct.; de St-Nicolas le 6 décembre; 3^e vendredi de janvier, mars, mai, juill., août, sept. et nov.; marché forain le 4^e samedi de ch. mois.
Bécherol, dernier lundi de chaque mois, lundi après le 15 janvier, le premier lundi de Carême et le lundi de la Quasimodo.
Bédée, dernier mardi de janvier, mars et juillet, 9 septembre.
Boisgervilly, lundi après la Trinité, 4^{er} lundi d'octobre.
Bréal-sous-Montfort, 3^e mercr. de févr. (si le mercredi tombe le 15, la foire a lieu le 2^e), 2^e mercr. de mai, 2 juillet (le 3^e si la foire de Rennes est le 2), 15 novembre.
Brétéil, 2^e mardi de mai.
Clayes, 22 juin et 27 décemb.
Gaël, 2^e mardi de mars, 1^{er} mardi de juin, 22 août, 18 octobre, 3^e mardi de décembre.
Issendic, 2^e lundi de janv., avril, oct. et 2^e lundi ap. la St-Pierre.
La Chapelle-Chaussée, dernier vend. de févr., lundi après la Pentecôte, dern. vend. juill., oct.

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631

LE STYLOGRAPH, élégant appareil de poche pour écrire à l'encre, renfermant un stylographe et un réservoir d'encre : Très commode et très pratique. Prix : 3 fr. 50 ; franco poste : 3 fr. 75. — Le flacon d'encre : 0 fr. 40 ; franco poste : 0 fr. 50.

Landujan, dernier mardi de févr.
Langan, 28 juin, 2^e mercredi d'octobre.
Les Iffs, dern. jeudi d'avril, sept.
Le Verger, 29 juin ou lendemain si le 29 est jour férié.
Maxent, 2^e jeudi d'avril et d'oct.
Medreac, le 2^e mardi de ch. mois, sauf pour octobre, où elle a lieu le 16.
Montauban, 23 avril, merc. après le 10 août, 29 sept., 11 et 15 nov.
Monterfil, 20 juin et 2^e lundi sept.
Pacé, le 2^e lundi de février.
Paimpont, lundi de la Pentecôte.
Plelan, 2^e samedi de janv., mars, juin, juillet, sept., oct. et déc.
15 février, 1^{er} samedi d'avril, 19 mai, 4 août, 3 nov.; marché forain le 4^e sam. de ch. mois.
Pleumeleuc, 3^e mercredi de janvier, 2^e mercredi de mai.
Quédillac, 2^e mardi de mai, 3^e mardi de septembre.
Romillé, 1^{er} jeudi de février, avril, juill., août, octobre et décembre (lorsque ces foires tombent le même jour que celle de Rennes elles sont reportées au jeudi suivant).
Saint-Malon, 6 mai, dernier lundi de juillet; 26 décembre.
St-Méen, mardi avant la St-Jean, 9 octobre, dernier samedi de chaque mois.
St-Péran, lundi après le 29 juin.
St-Pero, mercredi après Pâques.
Saint-Thurial, 2 mai.
Talensac, 2^e lundi de juin, 10 août.
Treffendel, 23 avril, 30 août.

Arrondissement de Redon.

Redon, 2^e et 4^e lundis de chaque mois, lundi saint et 24 octobre.
Bain, mardi après Pâques, lendemain de la Pentecôte, lundi ap. la Saint-Martin et la petite foire de la Saint-Martin, 3^e lundi de ch. mois (foire aux chevaux).
Baulon, 2^e mardi de chaque mois, marché forain le 4^e mardi de chaque mois.
Bourg-des-Comptes, 25 juin, foire St-Jean; 9 oct., foire St-Denis.
Bovel (en Maure), 3^e jeudi de juin, 11 septembre.
Brain, 2^e mardi de févr., 25 avr., 7 novembre.
Bruc, 23 avril, 1^{er} jeudi de nov.
Campel, 24 juin (ou le lendemain quand le 24 tombe le dimanche ou le mercredi), 1^{er} décembre.
Chanteloup, le 1^{er} mardi de sept.
Combléssac, 3^e jeudi d'avril et 3^e jeudi de février.
Ércé-en-Lamée, le dern. samedi de févr.; le mardi qui suit le 25 avr.; le 1^{er} samedi d'oct.; assemblée le dim. le plus près du 24 juin.
Grand-Fougeray, 1^{er} jeudi de ch. mois, 3^e jeud. de nov., déc., janv., fév. et mars, jour de la mi-carême, jeu. apr. la Quasimodo, jeu. apr. l'Ascension, 29 août, 19 octob., 21 décembre.
Goven, 11 novembre.
Guichen, marché forain le 3^e vendredi de chaque mois.
Guignen, 1^{er} mercr. de janv. mercr. de la sem. de la Passion, 1^{er} mercr. ap. la St-Michel (si ce mercr. arrivaient le 1^{er} du mois, la foire ser. remise au lendem., à cause de celle de Rennes), 3^e mercr. de juil.

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631

TRAVAUX EN TOUS GENRES POUR LES ADMINISTRATIONS, LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
BROCHAGE ET RELIURE
Un important Atelier annexé à l'Établissement permet de livrer les Ouvrages entièrement terminés.

Guipry, 2^e mardi de février, 3 mars, jeudi après la mi-carême, mardi après la Quasimodo, 4^e mardi d'avril et de mai, mercredi avant la Pentecôte, 4^e mardi de juillet, mardi après le 8 septembre.

La Chapelle-Bouëxic, 8 mai.

La Couyère, 3^e jeudi d'octobre.

La Dominelais, dernier mardi de février, 16 septembre.

Laillé, lundi de la Quasimodo, 29 juin, 29 septembre.

Lalleu-Saint-Jouin, 1^{er} jeudi de mai et d'octobre.

Langon, 5 fév., 1^{er} mardi d'avril, 15 mai.

Le Sel, 1^{er} mardi de fév. et d'oct., 1^{er} mardi d'avant la Madeleine.

Lohéac, 2^e samedi de chaque mois, samedi saint, jeudi qui suit le dimanche de la Pentecôte, mardi après le 4 juillet (St-Martin), 5 août et 27 déc.; à St-Germain-des-Prés, 24 juin et 22 sept.

Maure, le 3^e jeudi de chaque mois; la foire dite « Malaunay d'été » le 3 mai; si le 3^e jeudi coïncidait avec le Jeudi saint, la foire serait renvoyée au jeudi de Pâques; s'il tombe le jour de l'Ascens. ou de l'Assomp., elle a lieu le lendem.

Messac, 5 mars, 1^{er} mardi après la Saint-Philippe, 31 juillet.

Arrondissement de Saint-Malo.

St-Servan, 14 mai (15 jours), 3^e lundi d'août, foire de Château-Malo.

Bagner-Morvan, dern. lun. de juin.

Bagner-Pican, dernier lundi d'août, foire St-Gilles, à la Mancellière; lundi plus près du 11 novemb.; foire Saint-Martin.

Cancalle, mercredi après Pâques.

Noë-Blanche, le 2^e mardi de janvier et de mars.

Pipriac, 3^e mardi de chaque mois, 2 mai, 26 et 27 octobre.

Pléchâtel, 2^e mardi après la Quasimodo, mardi ap. la St-Denis.

Poligné, le 9 mai (jour St-Nicolas).

Renac, 7 mars, 15 avr., 28 août, foire de Saint-Julien; 5 octobre et 30 novembre.

Sixt, les 1^{er} merc. de janv, mars, juin, juillet, août, sep. et déc., 1^{er} merc. des mois de févr., d'avril et de nov., 5 mai, 9 oct.

Ste-Anne-sur-Vilaine, 1^{er} mercredi de février, 27 avril.

St-Ganton, 25 février, 29 avril, 15 septembre, 23 janvier, 27 mars.

St-Just, 2^e mardi de mars, 2^e mardi d'avril, 10 mai, foire St-Mathurin; 25 août, foire de St-Louis.

St-Malo-de-Phily, 2^e jeudi de mars, (le jeudi suiv. si elle coïncidait avec celle ayant lieu à Guipry, le jeudi qui suit la mi-carême, 8 septembre.

St-Séglin, 3^e mardi de mai et d'oct.

St-Sulpice-des-L., 1^{er} mardi de mars, mardi av. les Rogations.

Teillay, le mardi de la Pentecôte, mardi avant le 14 septembre.

Treshœuf, mardi qui précède le 24 juin, jour de la Saint-Jean.

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631

TIRAGE DES ILLUSTRATIONS
GRAVURES SUR BOIS. — PHOTOGRAVURE, ETC., ETC.
CHROMOTYPOGRAPHIE

15 juil., 5 et 15 août, 1^{er} sept.

(Angevine), renv. au lend. si la foire de Rennes tombe le même jour; 15 sept., 12 oct., 15 nov., 15 déc.; ces dates étant un lundi la foire a lieu le jour même.

Cuguen, 1^{er} lundis de mai et d'oct.

Dol, le dernier samedi de chaque mois; la foire St-Luc demeure fixée invariablement aux deux derniers samedis d'octobre.

Epiniac, lundi de la Pentecôte.

La Boussac, lundi de la Quasimodo, et 3^e lundi de septembre.

La Chapelle-aux-Filtzméens, 4^e mardi d'avril et d'octobre.

La Fresnais, le 2^e lundi de sept.

La Gonesnière, 26 avril, 2^e lundi de novembre.

La Richardais, lundi apr. le 26 juil.

Le Tronchet, assemblée et marché d'outils agricoles le dimanche après le 2 fév., foire le lendem.

Meillac, 1^{er} samedi de mai, samedi précédant le 3^e dim. d'août.

Miniac-Morvan, 2^e lundi d'avril et 15 sept., au bourg; 22 juin et 1^{er} lundi de déc., au vieux bourg.

Minibic-sur-Rance (le), 4^e lundi de février.

Mont-Dol, lundi après l'Ascension, dernier lundi de septembre, foire de la Saint-Michel.

Parané, le lundi gras, 16 nov.

Pleine-Fougères, le lundi gras, le lundi de Pâques, le lendemain de l'Ascension, de la St-Jean-Baptiste, le 1^{er} lundi de nov.

Pleugueneuc, dern. sam. de ch. m.

Pleurtuit, le lundi après le 15 février, lundi qui suit le 29 juin, 1^{er} lundi d'oct., 3^e lundi de déc.

Roz-Landrieux, 16 août.

Roz-sur-Couesnon, lendemain de la Fête-Dieu, prem. lundi d'oct.

Sains, 1^{er} lundi de mars, 3^e lundi de septembre.

Saint-Benoît-des-Ondos, 1^{er} lundi de juillet.

Saint-Briac, 28 octobre.

St-Broladre, 1^{er} lundi de fév. et lundi le plus près du 27 juillet.

St-Coulomb, le lend. de la Trinité.

Saint-Domineuc, le mardi gras, le lundi après la Fête-Dieu, le lundi avant la Toussaint; dern. vendredi de chaque mois.

St-Georges-de-Grohaine, 2^e lundi de juin et 3^e lundi de décembre.

St-Guinoux, 1^{er} lundi de mars.

St-Jouan-des-Guèrets, 3^e lundi de janvier.

St-Lunaise, 2^e lundi ap. le 29 juin.

Saint-Méloir-dos-Ondes, 1^{er} lundi d'avril, 3^e lundi de juillet, foire de la Madeleine. Le dernier lundi de novembre de chaque année.

St-Pierre-de-Plesguen, 3^e mardi d'avril et 4^e mardi d'octobre.

St-Suliac, 2^e lundi de décembre.

Tinténac, 3^e mercredi des mois d'avril, mai, juin, juillet, août et novembre, 3 septembre, 2 octobre, 3 décembre.

Trans, 1^{er} lundi de mai, juillet et août, dernier lundi d'octobre.

Arrondissement de Vitré.

Vitré, les 2 lundis qui suivent la St-Georges (23 avril), la 1^{re} foire a lieu le jour St-Georges quand il tombe un lundi, 2^e et 3^e lundi de novembre.

Argentré, 3^e jeudi de carême.

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631
IMPRESSIONS DE LABEURS
Brochures, Journaux & Revues périodiques
OUVRAGES EN LANGUES ÉTRANGÈRES

3^e jeudi de juillet, jeudi qui précède la foire de la St Martin qui se tient en la commune de la Guerche-de-Bretagne.
Briellies, jeudi avant le dimanche de la Quinquagésime.
Châteaubourg, vend. 48 avril ou le vend. qui suit le 18 avril, vend. qui suit le dimanche de la St-Pierre, vend. 6 septembre, ou le vend. qui suit le 6.
Châtillon-en-Vendelais, le mardi après la St-Georges, derniers mardis de mars, juillet et sept.
Coësmes, jeudi avant le carnaval et jeudi après Pâques, 2^e jeudi de juillet et d'octobre.
Domagné, le 3^e samedi d'avril.
Gennes, 4^{or} jeudi de carême.
Izé, 2^e mardi de fév., mai et nov.
La Guerche, 4^{or} mardis de février,

d'avril et juillet, les trois mardis qui suivent l'Angevine. du 8 sept., mardi qui suit la St-Martin, du 14 nov. (foire aux bestiaux).
Louvigné-de-Bais, 1^{er} mercredi de mai et de juillet, mercredi qui suit le 23 septembre.
Le Pertre, 2^e vendredi de mai, de juin et d'octobre.
Marcillé-Robert, 1^{er} et 3^e sam. de mai, samedi le plus près du 24 juin.
Martigné-Ferchaud, 1^{er} et 3^e vend. de mai, 4^{or} vendredi d'octobre et novembre.
Retiers, lundi gras, lundi de Pâques (assemblée), 1^{er} lundi de juin et de septembre.
Saint-Melaine, mardi après le 17 janvier.
Thourie, 1^{er} jeudi de septembre.

FOIRES DES COTES-DU-NORD

L'imprimerie Fr. SIMON, à Rennes, soucieuse de donner au public des renseignements très exacts, prie MM. les Maires de vouloir bien lui faire connaître, avant le 1^{er} septembre, les changements de foires et marchés.

NOTA. — Les foires qui tombent un dimanche ou un jour férié sont remises au lendemain.

Bégard, 1^{er} vendredi de mars, mai, juin, juillet, sept., oct. et déc.
— Belle-Isle-en-Terre, 1^{er} jeudi de chaque mois. — Binic, 2^e jeudi de février, 3^e jeudi d'avril, dernier jeudi de juin, 3^e jeudi d'octobre. — Boqueho, le lundi qui suit l'Ascension. — Bouillie (la), tous les vendredis de janvier et de décembre. — Bourbriac, 3^e mardi de janvier, 1^{er} lundi de juin, mardi après le 3^e dimanche de juillet. — Bourseul, 10 août. — Broons, 4^{or} mercredi de janvier, février, mai, juin, septembre et octobre, 2^e mercredi de mars, 2^e mardi d'avril, 2^e mercredi de juillet, 10 août, mardi après la Toussaint, 2^e merc. de décembre. — Brusvilly, 16 sept. — Bulat-Pestivien, 3 février, dernier lundi d'avril, 16 août, lundi après le dimanche après la Nativité (8 septembre), 2^e lundi de juillet.

Callac-de-Bretagne, 3^e mercredi de janvier et février, mercredi après la Septuagésime, mercredi après le 15 avril, 2^e mercredi après Pâques, mercredi de la Trinité, 1^{er} mercredi de juillet, 4^e mercredi de juillet, dernier mercredi après la Toussaint, 3^e et 4^e mercredi 3^e mercredi d'oct., mercredi après Noël. — Cambout (le), lundi qui suit de nov., mer. avant et après Noël. — Carnoët, 2^e lundi d'av., le 26 juil. — Canihou-L. dern. sam. de mai. — Caulnes, 15 fév., 2^e lundi de juin, lundi après le 1^{er} dim. de sept. — Châteaudren, 1^{er} lundi de fév., mardi 1^{er} mai, 1^{er} août, 15 oct. — Châtelaudren, 1^{er} lundi de juil., 3^e lundi d'oct. — de Pâques, 1^{er} lundi de juin, dern. lundi de juil., 3^e lundi d'oct. — (8 jours), 3^e lundi de décembre. — Chêze (la), 1^{er} lundi de janvier, février, mars, 3^e jeudi de juil., jeudi après le dimanche le plus près du 22 juillet, 1^{er} octobre, 1^{er} lundi de novembre et décembre. — Coëtlogon, lundi apr. le 14 juil. — Coëtquen (Cne St-Hélen), 5 juil., 10 nov. — Cohiniac, 2^e lundi de sept., 2^e lundi de juin, 30 juil., 3^e vendredi d'oct. — vendredi de mars, 2 mai, 2^e lundi de juin, 30 juil., 3^e vendredi d'oct. — Corlay, 3^e jeudi de janvier, 1^{er} jeudi de février, jeudi avant la Passion, 2^e jeudi après Pâques, lendemain de l'Ascension, 2^e jeudi de juin, 1^{er} jeudi de juillet, 22 juillet, 3^e jeudi de sept., jeudi après le 29 sept., 3^e jeudi d'oct., 1^{er} jeudi de l'Avent, 1^{er} vendredi de déc. — Corseul, 24 janvier, 20 avril. — Crêhen, 2 nov. — Dinan, 2^e jeudi de carême (8 jours), jeudi de la mi-carême, dernier jeudi de mars, mai, juin, juillet, août, sept., nov. et déc. et 3^e jeudi d'octobre. — Dolo, 4^e mardi de mai, 29 août. — Eréac, lundi gras, mardi de Pâques, 2^e jeudi de sept. — Étables, 2^e mardi de mars, mardi après la Toussaint. — Evran, lundi de Pâques, 22 juillet, 27 décembre. — Foël (le), dernier lundi de novembre. — Glomel, 28 mai, 1^{er} août. — Gommené, jeudi le plus près du 15 février et du 15 juillet. — Gommenech, jeudi avant le 2^e dimanche de sept. — Gouarec, 2^e samedi de chaque mois, 15 mai, 22 sept., 29 sept. — Gouray (le), 1^{er} lundi de juin, samedi avant le dimanche qui suit le 14 sept. — Grâces, lundi de Pâques, lundi de la Pentecôte, lundi après le 8 sept., 26 déc. — Guenroc, dernier mercredi d'avril, 2^e mercredi de juin, dernier mercredi de juillet, 1^{er} mercredi de déc. — Guingamp, samedi après le 1^{er} janvier et tous les samedis jusqu'à carnaval, samedi de la mi-carême, samedi de la Passion, 1^{er} samedi de mai, samedi avant le 1^{er} dimanche de juillet, samedi après le 15 août, 2^e samedi de sept. et oct., 4^e samedi de nov., 24 déc. — Guitté, lundi de la Pentecôte. — Haut-Corlay (le), lendemain des courses de Corlay (3^e ou 4^e lundi de juin). — Héanbihen, 2^e lundi de mai. — Hénon, 1^{er} lundi de juillet. — Hermitage-Lorge (l'), lundi après le 8 septembre. — Illiaut, 1^{er} lundi de mars et dernier lundi de juillet.

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631
TIRAGE DES ILLUSTRATIONS
GRAVURES SUR BOIS. — PHOTOGRAVURE, ETC., ETC.
CHROMOTYPOGRAPHIE

Jugon, 2^e mardi de janvier, 4^e mardi de février, 3^e mardi de mars, 25 avril, 3^e mardi de mai, 2^e mardi de juin, dernier mardi de juillet, 1^{er} mardi de sept., 3^e mardi d'oct. et nov., dernier mardi de décembre. Kerfot, 10 mai, 10 août. — Kérien, 3^e lundi de juillet, 24 oct. — Kerpert, dernier lundi de juillet, 30 sept.

La Harmoye 1^{er} lundi de juin, Lamballe, dernier jeudi de janv., 1^{er} mar. de carême, jeu. qui précède le dim. des Rameaux, jeudi avant le 25 avril, jeu. avant la Pentecôte, 25 juin, dernier jeudi de juillet, 24 août, 9 et 28 oct., dernier jeudi de nov., jeudi avant Noël. — Lanfains, 3^e lundi après Pâques, samedi après le 1^{er} lundi de sept. — Langast, 1^{er} et 4^e mardi de mai, 4^e mardi de juin. — Langoat, lundi des Rogations (3 jours). — Langouère (C^{ne} de Plénée), 9 mai, 1^{er} décembre. — Langourla, 2^e lundi de janvier, 19 mars, mardi après la Pentecôte, lundi après le 1^{er} dimanche de sept. — Laniscat, 1^{er} lundi de juin et 4^e lundi d'août. — Lanloup, mardi qui suit le 1^{er} dimanche de sept. — Lannebert, mardi après le 3 mai ou le 5 si le 3 est un dimanche, et le 11, si le mardi fixé tombait le 10. — Lannion, jeudi après la Sexagésime, jeudi de la mi-carême, jeudi saint, 5^e jeudi après Pâques, 23 juin, 1^{er} août, 29 sept. (3 j.), 31 oct., 24 déc. — Lanrelas, lundi après la St-Fiacre. — Lanrivain, 12 juin, 1^{er} lundi de juillet et sept., 9 oct. (2 j.). — Lanrodec, lundi après le dernier dimanche de sept. (à Senden). — Lantic, lendemain de l'Annonciation, 16 août. — Lanvellec, 1^{er} mardi de mai, mardi de la Pentecôte, mardi qui suit le 3^e dimanche de sept. — Lanvallon, dernier vendredi de janvier, vendredi après la Sexagésime, vendredis de la mi-carême, vendredi saint, vendredi avant le 24 juin, derniers vendredis d'août et oct., vendredi avant Noël. — Laurenan, 2 février, 15 avril, 1^{er} lundi d'août, lundi après le 3^e dimanche de sept. — Lescoët-Gouarec, 7 sept., lundi après le 9 octobre. — Lézardrieux, 3^e jeudi de mars, 4^e jeudi de juin, l'avant-dernier jeudi de sept., 2^e jeudi de nov. — Locarn, 1^{er} lundi de mai. — Loguivy-Plougras, 3^e vendredi de janvier, février, mars, mai, juin, juillet, sept., oct. nov., et déc., samedi saint, samedi avant le dernier dimanche d'août. — Lohuec, samedi qui précède le 1^{er} dim. de juillet. — Louargat, lundi gras (au bourg), 18 juin lendemain de la foire de Pédernec (au bourg), 1^{er} lundi de juillet (à St-Eloi), 1^{er} déc. ou le 2 si le 1^{er} est un dim. (à St-Eloi). — Loudéac, 1^{er} samedi de chaque mois, 5^e samedi de janv., fév., mars, octob., nov. et déc. Tous les vendredis, marché de veaux.

Maël-Carhaix, 2^e jeudi de chaque mois. — Maël-Pestivien, 2^e lundi d'août. — Malhoure (la), lundi de la Pentecôte. — Matignon, 2^e mercredi de mai, 1^{er} mercredi de mars, dernier mercredi de juillet, 1^{er} mercredi d'octobre. — Mégrit, 6 mai, lundi après le 15 août. — Mellionec, 1^{er} mercredi de chaque mois. — Merdrignac, 4^{er} mer-

credi de janvier, mars et avril, 2^e mercredi de mai, dernier lundi de juin, 4^e mercredi de juillet, 1^{er} mercredi d'août et sept., 2^e mercredi d'oct., 2 nov., mercredi avant Noël. — Montbran (C^{ne} de Pléboulle), 14 septembre (10 j.). — Moncontour-de-Bretagne, 4^e lundi de janvier, 2^e lundi de février, lundi après la mi-carême, lundi des Rameaux, lundi de la Quasimodo, 1^{er} lundi de mai, 3^e lundi de juin, juillet, août, sept., et oct., 1^{er} lundi de nov., et déc.; marchés-foires (place de la Carrière) depuis le 1^{er} lundi de carême jusqu'au lundi de la Quasimodo, sauf le lundi après la mi-carême, lundi des Rameaux, lundi de la Quasimodo, où ces marchés se tiennent sur le champ-de-foire. — Motté (la) 2^e mardi de janvier, 3^e lundi de mai, 2^e mardi de juillet. — Mûr-de-Bretagne, 3^e vendredi de janvier et février, samedi de la mi-carême, 2^e vendredi d'avril, 3^e vendredi de mai et juin, 23 juin, lundi après le 26 juillet, 3^e vendredi d'août, sept., oct., nov., déc.

Notre-Dame-du-Guildo, 2^e lundi d'octobre. — Paimpol, mardi avant la Purification, mardi après la Sexagésime, 1^{er} sam. de carême, mardi de la mi-carême, sam. avant la Trinité, mardi av. Noël. — Paule, 25 avr. — Pédernec, 17 juin, 2 août, 22 sept. — Perros-Guirec, 14 janv., 11 avr., 11 juil., 26 sept. — Plaine-Haute, 26 juil. — Plaintel, 1^{er} lundi de carême, dernier lundi de juin, 1^{er} lundi d'oct. — Plancoët, 1^{er} sam. de carême, 4 mai, 4 août, dernier samedi d'août, sept. et nov. — Planguenoual, 3^e lundi de sept. — Plédéliac, 2^e lundi d'avril, veille de la Pentecôte. — Plédran, 15 oct.; Graffant-Plédran, 3^e samedi de sept. — Pléhédel, 1^{er} jeudi de mars, dernier jeudi d'août. — Plelan-le-Petit, lundi de la Pentecôte, 1^{er} lundi de sept. — Plélo, lundi après le 29 juin. — Plémet, dernier lundi de janvier et février, 14 mars au village de Saint-Lubin), dernier lundi de mars, avril et mai, 1^{er} et dernier lundi de juillet, le 30 août (au village de St-Lubin), dernier lundi de sept., oct., nov. et déc. — Plémy, samedi avant les Rameaux, 2^e lundi de juillet, 10 sept. — Plénée-Jugon, samedi avant le mardi gras, 26 mars, 1^{er} lundi de juil., 9 sept., 25 oct., dern. samedi de dec. — Pléru, 4^e lundi ap. Pâques. — Plerneuf, 4 nov. — Plésidy, 28 juin, 2 nov. — Pleslin, 3^e lundi de juin. — Plessala, 1^{er} mardi d'avril, 1^{er} mercredi de juin et juillet, 2^e mardi de mai, sept., oct., nov et déc. — Plestan, 2^e lundi de juil. — Plestin-les-Grèves, 1^{er} mercredi de fév., 3^e mercredi de mai, 1^{er} mercredi de juillet, le mercredi après le 1^{er} dimanche d'octobre, 2^e mercredi de novembre, 28 décembre. — Pleubian, 29 avril. — Pleudihen, mardi de Pâques, 3^e lundi d'oct. — Pleumeur-Gautier, lundi après l'Ascension. — Plévin, lundi qui suit le 22 août. — Plœuc, 1^{er} jeudi de chaque mois. — Plœzal, 8 avril, mardi après le 1^{er} dimanche de juillet, 3 nov. — Plorec, lundi après le 13 juin. — Plouaret, jeudi qui précède le 1^{er} dimanche d'octobre. — Plouaret, 3^e mercredi de juillet, 12 sept. — Plouasne, 3^e mardi de mai. —

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631
TIRAGES DE CHROMOLITHOGRAPHIES ARTISTIQUES
POUR MM. LES ÉDITEURS
ALBUMS — DIPLOMES

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631

LETTRES DE MARIAGE
et d'Invitation aux Noces.

Ploubalay, 26 janvier, 25 mai, 21 sept. — Plouër, 7 février, 6 mai, 9 août, 1^{er} déc. — Plouézec, 1^{er} mercredi de février, 1^{er} mai, mercredi qui suit le 1^{er} dimanche de sept. — Plougonver, dernier mardi d'avril, mai et juillet, veille du dernier dimanche de sept. — Plougrescant, 2 juillet, 14 sept. — Plouguenast, 2^o mardi d'avril, 1^{er} mardi de juin et sept., 4^o mardi d'oct. — Plouguernevel, 3^o lundi d'avril, lundi après le 1^{er} dimanche d'oct. — Plouha, mardi gras, 1^{er} mardi de juin, juillet et oct. — Ploumilliau, samedi après l'Ascension (à Keraudy). — Plounéren, 3^o mardi de janvier, 1^{er} mardi de juin, 7 sept. — Plounevez-Moëdec, mardi gras. — Plounevez-Quintin, dernier mercredi d'avril, 25 nov. — Plourhan, 14 mai, 15 juin. — Plouvara, 3^o lundi apr. Pâques. — Pluduno, dern. lundi de mai. — Plufur, dern. vendredi de mai, 23 juil. — Plumaudan, 14 sept., 3 nov. — Plumaugat, 3^o lundi de mai. — Plumieuz, 2^o lundi d'avr., lundi apr. le dern. dimanche de mai (assembl. la veille), 2^o lundi d'oct. (assembl. St-Rémi la veille). — Plussubien, 4^o lundi de mai. — Pluzunet, 2^o mardi de mai, 10 oct. — Pommeret, 1^{er} vend. d'oct. — Pommerit-le-Vicomte, 4^o mardi de juin, lundi apr. le 1^{er} dimanche d'oct. — Pont-Melvez, lendemain de l'Ascension, 1^{er} mardi de septembre. — Pontrieux, 1^{er} lundi d'avril, lundi de la Pentecôte, lundi après le 3^o dimanche de juillet, 2^o lundi de sept. et oct., dernier lundi de nov. — Pordic, lundi des Rameaux. — Prénessay (la), 12 mai, 23 juin, 9 sept.

Quessoy, 3^o mardi de juin. — Quévert, lendemain des courses de Dinan (août), 8 sept. (ou le 17 si le 18 est un jeudi.) — Quilliec (le), 9 sept. — Quintin, 1^{er} mardi de janvier, février, mars, avril, mai, juin, août et déc., 3^o mardi de mars, 13 juillet, dernier d'août, 22 sept., 11 nov. — Quiou (le), 1^{er} mardi de juillet.

Roche-Derrien (la), vendredi après la Trinité, 7 sept. — Rostrenen, 1^{er} mardi de janvier, mardi après le 15 janvier, 1^{er} mardi de février, mardi après la Sexagésime, 2^o mardi de carême, mardi après la mi-carême, mardi de la Passion, mardi saint, mardi de Pâques, mardi avant l'Ascension, mardi, après le 15 mai, mardi de la Pentecôte, 2^o et 4^o mardis de juin, 1^{er}, 3^o et 4^o mardis de juillet, 16 août, dernier mardi d'août, mardis après les 14 et 20 sept., mardi après le 15 oct., dernier mardi d'oct., mardi après la Toussaint, 1^{er} mardi de décembre, mardi après Noël. — Rouillac, 3^o mardi de juillet. — Runan, 26 mars, 11 juin, dernier samedi de juillet, 1^{er} samedi d'août, 9 sept., 18 oct., 27 déc.

Senven-Lehart, dernier lundi de mars, 24 août. — Sévignac, 21 avril, 15 juin.

St-Alban, 1^{er} lundi de sept. — St-Barnabé, lundi qui suit le dimanche après le 11 juin. — St-Brandan, lundi après la Quasimodo. 3^o lundi de juin, dernier lundi d'oct. — St-Brieuc, 4^o samedi de chaque mois, sauf en septembre où la foire du 30 septembre tient

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631

TYPOGRAPHIE. — LITHOGRAPHIE. — GRAVURE. — RELIURE

ANNUAIRE D'ILLE-ET-VILAINE
AGENDA DES MÉNAGES

lieu de foire mensuelle et les foires d'avril et d'octobre sont spécialement réservées aux chevaux, et 30 septembre. — St-Caradec, dernier mardi de février, mars, avril et mai. — St-Carreuc, 2^o mardi d'avril, lundi qui suit le 1^{er} dimanche de sept. — St-Connan, 1^{er} août, 12 déc. — St-Denoual, lundi qui suit le dimanche de la Fête-Dieu. — St-Donan, 2^o lundi d'oct. — Saint-Etienne-du-Gué, 1^{er} jeudi de mai. — St-Fiacre, dern. mercr. d'avril, lundi après le dern. dimanche d'août. — Saint-Gildas, 8 septembre. — Saint-Gilles-du-Mené, 2^o lundi de juillet, 1^{er} lundi de septembre et 2^o lundi d'octobre. — St-Gilles-Pligeaux, 3 mai, 6 déc. — St-Glen, samedi avant le 1^{er} dimanche d'août. — St-Gouéno, 3^o lundi de juin, dernier lundi de juillet, 4^o lundi de sept., 3^o lundi de nov. — St-Guen, lundi après le 22 juillet, lundi après le dernier dimanche d'août. — St-Hélén, 5 juillet, 10 nov. — St-Igneau, lundi après le 1^{er} dimanche de février, 20 juin. — St-Jacut-du-Mené, 20 mai. — St-Jouan-de-l'Isle, 26 juin, 28 déc. — St-Lormel, 1^{er} lundi de juillet. — St-Martin-des-Prés, 30 juin, 29 sept. — St-Mayeux, 14 août, 5 nov. — St-Michel-en-Grève, 14 sept., 17 nov. (2 j.). — St-Nicolas-du-Pélem, 1^{er} lundi de janvier, février, mars, avril, juin, juillet, août, oct., nov., déc., 2^o et 4^o lundis de mai, 3^o lundi de sept. — St-Nicodème, 1^{er} lundi d'août. — St-Péver, 6^o mardi après Pâques, mardi apr. le 2^o dim. de sept. (à Ayvaugour). — St-Quay-Portrieux, 2^o lundi de janv., 1^{er} lundi de mai, 4^o lundi de sept. — St-Servais, 14 mai. — St-Vran, lundi apr. le 23 sept. (à Bodeu). — Tramain, 16 août. — Trébédan, 1^{er} lundi d'oct. — Trédarzec, samedi avant le 3^o dimanche de sept. — Trédias, 1^{er} lundi de juin. — Trégomeur, lundi qui suit le 4^o dimanche après Pâques. — Trégonneau, 4^o lundi après Pâques. — Tréguidel, samedi avant le dernier dimanche de sept. — Tréguier, mercredi avant le 15 janvier, mercredi avant la Purification, 3^o mercredi de février, mercredi de la mi-carême, mercredi saint, samedi de la Trinité, dernier mercredi de sept. avant-dernier et dernier mercredis d'oct., dernier mercredi de nov., mercredi avant Noël. — Tréméneuc, lundi après le 10 août. — Trémour, 23 juin. — Tréméven, 15 janvier, 16 avril, 24 juillet, 15 oct. — Trévé, lundi qui suit le 13 sept. (lendemain de la fête patronale). — Tréveneuc, lundi qui suit le dimanche le plus près du 25 avril. — Trigavou, lundi de la Pentecôte.

Uzel-près-l'Oust, 3^o mercredi de chaque mois. — Vieux-Bourg (le), 9 août. — Vieux-Marché (le), 3^o mercredi de janv., févr. et mars, 4^o mercr. d'avr., 4^o mercr. de mai, 3^o mercr. de juin, août, sept., nov. et déc., 6 oct. — Vildé-Guigalan, le lundi qui suit le 24 juin.

Yffiniac, 1^{er} lundi de juillet, 4^o lundi de nov. — Yvias, mercredi qui suit le dimanche après le 13 juillet. — Yvignac, 2^o mardi de février, dernier lundi de septembre.

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631

LE STYLOGRAPHIE, élégant appareil de poche pour écrire à l'encre, renfermant un stylographe ou pointe à écrire et un réservoir d'encre. Très commode et très pratique. Prix : 3 fr. 50 ; franco poste : 3 fr. 75. — Le flacon d'encre : 0 fr. 40 ; franco poste : 0 fr. 50.

FOIRES DU FINISTÈRE

NOTA. — Les foires qui tombent un dimanche ou un jour férié sont remises au lendemain.

Arrondissement de Quimper.

Beuzec-Cap-Sizun, lundi des Rogations.	Landudec, 10 de chaque mois.
Briec, premier lundi de chaque mois.	Langolen, 28 mars, 28 mai, 28 septembre.
Clohars-Fouesnant, dernier lundi de mars et lundi après le 1 ^{er} dimanche de juillet.	Lanvern (C ^{ne} de Plounéour), 1 ^{er} octobre.
Confort (commune de Meilars), 25 janvier, 25 mars, 25 novembre.	Le Juch, 9 mai.
Concarneau, le lundi qui suit les 14 février, 14 mai, 14 août, 14 novembre.	Meilars, 15 mai, 1 ^{er} lundi de juillet, le 7 septembre.
Douarnenez, 2 ^e vendredi de chaque mois.	Peumerit, 3 ^e mardi de chaque mois.
Elliant, les 5 janvier, mars, avril, septembre, 25 mai, 1 ^{er} décembre.	Ploaré, 3 ^e mercredi de mars et de septembre.
Erquy-Gabéric, lundi après le 2 ^e dimanche de septembre, à la chapelle de Kerdévet.	Plogastel-Saint-Germain, dernier lundi de chaque mois à l'exception du mois de mai; 28 mai à Saint-Germain.
Forêt (la), mercredi de Pâques, mardi de la Pentecôte, 2 ^e lundi de septembre.	Plogonec, lundi qui suit le dimanche de la Passion, dernier lundi de novembre.
Fouesnant, mercredi qui suit le 3 ^e dimanche de juillet.	Plomeur, dernier lundi de mai.
Guengat, le dernier lundi de février.	Plonéis, lundi de la Pentecôte.
Guilvinec, 3 ^e lundi de mars, mai, septembre et novembre.	Plonéour-Lanvern, 13 de chaque mois.
	Plouhinec, le deuxième lundi de septembre.
	Plovan, lundi qui suit le 3 ^e dimanche de septembre.
	Plozévet, lundi de la Trinité.
	Pont-Croix, 1 ^{er} et 3 ^e jeudi de chaque mois.

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1634

LE STYLOGRAPHIE. élégant appareil de poche pour écrire à l'encre, renfermant un stylet ou pointe à écrire et un réservoir d'encre : Très commode et très pratique. Prix : 3 fr. 50; franco poste : 3 fr. 75. — Le bâton d'encre : 0 fr. 40; franco poste : 0 fr. 50.

Pont-l'Abbé, 1 ^{er} jeudi de chaque mois.	Tourc'h, 1 ^{er} avril et lundi après le 3 ^e dimanche de septembre.
Pouldavid (C ^{ne} Pouldergat), 1 ^{er} vendredi de chaque mois.	Treguennec, 1 ^{er} vendredi après la Pentecôte.
Pouldreuzic, le dernier jeudi de chaque mois.	Tregunc, 5 janvier, dernier mercredi de février, 2 ^e mercredi d'avril, 1 ^{er} mercredi de juillet, septembre et novembre.
Poullan, lundi après le 1 ^{er} dimanche de septembre.	Tréméoc, le lundi qui suit le 2 ^e dimanche de Pâques et 28 septembre.
Quimper, 3 ^e samedi de chaque mois, 15 avril et 2 mai.	Treminou (en Plomeur), 4 ^e samedi de septembre.
Rosporden, 3 ^e jeudi de chaque mois, 7 janvier, 6 décembre.	
Saint-Ivy, le 1 ^{er} janvier, le lundi après le 2 ^e dimanche après Pâques.	

Arrondissement de Brest.

Brèlès, 26 novembre.	Hôpital-Camfrout, 1 ^{er} lundi de janvier, mars, juin et septembre.
Brest, 1 ^{er} lundi de chaque mois, mardi avant l'Ascension, 6 octobre.	Irvillac, 4 ^e mardi de chaque mois.
Conquet (le), 10 mai, 23 septembre.	Lambézellec, mardi avant le dimanche gras, 3 ^e mardi de chaque mois.
Daoulas, 1 ^{er} mercredi de chaque mois.	Landerneau, 3 ^e samedi de chaque mois, le 29 septembre et le 23 novembre; marchés francs pour la vente des bestiaux, 2 ^e lundi de janvier, mars, avril, octobre, novembre, décembre.
Dirinon, 3 ^e mercredi de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.	Landunvez, 23 décembre.
Folgoët, 9 janvier, 5 mars, 6 avril, 23 juin, 29 août et 9 septembre.	Lannilis, 1 ^{er} mercredi de chaque mois.
Gouesnou, la veille de l'Ascension, 25 octobre, 4 ^e jeudi de janvier, février, mars, avril, juin, juillet, août, septembre, novembre, et décembre.	La Roche, 1 ^{er} jeudi de chaque mois; marchés francs, 1 ^{er} lundi de janvier, février, mars, avril, novembre, décembre.
Goulven, 20 avril et 2 juillet.	Lesneven, dernier lundi de chaque mois et 25 juillet, le 2 ^e lundi de mai, juin, juillet, août, septembre et octobre.
Guipavas, 2 ^e jeudi de chaque mois.	Loc-Eguiner, vendredi précédant le dimanche de la Trinité.
Guissény, 2 ^e samedi d'avril et d'octobre.	
Hanvec, 2 ^e jeudi de chaque mois et le 20 juillet.	

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1634

Collection importante de Caractères étrangers :

Grec, Russe, Hébreu, Arabe, Celtibérien, etc. — Lettres accentuées. Caractères spéciaux pour Phonétique, Métrique, Algèbre, Mathématiques, Musique, Plain-Chant, etc.

Martyre (la), 25 avril, 2^e lundi de juillet.
 Plabennec, 2^e mardi de ch. mois.
 Ploudalmézeau, 3^e lun. de ch. mois.
 Ploudiry, 1^{er} lundi de janvier, février, mars, avril, novembre et décembre.
 Plougastel-Daoulas, dernier jeudi de chaque mois.
 Plouguerneau, 3^e jeudi de chaque mois.
 Plouguin, 1^{er} jeudi de mars, juin, octobre et décembre.
 Plouvien, le 2^e samedi de janvier, avril et octobre.

Arrondissement de Châteaulin.

Argol, le lundi après le dernier dimanche d'août, 19 septembre.
 Berrien, lundi après la Fête-Dieu, 4 décembre.
 Bolazec, samedi qui suit l'Ascension.
 Botmeur, dernier vendredi de mai, juillet, septembre.
 Braspars, 1^{er} lundi de chaque mois, lundi après le dimanche des Rameaux, mardi de la Pentecôte.
 Brennilis, le lundi après le 4^e dimanche de juillet.
 Carhaix, les 2^e samedis de janvier et de février, 13 mars, 1^{er} jeudi après Pâques, veille de l'Ascension, 30 juin, samedi après les 9 et 28 août, 20 septembre, 2 novembre (8 jours), 29 novembre; marché franc d'animaux de boucherie le mardi de chaque semaine.
 Camaret-sur-mer, le 3^e mercredi des mois de janvier, juillet, août et octobre.

Piourin-Ploudalmézeau, 1^{er} jeudi de mai et d'octobre.
 Porspoder, dernier jeudi de mai.
 St-Divy, 4^e mardi de janv., mars, mai, juil., sept. et nov.
 Saint-Éloi, le dernier jeudi de chaque mois, le lendemain de la Saint-Jean de juin, de la Saint-Laurent d'août, de la Saint-François de décembre.
 St-Marc, 4^e mardi des mois de mars, juin, sept. et déc.
 Saint-Pierre-Quilbignon, 1^{er} mardi de chaque mois.
 St-Renan, 1^{er} sam. de chaque mois.

Cast, lundi après le 2^e dimanche de mai, lundi après le 3^e dimanche de juillet.
 Châteaulin, 1^{er} jeudi de chaque mois, 12 mars, 6 mai, 18 octobre (8 jours), 23 novembre.
 Châteauneuf-du-Faou, 20 janvier, 20 février, 3 et 20 mars, 23 avril, 15 mai, 11 juin, 20 août, 20 septembre, 15 octobre, 11 novembre, 20 décembre.
 Cléden-Poher, 1^{er} mardi de mai et d'octobre.
 Clôtre (Le), 4^e samedi de janvier et 4^e samedi après Pâques.
 Collorec, vendredi après la Trinité, 3^e lundi de mars, avril, mai, novembre, le lundi qui suit le 3^e dimanche de juillet et d'octobre.
 Coray, 2 janv., 2 et 25 févr., 26 mars, 28 avril, 19 mai, 28 juil., 1^{er} août, 14 sept., 28 oct., 29 nov., 2^e mardi de décembre.
 Crozon, 2 et 7 janv., 3 févr., lundi gras, 26 mars, sam. avant le 15

avril, 28 mai, 30 juin, 22 juillet, 28 septembre, 9 décembre.
 Dinéault, le 22 février et 16 nov.
 Ederu, lundi après le 3^e dimanche de Pâques.
 Faou (le), le dernier samedi de chaque mois, 17 janvier, 15 mars, 3 mai, 15 juin, 14 septembre, 10 octobre.
 Feuillée (la), 2^e mardi de chaque mois, 2 mai, 23 juin et 14 septembre.
 Gouezec, 29 janvier, 29 juin, 29 septembre.
 Huelgoat, 3^e jeudi de chaque mois, lendemain de la Purification, 1^{er} jeudi de carême, lendemain de l'Annonciation, 25 avril (jour de la Saint-Marc), 19 mai, 25 juin, 16 août, 9 septembre, 28 octobre, 21 novembre.
 Kergloff, le lundi qui suit le 2^e dimanche de septembre.
 Landeleau, 13 février, 30 avril, 22 juin, 22 juillet, 29 septembre.
 Landevennec, 15 juillet, 24 septembre.
 Lanvéoc, 23 janvier, mercredi après Pâques, lendemain de l'Ascension, le jeudi après la St-Michel, 11 novembre, 23 déc.
 Laz, 31 mars, 1^{er} mai, 3 juin, mercredi après le 3^e dimanche de septembre.
 Le Clôtre-Pleyben, 4^e samedi de janvier, 4^e samedi après Pâques.
 Léonon, lundi de la Trinité, 2^e mardi de déc.
 Leuhan, 18 avril, lundi après le 1^{er} dimanche d'octobre.
 Locmaria-Berien, lundi après le dimanche de la Trinité et après le dern. dimanche de septemb.
 Locronan, 1^{er} mardi de chaque mois.

Lopérec, le 3^e mercredi d'avril et 8 décembre.
 Loqueffret, 3^e vendredi de mars et septembre, lundi qui suit le dimanche de la Trinité.
 Ménéhem (en Plomodiern), 17 juin, 16 août, 9 septembre.
 Niver (en Ederu), le lundi de la Pentecôte et le 8 septembre.
 Pleyben, 3^e mardi de chaque mois, 1^{er} mardi de janvier, mars, avril, juin, juillet, septembre, novembre et décembre, 25 février, 29 mai, 1^{er} août et 29 octobre.
 Plomodiern, 27 février; 19 mai, lundi après le dernier dim. de septembre.
 Plonévez-du-Faou, 12 mai, vendredi précédant le dimanche de la Trinité (à St-Herbot), 25 janvier, 6 décembre.
 Plonévez-Parzay, 1^{er} lundi de mars et octobre.
 Plouyé, le lundi gras, dernier mardi de mai et 5^e lundi de septembre.
 Port-Lannay, 12 février, 25 septembre.
 Poullaouen, 1^{er} lundi de janvier, lundi avant la Quinquagésime, 1^{er} lundi de mars, avril, 9 mai, lundi après le 1^{er} dimanche de juillet, 1^{er} lundi d'août, septembre et novembre.
 Quéménéven, lundi des Rameaux, 2 juillet, 29 août.
 Quimerc'h, le 19 avril.
 Roseanvel, dernier vendredi de février, 1^{er} vendredi de mai et juin et le lundi après le 14 septembre.
 Sainte-Anne-la-Palue (en Plonévez-Parzay), lundi qui suit le dernier dimanche d'août.

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631
 IMPRESSIONS DE LABEURS
 Brochures, Journaux & Revues périodiques
 OUVRAGES EN LANGUES ÉTRANGÈRES

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631
 Le petit INDICATEUR SIMON
 Guide de poche. — Horaire des chemins de fer, des tramways
 et des marées de Bretagne.

Sainte-Anne (en Lanvéoc), vendredi avant la fête patronale de Sainte-Anne (26 juillet) ou 1^{er} dim. qui suit cette date.
 Saint-Fiacre (en Crozon), 10 mai.
 Saint-Hernin, 1^{er} mars, 15 juillet, 1^{er} octobre.
 Saint-Laurent (en Crozon), 11 juin, 11 août, 27 octobre.
 Saint-Nic, 10 avril, lundi après le 2^e dimanche d'octobre.
 Saint-Rivoal, mardi apr le 21 nov.
 Scrignac, 24 février, 1^{er} mardi

d'avril, mardi qui suit le dernier dimanche de juin, 1^{er} août, 1^{er} mardi d'octobre, 21 décembre, mercredi de Pâques.
 Spézet, 28 avril, mardi de la Trinité, mardi après le 2^e dimanche de juillet, mardi après le 1^{er} dimanche de septem. et mardi après le 1^{er} dimanche d'oct.
 Telgruc, 18 mars, 12 octobre.
 Trégarvan, lundi après le 1^{er} dimanche de juillet.
 Trégourez, 24 juillet et 29 sept.

Arrondissement de Morlaix.

Berven, (en Plouzévédé), le 4^e jeudi de chaque mois.
 Cleder, 28 janvier, 18 novembre.
 Le Cloître, dernier jeudi de chaque mois, lundi après la Trinité.
 Commana, dernier mardi de chaque mois.
 Guerlesquin, 1^{er} lundi de janvier, lundi des Rameaux, 4^e lundi de juillet, 1^{er} lundi d'octobre.
 Guiclan, 2^e lundi de février, avril, juin, août, octobre, décembre.
 Guimaëc, mardi après le 1^{er} dimanche de juillet.
 Guimiliau, 3^e lundi de chaque mois.
 Lampaul, lundi après le 1^{er} dimanche de mai, 4^e vendredi de janv., fév., mars, oct., nov., déc.
 Landivisiau, foire St-Mathieu, 15 et 22 sept., mardi qui suit le 2^e lundi de juil., 2^e merc. des autres mois. Marchés francs pour animaux de bouch. tous les merc. des mois de mai, juin, juillet, août, sept., octobre.
 Lanhouarneau, 25 avril, 6 mai, 14 juin, 17 juillet.
 Lanmeur, 1^{er} vendredi et 1^{er} samedi d'octobre, 9 décembre,

2^e lundi de carême, 11 juin et 6 mai.
 Lannéanou, 25 mars, 24 juin, lundi après le dernier dimanche d'août, 26 décembre.
 Loc-Eguinier-Saint-Thégonnec, 4^e samedi de janvier, février, mars, avril, septembre et octobre.
 Lochrist (en Plouñévez), 24 sept.
 Mespaul, 1^{er} jeudi de chaque mois, (ces foires se tiennent au hameau de Sainte Catherine).
 Morlaix, 2^e samedi de chaque mois, jeudi apr. la Pentecôte, 4 juil., 15 et 16 octobre, 25 novembre.
 Penzé (en Taulé), 1^{er} lundi de chaque mois, 29 septembre.
 Pleyber-Christ, 2^e jeudi et 4^e lundi de janvier, février, mars, novembre et décembre.
 Plouégat-Guérad, 22 janvier, 20 juillet, 22 décembre.
 Plouescat, 1^{er} samedi de chaque mois à l'exception d'août et d'octobre, 10 août, 18 octobre.
 Plouézoch, 17 janvier, 20 avril, 17 juillet, 27 décembre.
 Plougonven, 2^e mercredi de mars, 18 mai.

Plouigneau, 2^e lundi de janvier, mercredi des Cendres, le vendredi apr. l'Ascension, 2^e mardi de septembre, lundi après la Foire-Haute de Morlaix.
 Plouñéour-Ménez, 3^e mardi de chaque mois.
 Plouñévez-Lochrist, 3^e jeudi de janvier, mars, mai et novemb.
 Plourin, 13 octobre.
 Plouvarn, dernier samedi de chaque mois et le 17 octobre (quand cette dernière foire coïncidera avec un dimanche ou un jour férié, elle sera renvoyée au dernier samedi du mois).
 Ponthou (le), 1^{er} samedi de janv., mars, mai, juil., sept., nov.
 Reecq (en Plouñéour-Ménez), 1^{er} mercredi des mois de janvier, avril, mai, juin, juillet,

octobre et novembre; 1^{er} février, 24 mars, 14 août, 7 septembre, 7 décembre.
 Saint-Eutrope (en Plougonven), 30 avril et 9 octobre.
 Saint-Pol-de-Léon, 4^e mardi de chaque mois.
 Saint-Sauveur, 1^{er} vendredi de janvier, février, mars, avril, novembre, décembre.
 Saint-Thégonnec, foire aux bestiaux le 1^{er} mardi de chaque mois; foire aux chevaux le 1^{er} jeudi de carême, 2^e mardi de juillet, 10 septembre, jeudi avant le 1^{er} vendredi d'octobre.
 Sibiril, 28 octobre, 6 et 27 décembre.
 Sizun, 3^e jeudi de chaque mois, 3^e lundi de novembre jusqu'à fin avril.

Arrondissement de Quimperlé.

Arzano, 1^{er} mardi de chaque mois.
 Bannalec, 2^e mercredi de janvier, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre, 1^{er} mercredi de février, mars et avril.
 Guilligomar'ch (au hameau de Saint-Eloy), lundi après le 2^e dimanche de juillet.
 Kernével, 2^e lundi de fév., avril, juin, sept., octob. et novemb.
 Melgven, 2^e mercredi de février et mars, lundi de la Trinité, dernier lundi d'août, 1^{er} mardi d'octobre et 26 décembre.
 Moëlan, 2^e jeudi de mars, mai, juin, et 1^{er} jeudi de septembre.
 Pont-Aven, 3^e mardi de janvier, 1^{er} et dernier mardi de carême, 6 mai, 23 juin, 1^{er} mardi de

juin, juillet, septembre, mardi avant la Saint-Michel, 1^{er} décembre et mardi avant Noël.
 Querrien, 4^e jeudi de janvier, avril, juin et octobre.
 Quimperlé, 3^e vendr. de janv., fév., mai, juin, nov., et 24 déc., lundi de la Passion, jeudi-saint, 24 juillet, 10 août, 29 septembre, 17 et 28 octobre.
 Riec-sur-Bélon, le 3^e lundi de carême, le lundi de la Trinité, le lundi après le 8 sept. et le 3^e lundi de décembre.
 Scaër, 15 janv., 15 fév., 12 mars, 10 avril, 3 mai, samedi après la Fête-Dieu, 1^{er} juil., 1^{er} et 24 août, 7 sept., 1^{er} oct., 2 et 23 nov., 16 déc.
 Saint-Thurien, 3^e mercredi de fév., avril, juin, sept., nov., et déc.

Imprimerie Fk. SIMON, fondée à Rennes en 1631

Le petit INDICATEUR SIMON
 Guide de poche. — Horaire des chemins de fer, des tramways
 et des marées de Bretagne.

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631

PETIT PARISSIEN de poche de 272 pages.
 Reliure ordinaire : 0 fr. 50; franco : 0 fr. 45. — Reliure pleine toile
 0 fr. 40; franco : 0 fr. 55.

FOIRES DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

L'Imprimerie FR. SIMON, à Rennes, soucieuse de donner au Public des renseignements très exacts, prie MM. les Maires de vouloir bien lui faire connaître, avant le 1^{er} septembre, les changements de foires et marchés.

NOTA. — Les foires qui tombent un dimanche ou un jour férié sont remises au lendemain.

Abbaretz, marché et foire 1^{er} samedi de chaque mois, 20 juillet, 23 septembre.
Aigrefeuille, 2^e jeudi de janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, novemb. et decemb.
Ancenis, jeudi de chaque semaine, 4 mars, jeudi après le 11 juin et le 2 juillet lorsque ces dates ne tomberont pas un jeudi, 30 novembre; marché d'animaux gras, 2^e et 4^e mardis de chaque mois.
Arthon-en-Retz, 25 janvier, 8 et 25 février, 6 mars, 1^{er} mardi après le 25 mars, 12 avril, 2 mai, 11 juin, 2^e jeudi de juillet, 15 juillet, 2^e et dernier jeudi d'août, 6 et 22 septemb., 2^e jeudi d'octobre, 7 novembre, 2^e jeudi de novemb., 6 decemb.
Assérac, 6 janv., 10 fév., 30 mai, 24 juin, 15 juillet, 9 et 29 septemb.; à Pont-d'Armes, 8 av.
Avessac, 20 janvier, 3^e mercredi de février, 1^{er} mardi après le dimanche de la Passion, 23 mai, 14 octobre.
Barbechat, le lundi de Pâques.
Basse-Goulaine, 6 août.
Belligné, 3^e lundi de janvier, lundi avant le 3^e mardi de février.
Bernerie (La), 3 novembre, dimanche de la Quasimodo assemblée-gagerie.
Besné, 4^{er} samedi après Pâques.
Bignon (Le), 4^{er} mardi de janvier, de février, de mars, d'août et décembre, 15 mai.
Blain, 1^{er} mardi de chaque mois, mardi gras, mardi de la mi-carême, jeudi de Pâques, 10 et 20 août, 4 oct., 2 nov.; à l'E-raudais, lundi de Pâques; à St-Emilien, 4^{er} jeudi de février, 17 sept.; à St-Omer, 13 janvier.
Boissière-du-Dore (La), 3^e lundi de févr., mars, avril et decembre.
Bonnœuvre, 24 avril.
Bouaye, 10 avril, 3 septembre.
Bouée, mardi gras, lundi de la Pentecôte, 8 decembre.
Bouguenais, 10 février, 1^{er} mars, 20 avril, lundi avant l'Ascension, 30 juin, lendemain du dernier dimanche de juillet.
Bourgneuf, 20 février, dernier mardi d'avril, 2^e lundi d'août, dernier mardi de septembre, 10 octobre; à St-Syr, 3^e lundi de mars, 16 juin, 8 sept.
Boussay, 2^e mardi de ch. mois.
Bouvron, 2^e jeudi de janvier, 3^e jeudi de février, 20 mars, 10 mai, 1^{er} decembre.
Brains, 12 fév., 10 mai, 11 août.
Campbon, dern. samedi de janv., 3^e samedi de fév., jeudi après la mi-carême, 1^{er} samedi d'avril, 3^e jeudi de decembre.

Carquefou, 2^e lundi de janvier, 27 févr., 13 avril, 22 juill., 2 nov.
Casson, 12 févr., 12 déc.
Céliier (Le), 3^e samedi de janvier, 2^e samedi de février et de dec.
Chapelle-Basse-Mer (La), 19 mars, 1^{er} août; à Saint-Simon, 28 oct.
Chapelle-des-Marais (La), dernier samedi de janv., 1^{er} samedi de carême, lundi saint, 16 mai, 8 juin, dernier samedi de dec.
Chapelle-Glain (La), 7 mai, 25 juin, 28 octobre.
Chapelle-Heulin (La), 30 avril, 3^e jeudi de chaque mois.
Chapelle-Launay (La), 4 mai, 26 août, 9 oct., 5 decembre.
Chapelle-Saint-Sauveur (La), 1^{er} mardi d'avril.
Chapelle-sur-Erdre (La), 3^e lundi de janvier, lundi de Pâques.
Chateaubriant, tous les merc., 13 et 14 sept., 1^{er} mardi apr. la Touss.
Chateauthébaud, 1^{er} jeudi d'avril.
Chauvé, 1^{er} janv., 3 fév., 13 mars, 12 mai, 13 sept. et 12 nov.
Cheix, 15 novembre.
Chéméré, 8 janvier, 10 février.
Chevrolière (La), 1^{er} jeudi de janv., février, mars et avril.
Clion (Le), 15 janv., 10 fév., 6 nov.
Clisson, 1^{er} et 3^e vend. de janv. févr., mars, avr., mai et juin, 1^{er} vendredi après Pâques.
Conquereuil, 2^e jeudi de janvier, 16 février, 25 mai, 25 août.
Cordemais, 15 janvier, 20 avril, 1^{er} jeudi de septembre et d'oct., 2^e jeudi de novembre, 15 dec., (marché le jeudi).
Couléron, 20 janvier, 28 mars, 23 août, 18 oct., 3^e jeudi de novembre; marché de porcs le 3^e jeudi de fév., et mai, 20 nov.
Couffé, 3^e lundi de janv. et de dec.
Croisic (Le), du dernier dimanche de juil. au 1^{er} dimanche d'août.
Crossac, dern. sam. de fév., 9 mai.
Derval, 2^e mardi de chaque mois, le vendredi après la mi-carême, mardi après la Quasimodo et le lundi après la S.-Clair.
Donges, dern. lundi de janvier, 1^{er} lundi de carême, lundi apr. l'Ascension, 2^e lundi de juil., 11 nov.
Doulon, 25 mars, 21 decembre.
Drefféac, 30 avril.
Erbray, 3^e lundi de carême.
Escoublac, 11 mars, 3 av., 13 mai, lundi après la mi-août, 25 janv.
Fay, 18 janv., 25 fév., 17 mars, 22 juillet, 28 août, 12 nov., 2^e jeudi de decembre.
Fègreac, 3 février, 6 mars, mardi après la Quasimodo, 28 mai, 2^e jeudi de decemb. et de janv.
Frossay, 41 avril, 14 mai, 25 août, 29 octobre.
Frossay, 8 fév., 1^{er} mars, 8 avril, 9 mai, 1^{er} lundi de juil., 2 août, 9 sept., 2^e merc. d'oct., 20 déc., 2^e mercredi de novembre.
Gavre (Le), 2^e vend. de fév., 16 oct.
Grand-Auverné, 15 mai, 15 juil.
Grand-Champ, 17 et 29 janvier, 20 février, 22 decembre.
Guéméné, samedi après la mi-carême, 24 juin, 26 juil., 30 août, 29 sept.; à Boslé, 1^{er} mardi de carême; à Guénouvry, 3^e jeudi de février à Guénouvry.
Guenrouet, 1^{er}, 3^e sam. de janv., 2^e jeudi de février, 2^e samedi de mars, 2^e jeudi d'av., 19 mai, dern. sam. de dec.
Guérande, 2 janv., 3 et 6 fév., 2 et 20 mars, 11 et 26 avril, 19 mai, 1^{er}, 14 et 30 juin, 20 juil., 11 août, 3, 19 et 28 sept., 19 et 29 octobre, 20 novemb., 11 déc.

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631

LETTRES DE MARIAGE
et d'Invitation aux Noces.

Haute-Goulaine, 21 mars, 11 nov.
 Haje-Pouassière (La), dernier lund.
 di de mars, 16 août.
 Herbignac, 19 février, lundi après
 la mi-carême, 6 mai, 3 et 17 juin,
 8 juillet, 19 août, 16 sept.,
 14 oct., 29 nov. et 17 déc. : à
 Pompas, 2^e lund. de janv., 10 mai.
 B'ric, 3^e joudi de chaque mois,
 8 mars, 8 juil., 25 sept., 20 nov.
 Issé, dernier samedi de janvier,
 8 sept., 3^e samedi de déc.
 Jans, 3^e samedi de janv., 3^e sam.
 de novembre.
 Joué-sur-Erdre, la voillo du di-
 manche des Rameaux, 25 mai,
 6 juin, 26 juillet, 2 octobre.
 Juigné, le lundi de Pâques.
 Landreau, 2^e jeudi d'avril.
 Lavau, le lundi après le 24 août.
 Logé, le 3^e mardi de janv., fév.,
 mars, 24 av., 3^e mardi de mai,
 juin, juil., août, sept., oct. nov.
 et décembre.
 Ligné, 2^e sam. de janv., 1^{er} lundi
 de mars, 10 mai, 15 juil., 1^{er} oct.
 Limousinière (La), dern. mardi de
 janv., fév., nov. et décembre.,
 24 mars, 1^{er} mai, lundi de la
 Pentecôte, 3^e joudi d'oct.
 Laroux-Bottreau (Lo), 2^e mardi de
 chaq. mois, 3 fév., de Pâques à la
 St-Jean, tous les mardis, 25 nov.
 Louisfert, lundi de Pâques
 Lusanger, 2^e jeudi de fév. et de déc.
 Machocoul, 1^{er} mercr. de chaque
 mois, 25 juin, 3^e mercr. de sept.
 et d'octobre.
 Madeloine-de-Guérande (La),
 6 fév., 14 juin et 19 septembre.
 Maisdon, 2^e mardi de janv. et fév.
 Malville, 12 juil., à la Colle, 16 sept.,
 26 nov., samedi av. Carnaval.
 Marsac, 24 mai, 16 sept., 4^e sam.
 de janvier.

Massérac, 5 mai, 1^{er} oct., 29 janv.
 Maumusson, 27 janv., 27 fév., 30 dc.
 Mauves, 1^{er} lundi de fév., 3^e lund.
 di de mai et d'août, 10 oct. ;
 marches au chanvre, le lundi
 qui suit le 15 des mois de janv.,
 fév., mars, avr., mai, nov. et dc.
 Meilleraye-de-Bretagne (La), 1^{er}
 lundi de chaque mois, 4^e mardi
 de janv. et de fév., 25 mars,
 10 juillet, lundi après le 10 oct.,
 4^e mardi de nov. et de déc.
 Mésanger, 2^e samedi de février,
 11 mai, 22 juillet.
 Mesquer, 26 mai, 26 août.
 Missillac, 12 janv., 28 fév., 18 av.,
 26 mai, 22 juin, 1^{er} août, 24 mars,
 14 décembre.
 Moisson, dernier lundi de chaque
 mois, mardi de Pâques, 1^{er} juin.
 Montbert, 3^e mercredi de fév.,
 mars, avril, mai, juin, août et
 septembre., 23 juillet, à Genos-
 ton, 3^e mercr. de janv., 13 nov.,
 dern. mercr. de fév., avril et déc.
 Montoir, 1^{er} mardi de mars, avr.
 et sept., 15 mai, dernier mardi
 de mai, 25 juin, 11 juil., 3 août,
 26 septembre, 15 octobre ;
 marché tous les mardis ; à St-
 Malo-de-Guersac, 20 avril.
 Mouais, sam. ap. le dimanche de la
 Quasimodo.
 Moutiers (Les), 18 avril.
 Monzeil, 23 janvier, 26 février,
 lundi de Pâques et 26 décembre.
 Nantes, 8 janv., 1^{er} fév., 15 mars,
 25 avr., 25 mai, 8 juin, 8 juil.,
 8 août, 8 sept., les Guibrays, tous
 les samedis de sept., 11 oct.,
 8 novembre, 1^{er} décembre à
 St-Joseph-de-Portric, 4 mars.
 Nort, 1^{er} et 3^e vendredis de chaque
 mois, 23 avril, 25 juin, 9 et
 29 août, 8 sept., 11 nov.

Imprimerie FR SIMON, fondée à Rennes en 1631
 IMPRESSIONS DE LUXE ET DE BIBLIOPHILES — CARACTÈRES ELZEVIRIENS
 Collection variée d'Ornements typographiques anciens
 RÉIMPRESSION DE VIEUX LIVRES

Noire-Dame-des-Landes, 12 janv.,
 10 fév., 12 mars, 17 avr., 13 oct.
 Noyal, 1^{er} lundi d'octobre.
 Nozay, les lund. ap. les Rois, ap. la
 Chandel., lundi gr., ap. la mi-
 car., de Pâq. fleur. de la Quas.,
 1^{er} août, foire de la S. Pierre,
 1^{er} et 2^e lund. ap. le 8 sept. dite
 foire de Beaul., lundis ap. la St-
 Mich., ap. la Tous., 25 nov., lun-
 di av. Noël, marc. tous les lundis.
 Orvault, 24 janv., lundi de Pentecôte,
 18 septembre.
 Oudon, 8 avril, 11 nov.
 Paimbœuf, 2^e mardi de mars,
 1^{er} avril, 15 mai.
 Pannecé, 2^e lundi janv., fév., mars.
 Pallet (Le), 29 sept., 27 décembre.
 Paulx, 20 février et 3^e jeudi d'avril,
 20 décembre.
 Pellerin (Le), 21 janvier, 5 mars,
 5 avr., 1^{er} joudi de juin, 16 août,
 25 sept., 5 nov., 23 déc.
 Petit-Auverne, la veille du 3^e mar-
 di de février, 11 juin.
 Petit-Mars, 24 février, 10 août,
 8 sept., dernier samedi de déc.
 Pierric, 3^e samedi de janvier, mar-
 di après la mi-carême.
 Pin (Le), 30 janv., 2^e samedi de
 mars, 17 septembre.
 Piriac, 11 novembre.
 Plaine (La), 8 mars.
 Plessé, 4^e jeudi de chaq. mois, 1^{er}
 et 3^e mercr. de fév., 2 mai, 22
 sept., 11 oct., 3^e mercr. de déc.
 Pontchateau, lundi apr. le 15 janv.,
 lundi gras, 3^e lundi de carême,
 mi-carême, lundi de la Passion,
 de Pâques, 3^e lundi de Pâques,
 14 mai, 11 juin, 22 juil., 1^{er} sept.,
 1^{er} lundi d'oct., lundi ap. le 2 nov.,
 2^e lundi de déc., marc. le lundi.
 Pt-St-Martin, 26 fév., 27 mars 20 av.

Pornic, 25 mars, 15 juin, 2 sept.,
 15 octobre, 1^{er} décembre.
 Pornichet (St Séb.), 12 fév., 6 août.
 Port-St-Père, 28 janv., 18 fév., 23
 mars, mardi après la P-ntecôte,
 lundi après la St-Michel, 18 nov.
 30 décembre.
 Pouille, 3^e lundi de février
 Prinquiau, 2^e lundi après Pâques,
 28 septembre.
 Puceul, 10 mars, 2^e joudi de
 déc., 31 déc. : à la Chevallerais,
 dernier joudi de février.
 Quilly, 2^e sam. de janv., 4^{er} fév.,
 2^e joudi de carême, 3^e samedi
 d'avril, 24 mai, 15 décembre.
 Regrippière (La), dernier mardi
 de fév. et de mars, 15 avril,
 18 octobre.
 Remaudière (La), 25 mars, lundi
 de la Pentecôte.
 Remouillé, 1^{er} joudi de janvier,
 février, mars et avril.
 Rezé, 2^e lundi de janv., 25 fév.,
 30 mars, 25 juillet, 3^e joudi
 d'avril, mai, juin, août, sept.,
 oct., nov. et déc.
 Riaillé, 1^{er} mardi de chaque
 mois, 30 avril, 25 août, 29 sept.
 Rouans, 8 janv., 8 mars, 17 sept.
 25 oct., 23 nov., 1^{er} lundi d'août.
 Ruffigné, sam. après les rogations.
 Rouge, 3^e mardi de fév., lundi
 de Pâques, 1^{er} joudi de sept.
 Rouxière (La), 26 fév., 14 mai.
 Saffré, 2^e sam. de janv., fév., avril,
 déc., 3^e sam. de mars, 30 juin.
 Saint-Aignan, 15 juin.
 Saint-André-des-Eaux, 18 janv.,
 15 fév., 26 mars, 23 av., 25 mai
 et 25 septembre.
 Saint-Aubin-des-Chateaux, 1^{er}
 mardi d'avril et de septembre.
 Saint-Colombin, 1^{er} lundi de janv.,
 février, mars et avril.

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631
 TIRAGE DES ILLUSTRATIONS
 GRAVURES SUR BOIS. — PHOTOGRAVURE, ETC., ETC.
 CHROMOTYPOGRAPHIE

Saint-Etienne-de-Mer-Morte, 15 janvier, 24 mars.
 St Etienne-de-Corcoué, 2^e mardi de janvier et de février.
 St-Etienne-de-Mont-Luc, 1^{er} sam. de ch. mois sauf le 1^{er} sam. d'avr., 4 fév., 4 mars, 28 avr., 4 août, 12 sept., 1^{er} mar. d'oct., 4 nov., 27 déc., marché de porcs, 1^{er} mardi de chaque mois.
 Saint-Flacre, 2^e lundi de mars, 30 août, 2 novembre.
 Saint-Gildas-des-Bois, 2^e mardi de janv., févr. et déc., 22 mars, 26 avr., 12 mai et 29 octobre.
 Saint-Herblain, 28 fév., 18 avril.
 Saint-Herblon, 15 avril, 20 juillet.
 Saint-Hilaire-de-Chaléons, 11 janv., 12 fév., 10 nov., 15 décembre.
 Saint-Jean-de-Boiseau, 4^e jeudi de sept., jeudi apr. le 10 nov.
 Saint-Jean-de-Corcoué, 1^{er} jeudi de janv., de mars et déc., 30 août.
 Saint-Joachim, samedi avant le dimanche de la Passion, 24 mai, samedi après le 24 juil., 6 sept., 10 octob. et 22 novembre.
 Saint-Julien-de-Concelles, 23 avril, 24 août.
 Saint-Julien-de-Vouvantes, 24 fév., mardi après la mi-carême, 3^e mardi de mai, 28 août.
 Saint-Léger, 14 avril.
 Saint-Lumine-de-Coutais, 9 mars, 9 septembre.
 Saint-Lyphard, 20 janv., 23 fév., 17 mars, 5 avr., 6 juin, 12 juil.
 Saint-Mars-de-Coutais, 14 février.
 Saint-Mars-du-Désert, 2^e lundi de février, 10 avril.
 Saint-Mars-la-Jaille, 3^e mardi de janv., fév., mars, oct., 22 avril, 21 mai, 21 juil., 27 août, 16 sept., 22 nov. (lorsque ces dates tombent un dimanche, ces foires

ont lieu la veille); 8 juin et 13 décembre (lorsque ces dates tombent un dimanche, ces foires ont lieu le lendemain); marché aux bestiaux le 1^{er} samedi de janv., févr. et mars.
 Saint-Même, 20 mars.
 St-Michel, 13 fév., 12 mai, 29 sept.
 Saint-Molf, 26 fév., 1^{er} av., 10 jan.
 Saint-Nazaire, tous les vendredis, 7 mars, 30 avril, 1^{er} juillet, 15 sept., 18 nov., 30 décembre; à l'Immaculée-Conception, 15 mars, 15 avr. et 9 mai.
 St-Nic.-de-Redon, 1^{er} mars, 9 mai.
 St-Père-en-Retz, 13 janv., 23 janv., 15 fév., 19 mars, 22 avr., jeudi avant l'Ascension, merc. après la Pentec., 20 juin, 1^{er} lundi de juil., 20 juil., 20 août, 18 sept., 6 et 29 oct., 16 nov., 10 et 27 déc.
 Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, 2^e mercredi de chaque mois.
 Saint-Sébastien, lundi après le dernier dimanche d'août.
 Saint-Sulpice-des-Landes, 3^e sam. de févr., 23 novembre.
 Saint-Viaud, 20 févr., 9 octobre.
 Saint-Vincent-Jos-Landes, 22 janvier, 22 juillet.
 Ste-Anne de Campbon, dernier mardi de janvier, 1^{er} mardi de carême et d'avril.
 Sainte-Luce, 1^{er} mars.
 Sainte-Pazanne, 18 janv., 19 mai, 22 juillet., 1^{er} vend. de février, mars, juin, août, sept.; oct. nov. et déc.
 Ste-Reine, 15 mars, 8 mai.
 Sautron, 10 janvier, 10 mars, 2 mai, 8 déc.
 Savenay, 22 janv., ou le mercredi suivant, veille du Jeudi-Gras, veille de la mi-carême, merc. après Pâques, 2^e mercredi apr.

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631

LE STYLOGRAPH, élégant appareil de poche pour écrire à l'encre, renfermant un stylet ou pointe à écrire et un réservoir d'encre : Très commode et très pratique. Prix : 3 fr. 50; franco poste : 3 fr. 75. — Le flacon d'encre : 0 fr. 40; franco poste : 0 fr. 50.

la Pentecôte, 4 juillet, 16 août, 14 septembre, 3^e mercredi d'oct. 2^e mercredi de nov., 1^{er} mercredi de déc. et 22 déc.; marché aux bestiaux le merc. depuis la mi-carême au 4 juil.; Marché ordinaire tous les merc.
 Séverac, 15 avril.
 Ston, 1^{er} mardi de janv., févr., mardi après la mi-carême, le mardi des Rogations, 29 sept., 1^{er} mardi de décembre.
 Sorinières (Les), 3^e samedi de janvier, 16 fév., 2^e lundi de mars, 3^e samedi de mars, 24 mars, 6 mai, 25 juin.
 Soudan, veille du 1^{er} mercredi de février, lundi après la Pentecôte.
 Soulvache, lundi de Pâques, 1^{er} mardi de juin.
 Sucé, 22 janv., le lende., de la fête du der. dimanche d'août, 26 déc.
 Teillé, 25 janv., 3^e lundi de mars, 19 juin, 8 décembre.
 Temple (Le) 30 janv., lundi après la mi-carême, 20 mai, 15 juil., 20 septembre, 7 novembre.
 Thouaré, marché au chanvre, 1^{er} lundi de janv., févr., mars, avril, mai, nov. et décembre.
 Touches (Les), 4^e sam. de janv., 13 mars, 1^{er} merc. d'av., 1^{er} mai.

Touvois, 23 janv., 10 mai, 2^e lundi de fév., mars, avril et déc., lundi de la Trinité, au Val-de-Morière, 30 sept.
 Trans, 3^e samedi de fév., 18 nov.
 Treffieux, 2^e samedi de janvier, février, mars et décembre.
 Treillières, 8 févr., 23 mars; à la Ménardais, 16 janvier.
 Vallet, 1^{er} lundi de chaque mois hormis sept., 1^{er} lundi après le 25 août; à Montrevault, lundi après les foires de St-Vincent, de St-Nicolas et de la mi-carême.
 Varades, 1^{er} et 3^e lundi de chaque mois, 1^{er} mardi de janv., 28 fév., 4^e mardi de mars, 17 avril, 15 mai, 4^e mardi de novembre.
 Vay, jeudi après le 15 mai, 1^{er} sept.; à la Grignolais, mardi de Pâques, 3^e lundi de janv.
 Vertou, 2^e lundi d'avril.
 Vieillevigne, 9 mai et le 3^e lundi des autres mois, 3 novembre.
 Vigneux, 3^e mercredi de chaque mois, 4^e mardi de janv., 19 mars, lendem. de la Trinité, 18 nov.; à la Paclais, 14 fev. et 14 avril.
 Vritz, 8 mai.
 Vue, 9 janvier, 2^e jeudi d'août, 25 sept.; Assemblée-gagerie, 2^e dimanche de mai.

FOIRES DU MORBIHAN

NOTA. — Les Foires qui coïncident avec le dimanche ou une fête gardée se tiennent le lendemain, excepté celles du Faouët, qui sont toutes remises au mardi suivant, et celle d'Erdeven du 18 avril, remise au samedi suiv.

Le 1^{er} lundi de chaque mois, Ploërmel (marché de quinzaine pour les cochons), Questembert, Pontivy.
 Le 1^{er} mercredi de chaque mois, Cléguérec, Inguiniel.
 Le 1^{er} jeudi de chaque mois, Guiscriff, Locminé, Malestroit.

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631

LETTRES DE MARIAGE
 et d'Invitation aux Noces.

Tous les jeudis de chaque mois, Guémene.
 Le 1^{er} vendredi de chaque mois, Mauron, Pluméliau.
 Les 1^{er} et 3^e samedis de chaque mois, Vannes.
 Le 2^e et le 4^e lundis de chaque mois, Pontivy.
 Le 2^e mardi de chaque mois, Pluvigner, Rochefort, la Trinité-Porthoët.
 Le 2^e mercredi de chaque mois, Bubry, Créhin, Rohan.
 Le 2^e jeudi de chaque mois, Langonnet.
 Le 2^e vendredi de chaque mois, Elven.
 Le 2^e et le dernier samedis de chaque mois, Josselin.
 Le 3^e lundi de chaque mois, Ploërmel, Pontivy.
 Le 3^e jeudi de chaque mois, la Roche-Bernard.
 Le 20 de chaque mois, Malansac.
 Le 4^e mercredi de chaque mois, Guer, Rohan.
 Le dernier mardi de chaque mois, Trinité-Porthoët.

Marchés : Le 1^{er} lundi de chaque mois, Auray; le lundi de chaque semaine, Ploërmel (marché aux veaux); le mardi, Ploëren, Caden; le mercredi, le Faouët, Guer (marché aux veaux), Peillac, Vannes; les 4^{es} et 3^e mercredis de chaque mois, Guiliers (marché aux veaux, moutons et porcs); le jeudi de chaque semaine, du 4 mai au 22 septembre, la Roche-Bernard (marché aux vaches); le jeudi, St-Grave (marché aux veaux et aux moutons), Hennebont; le vendredi, Malansac; le samedi, Baud, Sauzon (marché aux bestiaux), Vannes.

Janvier. — Le 2, Languidic, Peillac. — Le 4^{er} lundi, Auray, Gourin. — Le 4^{er} mardi, Carentoir, Melrand, Quistinic, Pluméliau. — Le 1^{er} mercredi, Naizin, Plœmeur (si cette foire coïncide avec celle de Pont-Scorff, elle sera remise au lendemain). Guiliers. — Le 1^{er} sam., Noyal-Muzillac. — Le 6, Sauzon. — Le mercredi après le 6, Peaule. — Le 10, Saint-Laurent. — Le 2^e lundi, Billiers. — Le 2^e mardi, Pont-Scorff. — Le 2^e samedi, Croisty. — Le 13, Saint-Jean-Brevelay. — Le 3^e lundi, Plouay. — Le 14, Sarzeau. — Le 14, Landévant. — Le 15, Limerzel, St-Pierreux. — Le 17, Hennebont, Muzillac. — Le 21, Plouay. — Le 22, le Faouët, St-Vincent. — Le 3^e vendr., Elven, Plouray, Theix. — Le 4^e merc., Bubry. — Le 4^e vendr., Muzillac. — Le 4^e samedi, la Gacilly. — Le dernier lundi, Auray. — Le dernier samedi, Baud, Kernascleden en Saint-Caradec-Trégomel. — Le 25, Séglien, Noyal-Muzillac. — Le 26, St-Laurent. — Le 29, Cohignac en Berrie. — Le sam. avant le dim. de la Septuagesime, Brandérion.

Février. — Le lundi avant le lundi gras, Grand-Champ. — Le 1^{er} mardi, Carentoir. — Le 1^{er} merc., Marzan, Guiliers. — Le sam., la Gacilly. — Le merc. précédant de 15 jours les Cendres, le Faouët. — Le mer. qui précède les Cendres, Rohan. — Le 2, Locuon en Ploërdut, Quelven, Ploubinec. — Le 3, Pluvigner, Guidel. — Le 8, Sarzeau. — Le 2^e mardi, Pont-Scorff. — Le 9, la Chapelle-St-Gildas en Guégon, Saint-Jacut. — Le 10, le Palais, Silliac. — Le 12, Muzillac. — Le 15, Plougoumelen. — Le 2^e sam., Saint-Tugdual. — Le 3^e jeudi, Ménéac.

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631

TIRAGES DE CHROMOLITHOGRAPHIES ARTISTIQUES

POUR MM. LES ÉDITEURS

ALBUMS — DIPLOMES

— Le 3^e vendr., Noyal-Pontivy, Plouray, Theix. — Le 18, Rieux, Plouay. — Le 19, Belz. — Le 22, Ambon, Gourin. — Le 4^e merc., Bubry. — Le 4^e vendredi, Muzillac. — Le 24, Camoël, Kernascleden en Saint-Caradec-Trégomel. — Le dernier samedi, St-Caradec-Trégomel. — Le 28, Surzur. — Le mardi gras, Augan, St-Gérard, la Trinité-s-Mer, Pluméliau (foire des gages au bourg).

Foires du Carême. — Le mardi après le 1^{er} dimanche, Nivillac. — Le 1^{er} lundi de carême, Plumergat. — Le 1^{er} vendredi, Séné. — Le 2^e lundi, Auray. — Le 2^e mardi, le Faouët. — Le 3^e vendr., Plescoq. — Le 3^e lundi, Guidel. — Le lendemain, Carentoir. — Le jeudi suivant, Noyal-Pontivy. — Le 3^e samedi, Vannes, la Gacilly, le Saint. — Le 4^e lundi, Languidic. — Le 4^e mardi, St-Yves en Bubry. — Le 4^e vendredi, Burgos en Grand-Champ. — Le 4^e samedi, le Palais. — Le jeudi av. la Passion, Mongotérien. — Le samedi, veille de la Passion, le Faouët, Vannes. — Le mercr. après la Passion, Auray. — Le jeudi, Vannes, Hennebont. — La veille des Rameaux, Baud. — Le lundi après les Rameaux, foire de bijouterie, etc., à Lorient (8 jours), Pontivy. — Le mercredi saint, Plouay. — Le jeudi saint, la Roche-Bernard. — Le samedi saint, Plouay.

Mars. — Le 4^{er}, Languidic, Plumelec. — Le 2, Peillac, grande foire foraine à Pontivy (on y vend des draps de Tours, Falaise, bi-jouterie, etc.). — Le 4^{er} mardi, Melrand, Quistinic, Saint-Antoine en Ploërmel. — Le 4^{er} mercredi, Guiliers, Naizin. — Le 1^{er} jeudi, Missiriac. — Le 1^{er} samedi, Saint-Fiacre en Melrand. — Le 4, Plouay. — Le 8, Péaule. — Le 10, Guéhenno, Pont-Scorff, Saint-Laurent. — Le 2^e mardi, Saint-Yves en Bubry, Ploërmel. — Le 2^e jeudi, Lizio. — Le 2^e sam., Croisty en St-Tugdual. — Le 12, Languedlan, Muzillac, Roc St-André. — Le 3^e mar., Loyat. — Le 3^e merc., Caro. — Le 3^e vendr., Plouray, Theix. — Le 15, Limermel, Lochrist en Inziac. — Le 16, Landévant. — Le 18, Plouray. — Le 19, Sarzeau, Kernascleden en St-Caradec-Trégomel, Sérent, Marzan. — Le 20, Etel, Caudan. — Le 22, St-Guyomard. — Le 24, St-Quirin en Brech, Pleucadeuc. — Le 25, Quelven en Guern, Séglien, Noyal-Muzillac. — Le 4^e merc., Billio, Bubry. — Le 4^e vendredi, Muzillac. — Le dernier lundi, Sulniac.

Avril. — Le 1^{er}, Languidic, Roudouallec. — Le 1^{er} mardi, Carentoir, la Croix-Helléan, Porcaro, Pluméliau (bourg). — Le 4^{er} mercredi, Guéhin, Malignénac, Péaule, St-Servant, Guiliers. — Le 2, Riantec. — Le 3, Ploëren. — Le 4, Sarzeau. — Le 7, Plumelec. — Le 8, la lande de St-Méen en la Chapelle, Baden, Ambon. — Le 9, Sérent. — Le 10, Surzur, Saint-Laurent en Silliac. — Le 2^e lundi, Ploubinec. — Le 2^e mardi, Pont-Scorff, Lanouée. — Le 2^e jeudi, Larre, Néant, Porcaro. — Le 2^e vendr., Saint-Thuriau. — Le 2^e sam., Croisty. — Le 11, Bohal, Landaul. — Le 12, Muzillac, Plescop. — Le 13, Kerlan près Saint-Gildas en Guégon. — Le 14, Ferrel, Kervignac, Noyal, Tréal. — Le 15, Arradon, Carnac, Pleu-

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631

Le petit INDICATEUR SIMON
 Guide de poche. — Horaire des chemins de fer, des tramways
 et des marées de Bretagne.

griffet. — Le 16, Kercohan en Berric, Brandivy Grand-Champ. — Le 3^e lundi, Saint-Sauveur en Plouay. — Le 3^e mardi, Bâtiment en Remungol, Loyat, Monteneuf. — Le 17, Locoal-Mendon, Meslan, Sarzeau. — Le 18, Molac, Erdeven. — Le 19, Mériadec en Plumergat. — Le 3^e merc., Caro, Taupont (au nouv. bourg). — Le 3^e jeudi, Ménéac. — Le 3^e vend., Plouray, Theix. — Le 20, St-Dolay, Quiberon. — Le 21, le Palais, Locmiquélic. — Le 22, bourg de Buléon, St-Armel. — Le 23, Cadoudal en Plumelec, Marzan, St-Malo-des-Trois-Fontaines. — Le 25, St-Marc en Mohon, Pluvigner, Cohignac en Berric, Kernascleden en Saint-Caradec-Trégomel. — Le 26, Naizin, Roudoualec, Pleucadeuc, Saint-Yves en Bubry. — Le 27, Béquereel en Plougoumelen. — Le 4^e mercredi, Bubry. — Le 4^e vendredi, Muzillac. — Le 28, Mangolérian, foire des moutons à Rieux. — Le 29, St-Méen en Plœmel, Nostang, St-Eutrope en Allaire. — Le 30, Languidic. — Le samedi précédant le dernier dimanche d'avril (veille des courses) foire aux chevaux à Pontivy. — Le dernier samedi d'avril, Berné.

Foires mobiles depuis Pâques jusqu'au Sacre ou Fête-Dieu.

— Le lundi de Pâques, à Concoret. — Le mardi, à Angan, St-Nicolas en Priziac. — Merc., Lorient. — Le jeudi les Fougereis, Séné. — La veille de la Quasimodo, La Gacilly. — Le lundi de la Quasimodo, Auray, Mangolérian en Monterblanc, Gourin, Port-Louis, St-Yves en Bubry. — Le mardi, St-Jean-Brévelay. — Le 3^e mardi après Pâques, le Faouët. — Le samedi veille de la Pentecôte, Champ-des-Martyrs en Brech. — Le lundi de la Pentecôte, Trédion, Naizin. — Le mardi, Saint-Jean-de-Brévelay, au Calvaire près Ferel. — Le Jeudi, le Faouët. — La veille de la Trinité, Calan, Langonnet, St-Fiacre-en-Melrand, la Trinité-Porhoët. — Le lundi de la Trinité, Plumergat, le mardi de la Trinité, Brandivy, St-Yves en Bubry. — Le mercredi avant la Fête-Dieu, le Faouët. — Le 1^{er} lundi après la Fête-Dieu, Grand-Champ, Saint-Tugdual. — Le 1^{er} samedi après l'Ascension, Bieuzy. — Le 1^{er} samedi qui suit le 15 juin, Moréac.

Mai. — Le 1^{er}, Pontivy, Carentoir, Kergo en Sulniac, Ploermel. — Le 1^{er} lundi, Auray. — Le lundi après le 1^{er} dim., Gestel. — Le 1^{er} mardi, Melrand. — Le 1^{er} mercredi, Plœmeur, Régigny. — Le 3, Callac en Plumelec, Sarzeau, Saint-Jean-la-Poterie, Lochrist en Inzinzac. — Le 4, Nivillac. — Le 5, Séné, Roudoualec. — Le 6, la Tour-du-Parc, Pluvigner, Saint-Fiacre en Malansac, au Croisty. — Le 7, la Fosse en Plumelin, le Hézo, Saint-Yves en Bubry. — Le 8, Pénestin, Baden, Pontivy, Saint-Cry en Nivillac. — Le 2^e mardi, près la Chapelle-Saint-Yves en Caro. — Le mardi des Rogations, le Faouët. — Le 9, Muzillac, Bignan, Port-Navalo en Arzon. — Le 2^e samedi, La Gacilly. — Le 10, Grand-Champ, au Pâtis de Grosné en Saint-Martin, Saint-Laurent. — Le 11, Caudan, Saint-Nicolas en Pluméliau, Cohignac en Berric, la Jande Kerlan près Saint-Gildas en Guégon. — Le 12, Arradon, Plaudren,

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631
 TYPOGRAPHIE. — LITHOGRAPHIE. — GRAVURE. — RELIURE
 ANNUAIRE D'ILLE-ET-VILAINE
 AGENDA DES MÉNAGES

St-Nicolas-du-Tertre, Roc St-André. — La veille du 2^e dim., à Plouharnel, Quistinic. — Le lundi après le 2^e dim, St-Nolff. — Le 13, Arzal, Misericorde en Pluvigner, Plouay. — Le 14, Saint-Armel. — Le 15, Noyal-Pontivy, Péaule, Plougoumelen. — Le 3^e lundi, Notre-Dame des Fleurs en Plouay. — Le 3^e vendredi, Theix. — Le 3^e samedi, Yannes. — Le 16, Mériadec en Plumergat, Mangolérian. — Le 17, Carnac Noyal-Muzillac, Allaire, Kernascleden en St-Caradec-Trégomel. — Le 19, Peillac, Pont-Scorff, Ambon, Baud, St-Yves-des-Landes en Bréhan. — Le 20, Bangor, Cours de Molac, St-Yves en Bubry. — Le 21, Ste-Hélène, Ste-Anne en St-Dolay. — Le 4^e mercredi, Bubry. — Le samedi avant le 25 mai, Gueitas. — Le 22, Cadoudal, Marzan, Meslan. — Le 28, Pluneret. — Le 24, Camoël, Lizig, Saint-Gildas. — Le 25, Kercohan en Berric, Séglien, Landaul. — Le 27, Nivillac. — Le 28, Saint-Germain en Languidic, Serent, Saint-Colombier en Sarzeau. — Le 29, Saint-Yves en Bubry, la Trinité-sur-Mer.

Juin. — Le 1^{er}, Auray, Gourin, Plœmeur. — Plumelec, Saint-Dolay. — Le 1^{er} mercredi, Lanvelec en Plœmeur. — Le 1^{er} vendredi, Camors. — Le 1^{er} samedi, Saint-Caradec, Trégomel. — Le 3, Burgos en Grand-Champ. — Le 4, Locadour en Kervignac, St-Perreux. — Le 5, Ambon. — Le 8, Plouharnel, St-Armel. — Le 2^e mardi, Campénéac. — Le 10, Brillac en Sarzeau. — Le 11, Theix. — Le 12, Langoëlan, St-Liémène en Théhillac. — Le 13, Hennebont, Beganne, Muzillac. — Le 14, Mangolérian. — Le 15, Noyal-Pontivy, Béquereel en Plougoumelen. — Le samedi après le 15, Siffac. — Le 16, Roudoualec, La Gacilly, Saint-Méen en Plœmel. — Le samedi après le 16, Bâtiment en Remungol. — Le 17, Molac. — Le 1^{er} lundi après le 17, Priziac. — Le 19, Pontivy. — Le 20, le Palais en Belle-Isle-en-Mer, le Faouët, Camoël. — Le 21, Pluvigner. — Le 22, au Nédou en Plaudren. — Le 23, Billiers. — Au Gorveilo en Sulniac. — Le mercredi avant le 24, Guilliars. — Le 24, Sarzeau, Péaule Plouay, Croisty. — Le 25, Auray, Rohan, Pont-Scorff, Saint-Jean-Brévelay. — Le 26, Sainte-Anne en Pénestin. — Le 27, Inguingiel. — Le 3^e jeudi, Ménéac. — Le 3^e vend., Elven, Noyal-Pontivy, Plouray. — Le samedi suivant le 29, Inzinzac. — Le lundi après le 29, Pluneret. — Le 30, Guidel, Kernascleden en Saint-Caradec-Trégomel. — Le dernier lundi, Sulniac. — Le 4^e merc., Bubry.

Juillet. — Le 2, Dangan, Peillac, Kervignac. — Le 6, Belz, le Faouët, Sauzon. — La veille du 1^{er} dim., St-Hilaire en Pluméliau. — Le 8, Plumergat, St-Cuénin en Plouray. — Le 1^{er} mardi, Locmaria en Quistinic, Melrand. — Le 1^{er} merc., Marzan, Naizin, Guilliars. — La veille du 2^e dim., Magdeleine en Pluméliau. — Le 2^e dim., Languidic. — Le lundi après le 2^e dim., Elven, Mangolérian. — Le 2^e mardi, St-Jean-Brévelay. — Le 2^e jeudi, Roudoualec. — Le 2^e samedi, La Gacilly, Croisty. — Le 10, Locmaria (Belle-Isle), St-Laurent. — Le 11, Guéméné. — Le 13, St-Fiacre en Malansac, Landaul,

Imprimerie FR. SIMON, à Rennes, fondée en 1631
 TRACTS, sujets divers : 6 fr. le mille. — TABLEAUX ARTISTIQUES, sujets bretons avec teinte chloie, format 55/76. 0 fr. 50 l'un. — CARTES POSTALES, Calvaire de Tréguier et autres sujets, 0 fr. 75 la douzaine, etc. — Envoi franco à partir de 10 francs.

St-Thuriau en Noyal-Pontivy. — Le 15, Plouay. — Le 17, Plœmeur. — Le 3^e lundi, St-Caradec-Trégomel. — Le 3^e jeudi, Ménéac. — Le 3^e vendredi, Theix. — Le 3^e samedi, Crach. — Le 4^e mercr., Bubry 22 Muzillac. — Le 25, au bourg de Cléguérec. — Le samedi après le 25, la Gacilly. — Le 26, le Faouët, Sérant, Burgo en Grand-Champ. — Le 28, Rohan. — Le 29, Roudoualec. — Le samedi avant le 4^e dimanche, Sainte-Hélène en Bubry.

AOÛT. — Le 1^{er}, Saint-Yves en Bûbry. — Le 4, Caden. — Le 4^{er} lundi, Pennety en Persquen. — 1^{er} mercr., Guilliers. — Le 1^{er} sam., St-Nicodème en Pluméliau. — Le 8, Brech. — Le 10, St-Laurent en Kervignac, St-Laurent en Silfiac, Brandivy, Grand-Champ. — Le lundi qui suivra le 10, à Concoret. — Le 14, Auray, Roudoualec, Colpo, Notre-Dame de Quelven en Guern. — Le mardi après le 15, Carentoir. — Le 16, Saint-Armel, en Sarzeau, Misericorde en Pluvigner, Molac. — Le 2^e samedi, Croisty. — Le 3^e lundi, Plouay. — Le 3^e vendredi, Noyal-Pontivy, Plouray, Theix. — Le 4^e mercr., Bubry. — Le 19, Guénin, Landévant. — Le 22, Saint-Symphorien à Vannes, le Faouët. — Le 24, la Gacilly, Baud, Saint-Liemène en Thébillac. — Le samedi après le 24, St-Barthélemy (remise au lundi suivant si le 24 tombe un samedi). — Le 25, Sèghien, Pont-Scorff, Locmaria (Belle-Isle), St-Yves en Bubry. — Le 28, Muzillac. — Le 29, Auray, Plumergat, Kernascleden en St-Caradec-Trégomel. — Le 30, Marzan. — Le 31, Languidic. — Le lundi ap. le 2^e dim. d'août, St-Laurent en Sené. — Dern. sam., Erdeven. — La veille du dern. dim., Laferrière en Pluméliau. — Le lend. du dern. dim., Locnon en Plœrdut.

SEPTEMBRE. — Le 1^{er}, Gourin, Monstoirac. — Le 2, Béganne, Peillac, St-Gilles. — Le 4^{er} mardi, Quistinic, Ste-Reine en Beignon, Melrand. — 1^{er} mercr., Guilliers. — Le 1^{er} sam., Noyal-Muzillac. — Le sam. avant le 1^{er} dim., Kerfourn. — Le 5, St-Yves en Bubry. — Le lundi après le 1^{er} dim., Camors. — Le 6, Sérant, Caudan. — Le 7, Pluvigner, Saint-Caradec-Trégomel. — Le 8, Le Palais (Belle-Isle), Pluméliau (au bourg). — Le 2^e dim., Notre-Dame-de-Joie à Pontivy. — Le lundi après le 2^e dim., Chapelle Saint-Laurent en Brandivy, Merlevenez. — Le 9, Malansac, Roudoualec. — Le lundi après le 9, Plumelin. — Le 2^e mardi, Pont-Scorff. — Le 2^e samedi, La Gacilly, Croisty, Saint-Adrien en Saint-Barthélemy. — Le samedi avant le 3^e dimanche, Crach. — Le 10, Plescop, Saint-Laurent. — Le 12, Plœren. — Le 13, Carnac. — Le 14, Kergoh en Sulniac, Lochrist-Inzinzac. — Le 15, Saint-Yves en Bubry, Sarzeau. — Le 16, Plouay. — Le 17, Grand-Champ. — Le 20, Plœmeur, Mériadec-Coëtals en Pluneret. — Le 3^e vendredi, Pouray, Theix, Noyal-Pontivy. — Le 4^e mercredi, Bubry. — Le 21, St-Cado en Belz, Rohan, Tellené en Guénin. — Le mardi après le 21, Faouët. — Le 22, la Roche-Bernard, St-Laurent en Sené. — Le 24, St-Guyomard,

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631

Collection importante de Caractères étrangers

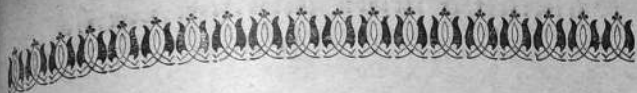
Grec, Russe, Hébreu, Arabe, Celtibérien, etc. — Lettres & sentées. Caractères spéciaux pour Phonétique, Métrique, Algèbre, Mathématiques, Musique, Plain-Chant, etc.

— Le 27, Muzillac. — Le 29, Mont en Guéhenno. — Le dernier samedi, Gourin, Naizin. — Le 30, le Hézo, St-Yves en Bubry. — La veille du dern. dimanche, St-Nicolas en Pluméliau. — Le dernier lundi, Sulniac.

OCTOBRE. — Le 2, Plouharnel. — Le 4, Ambon, Kernascleden en St-Caradec-Trégomel. — Le 1^{er} lundi, Riantoc. — Le 1^{er} mardi, St-Antoine en Plœrmel, Pluméliau (au bourg). — Le 1^{er} sam., La Gacilly. — Le 6, Rieux. — Le lundi apr. le 1^{er} dim., Guidel. — Le mardi apr. le 1^{er} dim., Pluvigner. — Le samedi apr. le 1^{er} dim., Réguiny. — Le 2, Guémené. — Le lundi le plus près du 9, Loperhet en Grand-Champ. — Le 2^e mardi, Pont-Scorff, Gueltas. — Le 2^e vend., Inguiniel. — Veille du 2^e dim., Penquesten. — Le 2^e samedi, La Gacilly. — Le 2^e sam. av. le 3^e dim., St-Géraud. — Le 10, Bangor. — Le 12, Languedlan. — Le 13, Monterblanc. — Le 15, Carentoir, Limerzel. — Le 16, Locmaria en Plumelec, Auray, Caudan. — Le 17, Roudoualec, Sarzeau. — Le 18, Languidic, Bourgneuf en Moréac, le Faouët. — Le lundi apr. le 18, la Madeleine à Vannes. — Le 21, Plœmeur, Plouay, gr. foire foraine à Pontivy. — Le 3^e lundi, Guidel. — Le 3^e mardi, Monteneuf. — Le 3^e jeudi, Ménéac. — Le 3^e vend., Plouray, Theix, Noyal-Pontivy. — Le 4^e mercr., Bubry. — Le 4^e sam., St-Tugdual, Sèghien. — Le 26, Landévant. — Le 28, Baud, Gourin. — Le lundi le pl. près du 29, St-Bily à Plaudren. — 29, Muzillac, au Pâtis de Grosné en St-Martin. — Le dern. lundi, au Port-Louis. — Mercr. apr. la Victoire, Lorient.

NOVEMBRE. — Le 2, Pontivy, Sérant. — Le 3, Rieux. — Le 1^{er} mardi Carentoir, la Croix Hellean, Quistinic. — 1^{er} mercr., Guilliers. — Le 1^{er} vend., Tréal. — Le 4, Pluvigner. — Le jeudi apr. la Toussaint, Hennebont. — La veille du 1^{er} dim. apr. la Toussaint, Pluméliau (au bourg). — Le 5, les Fougerets. — Le 8, Allaire. — Le 2^e lundi, Grand-Champ. — Le 10, Saint-Laurent. — Le 12, Surzur, Péaule, Rohan, La Gacilly. — Le 2^e mardi, Pont-Scorff, le Faouët. — Le 2^e vendredi, Muzillac. — Le 2^e samedi, Croisty en St-Tugdual. — Le 15, Inzinzac. — Le 3^e lundi, Plœren. — Le 3^e mardi, Bâtiment en Remungol. — Le 3^e jeudi, Ménéac. — Le 3^e vendr., Noyal-Pontivy. — Le 3^e sam., foire Ste-Catherine, à Vannes. — Le 4^e mercr., Bubry. — Le 17, Larré. — Le 18, Peillac, Plouay. — Le 19, Auray. — Le mercr. qui précède le 23, Theix. — Le 23, Saint-Jean-de-Brévelay. — Le 24, Bieuzy-des-Landes en Pluvigner, Bieuzy. — Le 25, Bangor, St-Fiacre en Malansac, Sèghien. — Le 28, St-Yves en Bubry. — Le 29, Sarzeau. — Le 30, au bourg de Cléguérec, Kernascleden en Saint-Caradec-Trégomel.

DÉCEMBRE. — Le 1^{er}, Auray. — Le 1^{er} mardi, Carentoir, au bourg de la Croix-Hellean. — 1^{er} mercr., Guilliers. — Le 5, les Fougerets. — Le 6, Muzillac, Pluméliau. — Le 8, Quelven en Guern. — Le 2^e mardi, Pont-Scorff. — Le lundi apr. le 8, Pluvigner. — Le 2^e sam., Croisty. — Le 10, Silfiac. — Le 13, le Faouët. — Le 15, Landévant. — Le 16, Plouay. — Le 3^e vend., Plouray, Theix. — Le 4^e mercr., Bubry. — Le 21, Nostang, Berric. — Le 22, Gourin. — Le 4^e samedi, Baud. — Le 25, le Palais. — Le 27, Kernascleden en Saint-Caradec-Trégomel. — Le 29, Caden. — Le 31, le Faouët, La Gacilly. — Le dernier lundi, Sulniac.



VARIÉTÉS

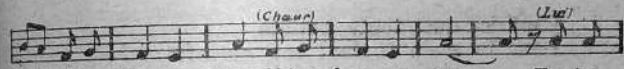
DANS LE BOIS D'AMOUR

(Chanson alternée.)

Dédiée à M^{me} et M. de la Villemarqué,
propriétaires du Bois d'Amour.



Dans ma main mettant ta main blanche, Par ce tiède et Joyeux di-



manche, Al-lons faire un tour, Al-lons faire un tour Tous les



deux, ma petite Dou-ce, Al-lons voir si la feuille pousse Dans le



bois d'a-mour, dans le bois ja-li bois d'a-mour.



bois ja-li bois d'a-mour.

UN GAS DE PONT-AVEN

Dans ma main mettant ta main blanche,
Par ce tiède et joyeux dimanche

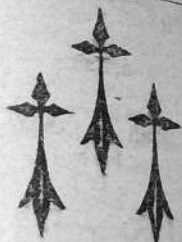
Allons faire un tour; (bis en chœur)

Tous les deux, ma petite « Douce »,

Allons voir si la feuille pousse

Dans le Bois d'Amour!

Le chœur : Dans le Bois, joli Bois d'Amour.



Polier

On dit que la vieille Bretagne
S'éteint et va bientôt mourir;
Pourtant j'ai vu dans la campagne
La bruyère et l'ajonc fleurir;
La jeunesse est joyeuse et forte,
Le bled noir couvre les sillons;
Non, la Bretagne n'est pas morte;

Non, nous ne sommes pas les derniers des Bretons!

Joseph Roussé.

UNE PONT-AVENOISE

En rôdant tout le long des haies,
 En rêvant sous les chêneraies,
 Cueillons tour à tour (*bis en cœur*)
 Des bouquets de fleurs printanières,
 Des mugnets et des primevères
 Dans le Bois d'Amour!
Le cœur : Dans le Bois, joli Bois d'Amour.

LUI

Dans l'Aven regardons la truite
 Folâtrer et prendre la fuite
 D'un furtif détour, (*bis en cœur*)
 Écoutons comme au loin, mignonne,
 Le moulin du Plessis ronronne
 Dans le Bois d'Amour!
Le cœur : Dans le Bois, joli Bois d'Amour.

ELLE

C'est ici que, toute petiote,
 Dans ta main coulant ma menotte,
 Tout comme en ce jour, (*bis en cœur*)
 Chiffonnant coiffe et collerette,
 Je venais chercher la noisette
 Dans le Bois d'Amour!
Le cœur : Dans le Bois, joli Bois d'Amour.

LUI

Pour te rendre un peu de courage,
 Sous ce roc, un matin d'orage
 Ténébreux et lourd, (*bis en cœur*)
 Je t'ai dit — frissonnant moi-même —
 Pour la première fois : « Je t'aime »
 Dans le Bois d'Amour!
Le cœur : Dans le Bois, joli Bois d'Amour.

ELLE

Et c'est là que, soldat de France,
 Vers la ville, hélas! en partance
 Pour un long séjour (*bis en cœur*)
 Tu m'as dit : « *Kénavo*, la belle :
 « Dans deux ans rendez-vous fidèle
 Dans le Bois d'Amour! »
Le cœur : Dans le Bois, joli Bois d'Amour.

LUI

Qui dira toutes les détresses
 Des Adieux... et les allégresses
 D'un joyeux retour? (*bis en cœur*)
 Quels Brizeux, quels nouveaux Virgiles
 Conteront toutes nos idylles
 Dans le Bois d'Amour?
Le cœur : Dans le Bois, joli Bois d'Amour.

ELLE

Trémalo, là-bas, nous appelle :
 Nous prierons dans l'humble chapelle
 En rentrant au bourg, (*bis en cœur*)
 Le Jésus couronné de roses
 De bénir les Amours écloses
 Dans le Bois d'Amour!
Le cœur : Dans le Bois, joli Bois d'Amour.

THÉODORE BOTREL.

La musique de cette chanson inédite et le compte rendu illustré du *Pardon des Fleurs d'Ajonc* ont paru dans la *Bonne Chanson* (numéro du 1^{er} septembre).

MA C'HOULMIK

D'al liver Ioan Ab Iorwerth.

I

Me anvez eur goulmik
 Dindan ar c'hoajou,
 Uhel eo he neizik
 Ha teo ar boujou.
 Koulskoude me am euz esper
 Da gaout an doare
 Da c'hounid he c'halon dener
 Ha d'hi c'haout d'in-me.

II

Me anvez eur goulmik
 Ter ha gone meurbed
 Vel eur c'had eo spontik
 Ne gar ket ar bed.
 Kouiskoude me am meuz esper
 Da gaout an doare
 Da c'hounid he c'halon deuer
 Ha d'hi chaout d'in-me.

III

Koulskoude, ma c'houlmik,
 Mar 'teuz m'ankouaet,
 Em c'hrez ma c'halonik
 Da garo bepred!
 Hag e virin c'hoaz an esper
 Da gaout an doare
 Da welet da leuzou tener
 O c'hoarzin d'in-me.

IV

Me anvez eur goulmik
 Duze barz ma bro :
 Ma spered klanvidik
 A gred eo maro!
 Koulskoude me am euz esper
 Da gaout an doare
 Da hadgwelet he drem seder
 Ha d'hi c'haout d'in-me.

V

Ha mar-d-out, ma c'houlmik,
 Marvet d'an douar,
 Ennon ma c'halonik
 Wenvo a c'hilac'har,
 Mez miret a raf an esper
 D'az tizout eun de
 Er baradoz glan ha seder,
 E-touez an ele!

F. JAFFRENOU
 (Taddir).

MA COLOMBE

Au peintre John Edwards.

I

Je connais une petite colombe, sous les bois; haut placé est son nid et touffues les branches. Cependant je garde l'espoir de gagner son tendre cœur et de l'avoir à moi.

II

Je connais une petite colombe très vive et très sauvage, elle est peureuse comme un lièvre et n'aime pas le monde. Cependant j'ai l'espoir de trouver le moyen de gagner son tendre cœur et de l'avoir à moi.

III

Cependant, ma colombe, si tu m'as oublié, mon cœur t'aimera toujours! Et je garderai encore l'espoir de trouver le moyen de contempler tes tendres lèvres me sourire.

IV

Je connais une colombe, là-bas, dans ma patrie; mon âme malade la croit morte! Cependant j'ai espoir de trouver le moyen de revoir sa douce figure et de l'avoir à moi.

V

Et si tu es, ma colombe, vraiment morte pour le monde, en moi mon cœur se fendra de douleur! Mais il conservera l'espoir de t'atteindre un jour au ciel pur et joyeux, parmi les anges!

F. JAFFRENOU
 (Taddir).

L'ARVOR

Journal Catholique, Politique, Maritime et Agricole
 Hebdomadaire

Rédaction et Administration :

VANNES, 1, Rue Porte Paternelle.

LES SAINTS DE CONCORET

Pour peu que vous soyez familiarisés avec les expressions populaires de notre Haute-Bretagne, vous avez dû, comme moi, redire souvent, en parlant d'un homme d'une valeur ou d'une influence médiocres, la formule bien connue : « *Il est comme les saints de Concoret, il ne date de rien !* » Mais, en avez-vous compris le sens, en savez-vous l'origine ? J'en doute, aussi vais-je essayer de vous instruire, ou plutôt de vous répéter les diverses explications que j'ai recueillies des habitants de Concoret eux-mêmes.

La vieille bourgade du Morbihan, qui s'avance comme un promontoire en Ille-et-Vilaine, entre les deux paroisses de Gaël et de Paimpont, possède une très belle église, assez récente, mais qui a eu le bon goût de rehausser la parure de sa jeunesse des joyaux anciens de sa vieille mère : colonnes et arcatures de pierre et surtout nombre de vieilles statues de bois.

Et ceci prouve déjà l'amour des gens de Concoret pour leurs saints.

Sans parler du saint Jacques de pierre qui git lamentablement, décapité, sous l'if séculaire de l'ancien cimetière, voici, rangées autour du chœur, les statues du patron : saint Laurent, de saint Pierre (1), de saint Jean-Baptiste et de son agneau, de saint Etienne, de saint Joachim et de sainte Anne, celles de saint Joseph et de la Sainte Vierge, de saint Antoine, de sainte Philomène, de saint Sébastien et de saint Nicolas.

Dans la chapelle de l'*Ecce Homo*, saint Julien et saint François d'Assise (2).

Enfin, dans la chapelle du Rosaire (3), bâtie par Guillaume de Bégasson, en 1457, les effigies de sainte Barbe et de saint Gilles avec sa biche, et surtout la statue vénérée de Notre-Dame de Concorde (4).

(1) Les statues de saint Laurent et de saint Pierre sont très anciennes. Elles ont été sauvées du vandalisme des révolutionnaires par des chrétiens pieux.

(2) En l'an 1300, la chapelle de l'*Ecce Homo* possédait encore un tableau et une statue de saint Jacques. Cette dernière, cachée dans la tour du clocher pendant la tourmente de 1793, fut précipitée en bas de la tour par les soldats républicains.

(3) Nous pourrions encore citer la chapelle de saint Marc, au hameau de Comper, qui s'enorgueillit de la statue de son patron; la chapelle du Tertre, avec la statue de saint Hubert, et celle du Ros, où l'on vénère saint Martin et saint Mathurin. Ce dernier a sa fontaine miraculeuse un peu au-dessous du château.

(4) La statue de N.-D. de la Concorde est de 1802. Elle a remplacé une

Oh ! ce sont là des saints d'importance et de qualité, qui « datent » de quelque chose, puisqu'on les a sauvés de la ruine et mis à des places d'honneur ! Où sont donc ceux qui ne « datent » de rien ? Nous y arrivons.

Les habitants du village de Vaugriot, en Concoret, racontent une tradition, étaient des sculpteurs zélés, plus zélés qu'habiles ! Un jour, ils s'imaginèrent de doter l'église paroissiale des produits de leur art et lui firent don de nombreuses statues. Mais, hélas ! le recteur, fort sévère quand il s'agissait des choses du culte, trouva les saints naïfs ou grotesques, et leur interdit l'entrée du sanctuaire. Ils restèrent tristement, comme les pénitents et les catéchumènes, en attente sous le porche de l'église.

Or, l'évêque de Saint-Malo vint faire à Concoret sa visite pastorale. Dès le seuil, le prélat s'arrêta étonné : « Quels sont donc, mon cher recteur, interrogea-t-il, ces saints ainsi relégués à la porte ? » Le curé se trouva confus de la question. Cependant, ayant discrètement toussé, il répondit : « Ne faites pas attention, Monseigneur ! tout à l'heure vous verrez les vrais saints ; ceux-ci ne « datent » de rien. »

L'évêque se contenta de sourire, la main déjà bénissante.

Une autre tradition relate qu'un recteur de Concoret voulant, par ordre de l'évêque, remplacer de vieux saints de bois par des statues plus modernes et qu'on lui vantait comme mieux faites, remisa les premiers dans un réduit du clocher. Et comme ils devenaient encombrants, ou que le coin, si modeste pourtant, qu'on leur avait accordé, fût destiné à des objets plus précieux, le curé, en désespoir de cause, ordonna au sacristain de les emporter au presbytère et de les jeter au four où l'on cuisait le pain.

Ce brave homme, vicillard attaché aux souvenirs de son église, et préférant (peut-être n'avait-il point tort) ses vieux saints aux nouveaux, se fit longtemps « tirer l'oreille » pour obéir.

Mais le recteur ne cessait d'insister : « Brûlez-les donc ! Que voulez-vous en faire ? puisque je vous répète qu'ils ne « datent » de rien ! »

Il fallut bien se résoudre à cette pénible extrémité, mais combien à regret. Un grand feu fut allumé dans le four ; et pêle-mêle les statues y furent jetées, puis la porte fut close.

Les vieux saints, moins heureux que les trois jeunes hommes, dans la fournaise, ne « vainquirent point la force du feu », qui eut vite raison de leurs pauvres corps secs et vermineux. Bien plus, au moment même où les ronflements de flamme annonçaient qu'ils se consumaient le mieux, une violente détonation retentit, attirant le recteur surpris, à sa fenêtre. Morceaux de statues carbonisées, fagots brûlants, pierres du four et couverture de

antique image vénérée depuis des siècles (1457), qui fut profanée par les Bleus à leur passage à Concoret, et qu'ils brûlèrent sur la place de l'église, en manière d'ironie.

gazon, projetés de toutes parts, jonchaient lamentablement la place.

Et le sacristain, se tournant vers le malheureux cure, qui baisait silencieusement la tête devant ce désastre, moitié larmoyant et moitié goguenard : « Et vous, Monsieur le recteur, qui prétendez que nos saints ne « dataient » de rien ! »

Le malin n'ajoutait pas qu'il avait aidé à la chose en forant au préalable les statues de bois et en remplissant les trous de poudre de chasse.

Une seconde version de cette même tradition attribue au recteur d'avoir bourré de poudre les vieilles statues, dont il voulait hâter la destruction. Mais il n'avait point compté sur celle de son four, bien loin, certes, de penser que le sacristain y ferait son autodafé. Il en fut fort mécontent, bien qu'il n'eût garde d'en réprimander l'auteur, quand il vit sa stupéfaction superstitieuse et sa vénération pour les antiques images accrue de toute la force de leur puissance explosive : « Et vous, Monsieur le recteur, qui prétendez que nos saints ne « dataient » de rien ! »

Après les explications populaires, voici enfin l'explication savante, historique. Elle nous est fournie par Ogée dans son *Dictionnaire de Bretagne* (1).

« Concoret, écrit-il, a dans la Bretagne un nom qu'a illustré « Eon, auquel l'Église fit l'honneur d'un Concile (2). Né suivant « les uns à Concoret, suivant les autres à Loudéac (3), s'il faut en « croire l'abbé Mahé, Eon s'était fait cénobite dans un couvent « dont on montre encore les ruines à Concoret, près du château « du Ros (4). Transféré par son supérieur dans celui de Paim- « pont (5), il en conçut un vif dépit, et de là l'origine de son schisme. « Nous ignorons où l'abbé Mahé a puisé cette opinion qui n'a été « avancée par aucun autre contemporain, notamment par les « deux qui ont le plus parlé d'Eon, nous voulons dire Guillaume « de Newbridge et Otton de Fissing. Nous ignorons ce qui a porté « le même auteur à dire qu'Eon naquit à Concoret; car, bien « qu'une ancienne localité du nom de la Rue-Eon s'y retrouve, « ce n'est pas une preuve suffisante. Quoi qu'il en soit, Eon a légué « aux habitants de Concoret un double proverbe : on dit en Bre- « tagne « ce sont des sorciers de Concoret », ou bien, dans un sens « opposé : « Les saints de Concoret ne « datent » de rien ». L'un et « l'autre de ces proverbes ont leur origine dans le schisme d'Eon. « Les sorciers sont un souvenir des sectaires de ce fou, qui, « condamnés par le concile que convoqua Engenens, furent traités

(1) I, p. 197.

(2) Concile de Reims (1158).

(3) Actes Britanniques : *Eudo erat nomine de pago Lodiaceuse ortus.— Scriptores rerum britannicarum* (Lyon), n. 329.

(4) Au village de la « Rue Eon ».

(5) On plutôt de Barenton : Cette translation fut obtenue par saint Jean de la Grille, évêque d'Alat, de Guillaume, seigneur de Montfort, vers 1145.

« de sorciers. Ces saints qui n'ont aucune valeur viennent de la « même source : Eon ayant, pour ainsi dire, canonisé ses disciples, « le peuple les appela ensuite par dérision : les saints de Concoret. » Eon ne craignait pas, en effet, de se prétendre le « Juge des vivants et des morts (1) », le fils de Dieu. Ses disciples étaient ses élus, ses saints; mais « de tristes saints », disaient les gens du peuple, témoins et victimes de leurs excès et de leurs brigandages; et quand, malicieusement, les habitants des communes voisines parlaient des « saints de Concoret », il était de coutume de répondre : « Oh! ceux-là, ils ne datent de rien ! »

JOSEPH MATHURIN.

(1) « Il avait entendu fréquemment chanter à l'église ces paroles : *per eum qui venturus est judicare vivos et mortuos*, et comme le mot *EUM* se prononçait alors *EON*, il crut que cette phrase annonçait sa venue et signifiait : *par Eon qui doit venir juger les vivants et les morts*. En conséquence, il se proclama Messie et parcourut la Bretagne, le Poitou, la Saintonge, la Gascogne, en prêchant ses étranges doctrines et se faisant un grand nombre de partisans. Il donnait à ceux-ci le titre d'anges ou d'apôtres... »

« Les déclamations d'Eon contre le clergé, ses déprédations sur les terres appartenant aux nobles et à l'Église finirent par fixer l'attention. Le duc de Bretagne le fit arrêter, en 1148, et il fut conduit à Reims, où le pape Eugène avait réuni un concile... »

« Eon mourut en prison... ». EMILE SOUVESTRE, *Le Joyer breton*, 2^e série, pp. 93 et 94.

C'est depuis ce temps que les habitants de Concoret sont appelés les « sorciers » dans le pays de Vannes, à cause de la part qu'ils prirent à l'hérésie d'Eon de l'Etoile, renommé pour magicien.



GUÉRISON
DES
PLAIES DES JAMBES
ULCÈRES VARIQUEUX. ECZÉMAS. DARTRES,
DÉMANGEAISONS, MALADIES de la PEAU
PAR L'
EAU DU FRÈRE ELOI
Le Flacon : 2'50 — Milliers de guérisons déjà obtenues.
BROCHURE EXPLICATIVE GRATIS — ESSAYER C'EST GUÉRIR
MONAL, Pharmacien de 1^{re} Classe — NANCY

*Demandez à l'Imprimerie Saint-Guillaume,
27, Boulevard Charner, Saint-Brieuc :*

- LA LANGUE BRETONNE EN 10 LEÇONS**, par F. VALLÉE, *franco*..... 3 fr. 25
- PIPI-GONTO**, par DIR-NA-DOR; *franco*..... 1 fr. 45
- KANAOUENNO EN YEZ TREGER**, par Y.-M. G.; *franco*..... 0 fr. 85
- BUE HA MERZERENTI JANED ARK**, par DIR-NA-DOR; *franco*..... 0 fr. 30
- La douzaine, *franco*..... 3 fr. 40
- AN TEIR CHAD HAG AR NEVEL LAER**, par KLAODA; *franco*..... 0 fr. 30
- TOG JANI HA PÔTR E VRAGOU BER**, par DIR-NA-DOR; *franco*..... 0 fr. 30
- TRUBUILHOU AN AOTROU GARGAM**, par KLAODA; *franco*..... 0 fr. 30
- NOZ-VEZIOU AN ARVOR**, par KLAODA (*sous presse*).
- GEBIOU KEUNVRAEG HA BREZONEG**, par ABHERVE, mots usuels et conversations en breton et en gallois; *franco*..... 0 fr. 75

KROAZ AR VRETONED

N'eus nemeti a gement a vije moulet pep sizun e brezoneg pen-da-benn, ha gwestlet ivez pen-da-benn d'ar Brezoneg ha d'ar Vro.

Eun dlead eo da bep Breton rei d'ezi skoazell e goumanant.

PRIZ AR C'HOUMANANCHOU

Eur bloavezh..... 16 real
Tri miz..... 4 »

Kas ar c'houmananchou d'an aotrou F. VALLEE, 23, Ru Sant-Beneat, SAINT-BRIEUC.

Est le seul journal qui paraisse chaque semaine entièrement en breton; elle est exclusivement consacrée à la défense de la Bretagne, de sa langue et de ses traditions.

C'est un devoir pour tout Breton de lui venir en aide en lui procurant des abonnements.

PRIX DES ABONNEMENTS

Un an..... 4 francs
Trois mois..... 1 »

On s'abonne chez M. F. VALLEE, 23, Rue St-Benoit, SAINT-BRIEUC.

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631

PETIT PAROISSIEN de poche de 272 pages.

Reliure ordinaire : 0 fr. 50; franco : 0 fr. 45. — Reliure pleine toile : 0 fr. 40; franco : 0 fr. 55.

YANNIG AR PAOTR-FARO

Ken bale

Me eo Yan nig ar paotr fa-ro. Me eo Yan-nig,
ar paotr fa-ro Me eo ka-c-ra potrya-ouank va le ebarz
ar vro!

Me eo Yannig, ar paotr faro (*bis*),
Me eo kaera pôtr yaouank vale ebarz ar vro!

DISKAN

Rou, rou, rou lon vin, rou, rou, rou lon lon vin, rou li, rou li, rette.

'Balamour da ze ar merc'hed a zo o klask lampat ganen,
'Balamour oun eur pôtrig koant hag eur pôtrig laouen.

Mes o welet an holl draou-ze, e teuas em fenn eun dervez,
C'hoantât donet da zimezi ha da glask eur vaouez.

Pa oa groet ganen-me ma sonj ha me mont eus ma zi,
Ha betek ti ma mestrez da c'houlen anezi.

Pa oan 'n em gavet 'barz en ti, neuze e ris ma c'hompliment,
Raktal oa galvet dirakon Janedig, ma holl c'hoant.

Mes hi dustuche deus laret penaos n'am c'hemerje ket,
'Balamour ren re a ardou ha re oan pôtr ar bed...

D'ar ger me a zo er mezek, oh! ya dre vord ar wenojen,
'Sonjal oa eur zac'had maged ganen-me war ma c'hein.

Breman am eus hanter kant vla, oh! me gred tapin ma c'hant,
Goude m'am ije c'houec'h ugent, renkin chom gant ma c'hoant.
Yan ar C'HAROFF.

MA BOTOU KOAT

Em bu-ga-le-ach pa oan, M'oa eur bo-
 tou. Koat. La. Ket d'in gant ma mam, Ma bo-tou
 Koat; Hirio 'talc'han bepred, Klik, klak, ma bo-tou Koat
 P'he deus ma mam d'in laret Delc'het ma botou Koat.

Em bugaleach pa oan,
 M'oa eur botou koat,
 Laket d'in gant ma mam,
 Ma botou koat;
 Hirio 'talc'han bepred,
 Klik, klak, ma botou koat,
 P'he deus ma mam d'in laret
 Delc'het ma botou koat!

Pa oan uheloc'h savet,
 Ma botou koat,
 D'ar skol ez oñ bet kaset,
 Ma botou koat.
 Bet ouñ bet gourdrouzet,
 Klik, klak, ma botou koat,
 Gant ar mestr-skol gallek,
 Blamour d'am botou koat...

P'oa ma studi achuet,
 Ma botou koat,
 Oan eat da ziwall an denved,
 Ma botou koat,
 Dreuz ar jorb hag al lann,
 Klik, klak, ma botou koat,
 Me vatee ken skañv,
 Gant ma botou koat.

Pôtr yaouank en em gavet,
 Ma botou koat,
 Er pardonniou ez ouñ bet,
 Ma botou koat,
 Ouz zon skiltr ar biniou,
 Klik, klak, ma botou koat,
 Loc'h em fust ma zalonou,
 Em zreid ma botou koat!

Sevel 'ren tam ha tammig,
 Ma botou koat;
 Oa deuet poent klask eur wregig,
 Ma botou koat,
 Unan am eus kavet,
 Klik, klak, ma botou koat,
 Hon daou evrus meurbed,
 Gant hon boteier koat.

Er park gant ma daou ejen,
 Ma botou koat,
 Me a are ar blenen,
 Ma botou koat,
 Ma dorn ed a hade,
 Klik, klak, ma botou koat,
 Eost druz a ziwane,
 'N roudou ma botou koat.

Ma bro Vreiz a difennañ,
 Ma botou koat,
 Abalamour ma talc'han
 Ma botou koat,
 Rak hon zadou karet,
 Klik, klak, ma botou koat,
 O deus ato meulet
 Bepred ar botou koat!

Mes eun devez a zeuio,
 Ma botou koat,
 Ha neuze ma a yelo,
 Ma botou koat,
 Buhan en ber amzer,
 Klik, klak, ma botou koat,
 Da gaont Per, ar porcher,
 Em zreid ma botou koat.

Ma tigoue d'ezan laret,
 Ma botou koat,
 Er Baradoz n'ez er ket,
 Gant botou koat;
 Me laro kenavo,
 Klik, klak, ma botou koat,
 N'in biken d'an Nenvo,
 Nan, hep ma botou koat!

Yan ar C'HAROFF.

L'ASSEMBLÉE DES TÊTES DE VEAU

Passant ces jours derniers dans l'une de nos villes des plus importantes de la Cornouaille, j'y tombais en pleines fêtes locales, un dimanche où, malgré un temps plutôt pluvieux et maussade, il y avait foule dans les rues et sur les places de la cité. Éloignée depuis plusieurs années de notre pauvre chère Bretagne, mon cœur battait bien fort à la douce pensée de revivre enfin, pendant quelques heures, la bonne et reconfortante vie de chez nous, d'entendre à nouveau le vieux parler des grands-parents, d'apprendre en breton des nouvelles du pays de la bouche des anciennes amies rencontrées, d'écouter encore le son joyeux des binious et de voir flotter au vent les ailerettes de dentelles des coiffes de Fouesnant ou de Bannalec, et les gracieux rubans tombant du sommet des mignonnes coiffes de Quimper ou de Locronan.

Hélas! ce fut l'âme meurtrie et grandement désolée qu'au bout de quelques heures, je me sauvais véritablement écaurée du vilain spectacle que rencontrèrent partout mes regards.

Je crus être le jouet du plus triste cauchemar.

Où était notre Bretagne si charmante et si pittoresque? Je la cherchais en vain. — C'est à peine si j'entendis dix fois causer en breton, dans la vieille langue nationale. Des bandes de jeunes gens vêtus d'horribles et invraisemblables complets à l'instar des *miséreux* des faubourgs de Paris, le chapeau mou bosselé et incliné sur l'oreille ou rabattu sur les yeux, s'efforçant de prendre forme avec affectation le *genre voyou*, se disputaient les rues et les carrefours en bousculant le monde et chantant parfois les airs les plus stupides de Montmartre ou des Batignolles; et, bien que tous les murs portassent l'annonce d'un concours de costumes bretons, je cherchais en vain dans la foule des *costumes* et des *vrais Bretons*.

Pourtant, point ne manquaient la jeunesse et les frais minois de nos paysannes. — Mais hélas! quelles horreurs pour la plupart! — Était-ce bien des Bretonnes? Était-ce bien des paysannes? — La presque totalité n'avaient plus de coiffes. — Et au lieu de ces physionomies gracieuses et fraîches, d'il y a quelques années, si jolies et si attrayantes avec leurs ravissantes coiffes bien proportionnées, l'on ne voyait plus partout que des têtes pointues ou carrées, les cheveux tirés et luisants ou sales et bouchonnés, cachant leurs figures ou graissant leurs vêtements, semblables à toutes ces débraillées que l'on rencontre devant les roulottes des foires et qui ne se peignent et ne se lavent guère que tous les six mois. — Et ces têtes (oh! les horribles têtes!), presque toutes dépourvues de coiffes, n'avaient plus pour les remplacer que d'informes et minuscules petits bouts ou morceaux de calicot ou de dentelle, *pas plus larges que la moitié des doigts*, ne ressemblant guère, en somme, qu'à quelques grosses boulettes de papier mâché venues s'aplatir sur des têtes huileuses, ou à des *effilés de peillots blancs*, accrochés par le vent à quelque brouillon de ronces.

Je m'en allais déjà navrée d'un pareil spectacle et me demandant avec peine comment mes compatriotes avaient ainsi perdu tout goût et tout bon sens, au point de vue de s'enlaidir ainsi à plaisir, lorsque, passant près de moi, deux étrangers peignirent d'un mot cette extravagante *recherche de l'horrible*. « Ah! dit l'un d'eux, qui donc ose encore vanter la Bretagne et nous parler de ses jolis costumes et de ses jolies filles? — Quelle vaste blague! Il n'y en a plus presque partout, hélas! Et avec une parfaite inconscience, ses plus belles filles s'appliquent de plus en plus à les détruire et à se rendre hideuses. — Qu'en pensez-vous? Est-ce une fête bretonne cela? — A qui le dites-vous, mon cher, répondit l'autre, il n'y a qu'un mot pour la dépeindre: *C'est l'assemblée des têtes de veau*. — Qui voulez-vous désormais qui vienne voir cela? »

Mon cœur de Bretonne fut navré d'entendre pareils propos, et pourtant ce n'était là que la vérité. Aussi ai-je regardé comme un devoir, mes chères payses, d'avoir recours au vaillant *Almanach de l'Union régionaliste bretonne* pour supplier nos compatriotes de tous les coins de la Bretagne de revenir, à cet égard, au *bon goût*, au *bon sens* et à la *raison*. — En quittant ou détruisant leurs

costumes, en massacrant ou diminuant ridiculement leurs coiffes, elles travaillent à la ruine de leur pays, de son commerce, car elles éloignent de lui désormais les étrangers et ne font que s'enlaidir outrageusement elles-mêmes. — Qu'elles me permettent donc de leur donner un bon conseil. Il faut qu'elles sachent une bonne fois avoir assez de bon sens, de courage et de volonté pour dire et signifier à toutes ces lingères, repassesses et fabricantes de coiffes, qui les exploitent et qui les grugent; qui, sous prétexte de mode, les trompent outrageusement en leur vendant trois fois plus cher qu'il y a dix ans le quart ou le cinquième de l'étoffe ou de la dentelle nécessaires à leurs coiffes, qu'elles n'entendent plus être la risée de tout le monde et travailler à déshonorer leur pays, en devenant pour le public un objet de quotidienne moquerie. C'est là pour nous un devoir, mes chères payses, non seulement de la Cornouaille, mais de tous les coins de la Bretagne; du pays de Rennes comme du pays de Quimper ou de Châteaulin, du pays de Nantes comme du pays de Saint-Brieuc ou de Dinan. Si les coiffes de vos grand'mères étaient ridicules parce qu'elles étaient trop grandes, les vôtres sont grotesques et vous rendent horribles parce qu'elles sont tellement rapetissées, tellement petites, qu'elles n'existent pour ainsi dire plus.

Pour la Bretagne, pour votre bon renom, pour votre honneur et pour votre beauté, il est urgent de réagir. Et si l'on a pu dire souvent « Ce que femme veut, Dieu le veut », il faut que désormais l'on puisse dire de vous dans la circonstance : « Ce que Bretonnes voudront, leurs fournisseurs le feront. »

YVONNE KERSALIOU.

LES COUCHERS DE SOLEIL

Quand j'ai vu le soleil se coucher sous les chênes,
La mer à l'orient assombrir ses flots bleus,
Les phares s'allumer dans les îles lointaines,
Je regagne mon toit, calme et presque joyeux.

C'est une goutte d'eau sur ma lèvre brûlante,
Un éclair de plaisir dans mes longues douleurs,
Car celui qui n'a rien de bien peu se contente,
Et les fleurs du désert sont les plus douces fleurs.

Je souffre, et ma douleur est amère et profonde;
Mais tant d'autres meilleurs ont souffert avant moi,
Qui, courbés sous la croix, ont traversé le monde
Sans jamais, ô mon Dieu, vous demander pourquoi!

(Au pays de Retz.)

JOSEPH ROUSSE.

A MA PETITE JEANNE

Jeanne, entends-tu le rouge-gorge
Chanter dans le pampre jauni,
Et le lourd marteau de la forge
Au fond du village endormi?

Regarde la blanche gelée
Sur les toits dorés par le jour,
Et le chemin de la vallée
Que descend un petit pastour.

Nous partons pour un long voyage.
A ce pays fais tes adieux;
Afin d'emporter son image,
Ouvre bien grand tes jolis yeux.

Tu vois sur ce coteau sévère
Dominé par un vieux eypres,
Les murs de l'ancien monastère.
Tous les soirs nous passions auprès.

Une pauvre femme y demeure,
Près du tombeau de ses enfants,
Voulant jusqu'à sa dernière heure
Garder leurs tristes ossements.

Dans nos cœurs conservons comme elle,
Sur les chemins de pleurs semés,
Un souvenir doux et fidèle
De tous ceux qui nous ont aimés.

(Cantilènes.)

JOSEPH ROUSSE.

L'HERMINE

21^e Année.

Revue littéraire et artistique de Bretagne,
Paraissant tous les mois.

Prix : 12 fr. par an. — Union postale : 15 fr.

Directeur : LOUIS TIERCELIN, à Kerazur, Paramé (Ille-et-Vilaine).

J. GARNIER & C^{IE}

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR

REDON (ILLE-ET-VILAINE)

280 Médailles d'Or et Diplômes d'Honneur

INSTRUMENTS D'INTÉRIEUR ET D'EXTÉRIEUR DE FERMES

Spécialités de CHARRUES BRABANT

A un et deux âges

Avec et sans mancherons, avec et sans socs à pointes mobiles

Butteurs. Fouilleuses

Scarificateurs, Herses en fer articulées, Rouleaux
Pelles à cheval "Revolving"

RATEAUX A CHEVAL, AUTOMATIQUES OU NON

Faneuses à Fourches à 4 doigts

BATTEUSES PERFECTIONNÉES

à dents et à tambours

TARARES

MOULINS A POMMES — PRESSEIRS

Concasseurs

Aplatisseurs de Grains, Coupe-Racines, Hache-Paille

BROYEURS D'AJONCS

CORSETS ACIER POUR JEUNES POMMIERS

Envoi franco du Catalogue sur demande.

DISKAR-AMZER

D'am mignon E. d. H...

Warlerc'h ar gousperou Erwanig a deue d'ar gêr, hunvreus ha dilavar. Evitan an abardevez diskar-amzer-ze he devoa eun dra bennak a velkonius hag a blije d'ar spered daoust ma samme eun tam ar galon; eun dra bennak a c'houzanver reiz hep galloud, koulskoude, hen displega ervad; eun dra bennak dirak pehini e chom an den en e zar, hep gouzout kaer pelec'h mont...

N'eo ket keun, n'eo ket glac'har, n'eo ket spi, ha bezan eo ive war an dro hag an eil hag egile...

Eun heolig seder awalc'h, mes dinerz, a chome c'hoaz da furchal ar brouskoajou hag a zeblante, en eur gimidi, kemer plijadur o teul eur zell diwezan war al lanneier morgousket... An evned bihan, strafilhet gant eur bed hanter-varo, keun d'ê d'an amzer dremenet pe, piou oar? aon d'ê rak an amzer da zont, a skol eun, diskanig digalon en kreiz ar peuc'h ankenius. Er c'hoad, sioul evel eur vered, ar gwe braz, soun ha mud evel meinhir, a vire war o deliou siel ar pok karantezus roet d'e gant eun heol o vered. O deliou melenet a zeblante eur bân a levenez, chomet d'ambrongi, da germerzi an douar war herat digompouez ar goanv...

Ha, hunvreus bepred, Erwanig a gerze, Erwanig a sonje... An dra bennak-se, gouzanvet reiz, mes diez da zisplega, a oa henvel-bed ouz stad e galon... An heolig seder, dinerz breman, a oa henvel ouz ar garanteze a baras warman eun de hag a eutanas e ine; an evned gant o diskan klemmus, a lavare d'ezan, re vad, siouaz! e blijadur dremenet, kouezet breman en ankoua... Liou alaouret deliou ar c'hoad a oa henvel ouz eur c'houez-vad deveziou diagent, a wele c'hoaz pell du-hont hag a deue, dre o envor, da vuntri e galon dilezet... Hag an deliennou a zistage diouz ar skouriou, a goueze war an douar gant eun drouzig sec'h... Oh! ar re-ze, ar re-ze a denne digantan klemmadennou! Evelse ive e koueze, hini da hini, esperiou e galon; e nije, hini da hini, e hunvreou ken kaer...

Paourkez Erwanig!

Enpad e servij, en em lakas d'ober lez da Helena, eun dimezel goant o chom en kêr, a damdost d'e gazern. Gonit a reas he c'halon, hag etre an daou den yaouank e kerze mad an traou. Evitan da vezan eur potr brao, gwisket en giz kêr, bet gantan eun tammig diskadurez ha pinvidik mat abeurz e dud, Erwanig, koulskoude, na oa ket groot evit Helena.

Eus eun tu-all, zavet en kêr ha renet ganti eur vue dimezel, Helena kennebeut na oa ket stummet na da veva war ar maez, na da ren eun tiegez... Mes, en em garout a rent, hag ar garante, ma Doue, a zo dall.

Erwanig na veve nemed dre Helena; taer, peder gwech ar zun e skrive d'ei ha gant hast e c'hortoze devez an eured.

Ar garante etrezi a oa braz eta hag, en desped d'alion e dad hag e vam, a c'houle digantan aliez petra e raji gant eur *camzel*, eured Erwanig hag Helena a dlee kavout lec'h.

Allaz! evit digare pe digare, troet gant teodou milliget, eun devez Helena a laras nan.

Kalon Erwanig a frailhas. Koll e vuian-karet... Dilezel e hunvreou... Bruzuni e vuegez! Ha penoz beva goude?

Hag enpad daou viz, hen na reas joansted abed... An oad a greske; an diskar amzer a dene... Ah! kredet, pa ve bet diframmet ar galon, n'eo ket brao lakât anei da hadkrigi goude... Gwag eo ze d'an dud yaouank o deus kalonou dener, kalz a boan o devo da c'houzanv!

Hag Erwanig a sonje bepred...

An evned a dave, an deliou a goueze ha sioulder an abarderev a waske e spered gwasoc'h-gwaz. An heol a oa kuzet; eur voren dener a garge an traouiennou, hag al loar velen a bigne en bolz en Nenvou evel eur rouanez dispar.

Erwanig na zelle ouz netra hag a gerze bepred...

En displeg ar c'hroaz-hent, a damdost d'ar gêr, e tigouezas — hep gout d'ezan avad — en kichen Soazig Kertanguy, a zistroe eus kerc'hât he loened. Evel ma plije d'ezan chom e-unan gant e c'hlac'har, Erwanig na laras netra da Soazig. Mes en eur dremen, hep komz outan ouspenn, Soazig a daolas warnan eur zell, eur zell ken dôn, ken dous, ken tener, ma laras Erwanig, hep sonjal :

— Brao an amzer, Soazig!

— Ya, ya, kaer eo, Erwanig...!

Soazig a dale'has gant he hent... He mouez a zistonas ken dudius en e ziousskouarn, ma vanas Erwanig eur pennad da zellet war e lerc'h...

Gouzout a re aboue pell amzer e hirvoude Soazig o sonjal ennan. Netra a rebechus en kement-se, pegwir Soazig hag hen a oa zavet kichen-ou-z-kichen, koulz lavaret.

E dud o doa, meur a wech, komzet d'ezan eus Soazig, eur plac'h diwar ar maez, fur, kelennet mad ka d'ez e galon aour... Mes, ma Doue, ken dallet oa gant *mamzel* Helena, ma na wele nemed dre-hi.

Biskoaz n'en doa sonjet an disteran tam en Soazig... Koulskoude henoze ne gave ket anei ken divalo-ze... hag he gir diwezan Erwanig! a zistone ken brao en e ziousskouarn, a gouezi ken flour war e galon!... Hi a dec'he breman ked moustr, ken meük, ken skanv...

He zellou a oa ken dous, he c'homz ken karantezus, dreist-holl da glevet dindan an derv, pa grog an noz da vorenni ha pa deve eun hanter-dervalijen da lakât Soazig henveloc'h ouz eur skeuden goumoulus eget ouz eur grouadurez...

Hag o tigouezout er ger, dre ma tec'he breman sonj kasus Helena diouz e spered, e kreske ennan — hep gout d'ezan bepred — hini Soazig...

Hep hel laret, en eur c'houzanv en peuc'hs en eur hirvoudi bemde, Soazig he doa karet Erwanig ha karet anezan eus eur garante leal ha gwirion. Erwanig n'an evoa biskoaz lavaret gir da Soazig; e galon a oa da Helena. Helena a droe he c'hein d'ezan... — Koulskoude, emezan, mar 'm iji karet Soazig kement-all, biken honnez n'he diji groet ze d'in... Perak n'he c'harfen ket breman? N'on ket c'hoaz re diwezad...

Ar sonj-se a yeas dôn en e spered, hag enpad eun nebeud nosvezioù, Erwanig a gave dalc'had eun digare bennak da zont d'ar c'hroaz-hent. Bemnoz e wele Soazig, hag, eun nosvez dreist a re-all, ec'h anzavas ouzi e garante...

An noz-ze hag an nosvezioù warlerc'h, sonj an diskar-amzer na zammas ket e spered, rak digouezet e oa er gêr ha kavet en devoa e hent!

Oc'h unani, unan he hirvoudou, egile e c'hlac'har Soazig hag Erwanig a reas eun evurusted.

Aboue n'o deus nemed plijadur, ha bep bla d'an diskar-amzer, en eur vale dre ar c'hroaz-hent ha dindan an derv koz, Soazig a lavar d'he fried gant he mouezig, bepred tener: — « Gwelet a rez, ma fotr kez, pegement eo diaviz an dud o c'hoantât ar c'hériou, o redek warlerc'h hag o vont pell da glask eun evurusted hag o zont en toull o dôr... Evurusted an den a zo en e vro, o sevel, o tizmezi d'eur genvroadez karet, o veva gant e boan hag o vervel en peuc'h dindan e doën zoul elec'h m'eo bet ganet...! »

AR YEODET-BOCHER.

LE FURETEUR BRETON

BULLETIN DOCUMENTAIRE ILLUSTRÉ (FONDÉ EN 1905)

Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux Bretons et Celtisants

Paraissant tous les 2 mois, par fascicules de 48 pages.

Curiosités historiques, littéraires et artistiques de Bretagne. Langue bretonne.

Archéologie. Traditions populaires. Iconographie. Questions celtiques.

Généalogie des familles bretonnes. Bibliographie. Questions et réponses, etc.

ABONNEMENTS :	ÉDITION ORDINAIRE		ÉDITION DE LUXE	
	France	3 fr.	5 fr.	5 fr.
(Les Abonnements partent d'Octobre.)	Étranger	3 fr. 50	5 fr.	7 fr. 50

Directeur : MAURICE LE DAULT, 76, rue Saint-Germain, Nanterre (Seine)

Spécimen gratuit sur demande.

TINAÏG

WAR DÛN : *Men dous.*

I

Ebarz ar roz, us d'ar vilin
Eur goulm a gane bep mintin:

A gane dindan ar c'helve
Neve-amzer ar garante.

Eun devez ar goulmig karet
Da gana zo bet paouezet...

II

Us d'ar vilin, ebarz ar roz
E klever hirvoudou bemnoz.

A-hed ar waz o hiboudi,
Eur plac'h a den d'huanadi...

He c'halon baour a zo mantret
Gant sonj amzeriou dremenet;

Sioul ha sioulik takennou dour
A ruilh war he diouchod ken flour;

He zellou dous d'an Nenv zavet,
Hi a ouel d'he muian-karet...

D'an hini a laras d'ezi :
— D'it ma c'halon, d'in da hini!

An hunvre kaer na badas ket,
Galv-Doue an eus bet trec'het.

III

Tavit, paouezit da ouela,
Sec'hit ho taërou, o Tina!

Tinaïg, sec'hit ho taërou,
Doue a chilaou ho klemmou...

Hen n'ankoua ket eur bedennig;
Hen na dilez ket eur goulmig!

AR YEODET.

LE MENHIR DE PIERREFITTE ⁽¹⁾

Près de ton ombre séculaire,
J'aime abriter mon front chenu;
Dis-moi l'insondable mystère
Caché sous ton aspect moussu.

Entre les chênes et les saules
Tu braves le choc des autans,
Eux passent, et sur tes épaules
Ne pèse aucun fardeau du temps.

Au confluent de deux rivières
Quel est celui qui te planta?
Témoignes-tu d'ardeurs guerrières,
De victimes qu'il immola?

En vain j'interroge ton âge
Un morne silence répond,
Même le rocher du rivage
Me dit qu'il ignore ton nom

Vers les cieux ta pointe aiguillée
Marque-t-elle au fond de l'azur
Un coin de la voûte étoilée
Où brille le glaive d'Arthur?

(1) Commune de Bruz (Ille-et-Vilaine).

Le héros d'Armor invincible
Après toi vécut bien des ans,
S'il franchit ton orbe visible,
Tu lui parus un des géants.

Fixant la solide pensée
D'un homme, d'un peuple ou d'un roi,
Tu restes pour l'âme angoussée
Debout : tout change, excepté toi.

Quand la lune au ciel s'achemine,
Les passants content qu'à la nuit
Les nymphes de l'eau voisine
Autour de toi dansent minuit;

Qu'un trésor caché sous ta roche
Enrichirait l'heureux prenant,
Mais gare à quiconque en approche,
Il disparaît dans le néant.

Le paysan dans sa chaumière
Parle de toi non sans terreur,
Ton front, le soir, ceint de lumière
Lui suggère mal et frayeur.

Non, mieux vaut que la nuit profonde
Couvre ton secret éternel,
Sois une énigme pour le monde,
Ferme sur ton socle immortel.

L'Abbé P. BOSSARD.

M^{ME} MORIN

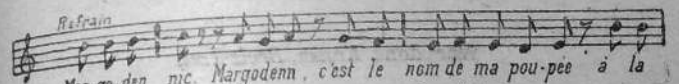
3, Rue Saint-François

✻ QUIMPER

Fabrique de Broderies bretonnes
Spécialité de Costumes et Coiffures. Poupées
Meubles Bretons anciens et modernes
Faïences. Curiosités

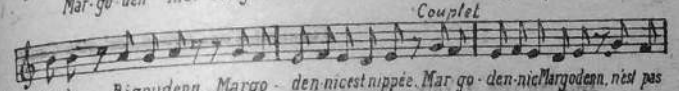
MARGODENNIC

Refrain




Mar-go-den nic. Margodenn, c'est le nom de ma pou-pee à la

Couplet



mode. Bigoudenn. Margo-den n'est nippée. Mar go-den nic! Margodenn, n'est pas



née à Quimperlé, c'est en taille Bigoudenn, la tour de St Gwenno lé. Refrain.

II

Margodennic, Margodenn
A trois rangs à son jupon
Mais ma pauvre Bigoudenn
N'en a pas un seul de bon.

(Au refrain.)

III

Margodennic, Margodenn
Fait flotter aux vents calins
De longs rubans bigoudenn
Qui volent sur les moulins.

(Au refrain.)

IV

Margodennic, Margodenn
Pour couronner son profil
Porte au bonnet bigoudenn
Un bigoudennic en fil.

(Au refrain.)

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631

PETIT PAROISSIEN de poche de 272 pages.

Reliure ordinaire : 0 fr. 50 ; franco : 0 fr. 45. — Reliure pleine toile :
0 fr. 40 ; franco : 0 fr. 55.

KENTELIOU AR GROUADELEZ

War don : *Kousk, Breiz-Izel.*

Kinniget d'am ferson, an otro Cadre.

Eun devez o vale, war ribl ar wazig dour,
Me glev eun evn o kanan war eur skour.

DISKAN

Sav, sav, da zellou, merc'h yaouank,
War Vreiz-Izel; pep tra enni 'zo koant,
Sav, ped eviti Doue,
Ma kerzo eun gant hent ar wirione.

« Me, eme an estig, eo krouadur Doue,
Deut eus e-berz d'az kentelian hirie.

Perak eta, plac'hig, biskoaz n'az poa sonjet,
Kaerat e 'r vro out bet enni ganet?

D'am daoulagad n'eus bro a ve dudiuc'h,
Na d'ar galon n'eus karantezusoc'h.

An heol a bar skedus 'us da Vreiz vinniget;
Al lann, ar c'hoad gantan 'zo alaouret.

Ar chapel er brouskoat, ar c'halvar 'lein ar roz,
'Zo testeni eus a feiz da dud koz.

Tro war dro ar mor bras gant e drouz a luskel,
A rum da rum, pennou-heurt Breiz-Izel!

Neuze, eo dous, plac'hig, bevan fur mat ha reiz,
Genel, bevan, mervel war douar Breiz!

Evel da gendadou kar gwell ganit mervel,
'Vit nac'h Doue ha da vro Breiz-Izel!

Ped Doue ma chomo dispak' vel diagent,
Baniel ar feiz en hon Breiz, bro ar zent. »

An evn a vouskan e'hoaz; kwitat 'neus e vrankig,
Em c'halon klevan bepred e zonig.

Me a distro da ger o sonjal 'n e gentel;
Hirie, d'am zro, me lar da Vreiz-Izel :

Breiz! Breiz! pa c'hout eur vro ken kaer,
Me a vezo karantek 'n ez kenver,

Breiz ! daoust d'an dud dizoue,
Me vo da vugel hed ma oll vue.

Philomène CADORET,
Bugel ar Werc'hez.

LA CHANSON DES GARS DE CAMPÉNÉAC

Campénéac est un petit bourg du Morbihan, situé sur la route de Ploërmel, à l'orée de la forêt de Paimpont, l'antique Brocéliande.

Cette paroisse a donné le jour :

1° en 1553, au père Nicolas Dadier, qui écrivit un poème — introuvable aujourd'hui — sur les principales villes de Bretagne.

2° en 1606, à la bonne Armel, dont on possède l'histoire, fille de Georges Nicolas et de Françoise Néant, morte en odeur de sainteté le 28 octobre 1671.

M. de Fermon, député à la Convention nationale, proscrit comme Girondin, se cacha quelque temps dans cette commune.

Une chanson, très populaire autrefois à Paimpont, Plélan et Ploërmel, eut sans doute pour auteur le forgeron poète de Paimpont, auquel on doit : *Les filles des Forges, La Cuisinière, Le grand loup du bois*, etc., etc.

Elle lui fut inspirée par l'anecdote suivante :

Les gars de *Campénia* (c'est ainsi qu'on les nomme) s'en allèrent, un soir, à une filerie suivie de danse, au bois du Loup, où s'était réunie la jeunesse de Campénéac et d'Augan. Quelques filles de cette dernière paroisse, qui en voulaient aux gars de *Campénia*, profitèrent de ce que ceux-ci avaient enlevé leurs vestes pour s'en emparer et les jeter dans un puits.

A la fin de la danse, grande fut la stupéfaction des pauvres gars, qui, ne retrouvant plus leurs effets, se virent dans la nécessité de rentrer chez eux en *manches de chemise*.

Les gars de Campé-nia, cou - rous de fi - le - ri - es,
 Les gars de Campé-nia, cou - rous de fi - le - ri - es,
 cou - rous de fi - le - ri - es, au Bois du Loup s'en vont courir la
 fi - le - ri - e , pour a - voir un af - front !

(NOTA. — Lorsqu'il y a quatre vers dans le couplet, on ne répète pas le premier.)

Les gars de Campénia, courous de fileries (1), (bis)
 Courous de fileries, au Bois du Loup s'en vont
 Courir la filerie, pour avoir un affront !

Ils marchaient deux à deux, en cadets de noblesse, (bis)
 Celui à la grand'barb' qui marche le premier,
 L'on voit bien à sa min', que c'est un couturier (2).

Ils disaient en marchant : « Garçons, prenons courage !
 Des fillettes d'Augan, l'aurons le cœur en gage ;
 Mais surtout prenons gard' car ell's ne dorment pas,
 Elles font sentinelle à la plac' des soldats ! »

Quand ils sont arrivés, ils se sont mit en danse, (bis)
 Pour prendre la cadenc' ont dépouillé leurs draps (3),
 L'z'ont donnés à des fill's qui ne les aimaient pas !

Elles les ont portés dans le puits de la porte,
 Et ont jeté dessus des épin's et des roches,
 Hélas ! les pauvres diabl's qui ne les ont pas vues,
 Leurs bell's gallicelles ne leur serviront plus !

Quand fut le matin jour, la compagnie déloge; (bis)
 La compagnie délog', chacun serre ses draps,
 Sinon ces pauvres diabl's, qui ne les avaient pas !

(1) Veillées dans les étables.

(2) Tailleur à la journée.

(3) Vêtements de dessus.

JE VEUX UN MARI SOBRET

Chanson antialcoolique.

I^{er} COUPLET

Ma Doué quand je me mari'rai
 Lonlé,
 A la foire aux maris j'irai
 Et dans le tas je choisirai
 Lonlaire
 Tra la la
 Deridera
 Lalère.

II

Je choisirai de bons garçons
 Lonlan,
 Qui seront beaux autant que bons,
 Pour les emmener aux pardons
 Lonlaire
 Tra la la
 Deridera
 Lalère.

III

Mais je réserve aux soupirants
 Lonlan,
 Une épreuve en quelques instants,
 Le vainqueur sera mon amant
 Lonlaire
 Tra la la
 Deridera
 Lalère.

IV

Dans un grand diner mes amis
Lonli,
Par mes soins seront réunis;
Ah! gare à ceux qui seront gris
Lonlaire
Tra la la
Deridera
Lalère.

V

Car je veux un mari sobret
Lonlé,
Qui n'aïlle pas au cabaret,
Mais à m'aimer soit toujours prêt
Lonlaire
Tra la la
Deridera
Lalère.

VI

Celui qui sortira vainqueur
Lonleur,
De ce grand tournoi du bonheur
Sera le gagnant de mon cœur
Lonlaire
Tra la la
Deridera
Lalère.

VII

J'aimerai bien mon petit gâs
Lonla
Et ne quitterai pas son bras
Même pour aller au trépas
Lonlaire
Tra la la
Deridera
Lalère.

KORRIGALL

TRUILHENNIG HA GARGARENEZ

Pont-e-Kroaz ao d'an amzer-ze brudet e Kerne-Izel ha pelloc'h tro-war-dro, abalamour d'e skolaj Koz ha d'e varc'hajou darempredet bep yaou gant ar C'haperien. Hirio, siouaz d'ar Pont, Kaperien ha Kapenned a zired nebeutoc'h d'ar marc'hajou, rag ar skolaj koz a zo serret...

Neuze 'ta, abaoe zo pell, e oa daou vignon o Klask prena deskadurez e skolaj ar Pont; hanvet oant Truilhennig ha Gargarenez, hag o hanoion a gaver c'hoaz moulet ha garanet gant beg o c'houtel war gar ar gwez koz bodennek a zisheolie al leur-c'hoari. Truilhennig oa mab d'eur marc'hadour Kezeg Koz diouz Pouldahud; ha tad Gargarenez oa pesketour o chomm e Treboul-Goz. Kerent Truilhennig o doa dastumet eur pennad brao a leve en eur werza Koz Kezeg treut, eskernek, da botred ar c'hign; elec'h Gargarenez, pa vije deut ar bloaz da benn, goude bouetet ha gwisket eun dousennig bugale, eur wech prenet eur penn roued bennek, lien, kerden, ha paet ar gwiriou, an truajou d'ar Gouarnant, neuze ne vije na teo, na stank, na pouner ar gwenneien a jomme en e di : rak n'eo ket hep abeg o deus dibabet ar besketourien Sant Per-Baour evit o Zant paëron! N'eus forz, dao vignon bras e oant, evit d'ezo beza unan paour, egile pinvidik; hag o c'harantez, emezo, a dlie padout kenetrezo betek... betek ato, keit ma vije anezo. Hogen ne reas ket, ha setu aman penoz. Eur zulvez, Kemener bras ar Pont, Visant Mezer e hano, (eul laër touet, hervez teodou merc'hed dilabour ar vro,) a deuas da glask Truilhennig evit Kemeret muzul dioutan; hagantronoz e tigasas d'ar pôtr eun dilhad kaër eus ar c'haëra, kaëroc'h eget an holl dilhajou a oa bet betek neuze oc'h uza war ar skinvier gant skolaerien yaouank ar Pont. An darnvuia etouez e gendiskibien a gemeras pep a gofad avi diouz dilhad Kaër Truilhennig. Gargarenez a gave brao anezan ive, ya keant zoken, mes hep kaout avi dioutan, na poan-gof, pellac'hano.

Adalek neuze, Truilhennig na zeskas netra-netra; ha penoz en defe gelltober, p'eo gwir e oll amzer a yee gantan dazellet ouz e gaërder en e vellezour, da c'hlebia e vleo gant dour c'houez-vad, da ranna anezo dre greiz e benn, ken na vijent lugernus, ken lugernus eget bleo ar vioc'h war he c'hroc'hen goude eul lipadenteod...

Teir zizun bennaga oa eat en ozro, pa deuas eul lizer d'an Aotrou Beskont a Gerdruilhen : n'ouzoc'h ket da biou oa al lizer-ze? Evit Truilhennig, tudou kez! Ya, Truilhennig n'edo mui Truilhennig! Edad, eur pennad oa, an oa great taoliou kaër gant e goz stal Kezeg Koz; ha, danvez bras d'ezan, skwizet, e Pouldahud, ha

broudet, (hervez lod), gant e wreg, eur vaouez beg figuz, rôg an tamm anezi, e werzas pep tra, ti ha marchosi, evit mont duhont da... Bariz, respet d'eo'h, Bretoned! ... Har evit oberpetra, mar plich, e Pariz? Piou oar? Ar wreg a lavare e ranker mont beteg eno abarz kaout tud a feson : me gred he dije great gwelloc'ho lavaret dioc'htu eo duhont e kaver ar stanka an dud a feson fall, er gear-ze ma skrive anezi eur barz gwirion :

O Pariz brein! Poul-ar-C'hlogor!
Kofad! Kérnez! Bosen! Diehlan!
Kear Iz zo bet beuzet er mor,
Pariz, te vo beuzet en tan!

Mar ema an diougan-ze war nez dont da wir, ar Gear Veur eo tremen mall d'ezhi dont da furât, ha kals c'hoaz!

Eizde goude digouezout e Pariz, ar marc'hadour kezeg treut-gagn na oa ket mui evit padout gant rebechou ha teodadou e wreg : sonjit'ta! Houman oa deut mez d'ezhi da veza gwreg da eun den e hano Truilhennig. « Mezar chas eo, emezi; mervel a rankin diwar an taol-man; neuze nedañv ket ar boan beza pinvidik ma ranker dougen eun hano ken divalo, eun hano pilhaouer! Perak kaout arc'hant, ma n'out ket evit kaout eun hano all hag hen eun tammig dereatoc'h? » —

En eur ger, bouzara'reas kement he gwaz gant ker brascholori ha jabadao, ma reas Truilhennig e zonz da chench hano : mont a reas d'an ti-kear, hag eno, mar plijaneoc'h e oa badezet a nevez Kont a Gerdruilhen!!! Nemet ma rankas roi eur yalc'hadig vras a arc'hant evit beza badezet en dro-man, muioc'h eget pevar real evel ma roas edad d'an dro genta da Aotrou Person koz Poul-dahud. Hag adalek neuze, e wreg kals muioc'h egetan c'hoaz, a vije lorc'henni pa zonz e oa hi digemeret etouez an noblanz. Ker buhan hag all, ma vije distroet da Bouldahud, he dije lavaret d'he anaoudegez : « Alo, cheulkejen, war ho taoulin dirazon, ha tennit ho tok, hag izel ar penn, pe me welo : ha buhan! » — Pa lavaran d'eo'h kollet oa o fennou gant an Intron Konteza Gerdruilhen hag he zammig Aotrou!

Eaz eo d'eo'h kredi, an Aotrounez nevez na oant ket evit lezel pelloc'h o fôtr frimec'hiek e skolaj ar Pont : buhan e kasjont lizer d'ezan, hageur yintinvez ar marmouz Truilhennig, da lavaret eo ar Beskont yaouank a Gerdruilhen a lavaras kenavo d'ar skolaj koz, ha da Iliz Intron Varia Rozkudon : kement a vall a oa gantan mont en hent, ar paour kez marc'h-ourgoñuil pinvidik, ma kemeras a boan eun nebeudig amzer evit kimiada diouz Gargarenez, ar mignon a vage evitan eur garantez ker birvidik, ken gwirion. Gargarenez a oa glac'haret diwar an taol-ze, rag eur galonig domm a lamme en e greiz, elec'h egile, an Truilhennig, na ree ket foultr-kaer evit pellât dioutan : ha perag en defe great zoken? Daoust ha n'edo ket hen o vont da Bariz, eur genaouek o vont da Vro ar genaoueien???

Dizale goude, Gargarenez a oa red d'ezan ive dilezel e studi er skolaj, ha mont da zeski pesketa da Dreoul-Goz, rag e dud na binvidikaent tamm ebet gant an amzer.

Pa zigouezas Kerdruilhen bihan duhont e Pa.iz gant ar Gerdruilhennou koz, ma Doue'ta! Klevet ho peus danevellout penoz pa zistroas ar Mab Prodig d'ar gear, e dad a lazaz al leue lard hag a reas frikou d'an diantket oa nevez kavet. Mâ! d'al leupez, Aotrou yaouank e oa great ive, allazik da genta, ha d'an eil fest ha prejou kaer, traou founus ha lipous; mes an eil a blije d'ar c'holladen kals muioc'h eget ar c'henta, n'eo ket red lavaret. Eo koulskoude, red eo, ha pa na vefe nemet evit ma klevoc'h ar wirionez penn-da-benn, ha ma teskoc'h e chommas ar Beskontig beurllek pemzek-de ha diou zizun klanv war e wele goude re-go-vad, resped d'eo'h, kristenien! Mes ne varvas ket, lartât an hini eo a reas, ken ma teue kof d'ezan, kof reut ha frank evel eur zac' had truilhou : paour kez Beskontig Kerdruilhen! N'en doa nemet Kofata da ober!... Koulskoude an daou Gerdruilhen koz a oa o vont d'en em jala gantan, o klask gouzout petra ober dioutan, padeuas da leina d'o zi unan eus ar rummad tud-ze ker stank e Pariz ha n'o deus ken micher nemet beva e tiez ar re-all, diwar goust ar re a ro bod ha boued d'ezo : laboused treut eo ar re-ze! A greiz ar pred, an daou Gerdruilhen ac'houlennas digant ar mignon petra da ober diouzo fenther.

— « Hum! eme egile, en eur skarza e c'hourlanchen, red a vije deski d'ezan meur a dra : ha da genta penn, petra oar be-teghen? »

— « Gouzout a ra lenn difazi awalc'h, skriva deread tost davad, miveri pelloc'h eget kant, hep d'ezan koulskoude beza ken gwiziek hag eun « doktor », pell ac'hano. »

« A zo mat, eme egile, goude eul lounkaden gwin, a zo peadra a zeskadurez war gement-se. Mes n'eo ket awalc'h : daoust ha gouzout a ra kana, dansal, butuna eur « sigar » hep tarlounka gantar moged, tenna e dok da zaludi, roi eun taol lagadig lemm d'ar merch'ed koant?... Nan? Ne oar ket? Aze 'ma an dalc'h : n'eus ket da dorta, red ha red bras eo d'ezan deski. » Goude great ha die'hreat, an hini a brezege kerkouls a oa karget gant ar gerent d'en em emellout da gas da benn deskadurez al labous yaouank. — Ha goude eur pepar pe bemp bloaveziad skol, an Aotrou Beskont a Gerdruilhen n'an oa ket e bar nag evit rodal, nag evit kana, (nemet e vouez a oa deut da raoulhia eun disterra), nag evit teurel moged butun dre gorn e veg, nag evit banna eur zell dre gorn e lagad war an dimezelled yaouank.

Koulskoude n'eo ket warlerc'h eun dimezel e c'hlaouere; war-lerc'h eun intañvez ne lavaran ket, Houman oa anavezet mad dre he noblanz, nemet leve ha pinvidigez n'he doa ket mui, kement he doa dispignet. Ha setu ma taolas hi he zellou hag he c'hoant war danvez an Aotrou Beskont : hep dale ar paour kez Truilhennig a gouezas en he rouejou!...

Ma oa red dioc'htu Kasan embannou, elec'h chomm da lichuen-

na. An traou a gerze mad en dro, pa deuas gwasoc'h eget eun dervoud da gas ar stald'an dour. Oll arc'hant ar Gerdruilhennou a oa laket ganto e ti eun noter : hogen heman na gavas ket gwelloc'h eget mont kwit e meaz ar Vro, en eur lezel an alc'houez dindan e zor. Ha diwar an taol-ze, Kerdruilhennou ne jomme ken eul liard ganto, ha setu int paouroc'h eget biskoaz.

Truilhennig en em jale : « C'hoaz, emezan, eüruz eo d'in emoun war bouez dimezi; rag anez, petra 'm bije great hep gwenneg ebet? — Ya, o vont da zimezi, me lavar; Kerz da c'hwitellât, pôtr paour, mar sonj d'id; an intanvez yaouank he doa c'hoant da zimezi d'an arc'hant, ha ne ket d'eur gwaz : pa n'oa ken a arc'hant, hia lavaras Kenavo, ha kwit.

Diwar neuze ar marc'hadour Kezeg Koz a oa skoet gant eun taolad gwad en e benn, hag a varvas hep kaout e anaoudegez vat; hag he wreg a gollas ive ar pezig ajomme c'hoaz ganti a skiant vat : red oa he c'has da di an diskianted elec'h ma tremenas abenn eun daou pe dri devez! ...

Kanvou! Setu Truilhennig e unan kaër e Pariz : petra da ober, hep danvez na micher? Ar pôtr paour, en eur ober sonjou leiz e spered, a lavare aliez outan e-unan: « Perag ive n'eo ket behchommet va zad da werza Koz Kezeg e Pouldahud? » Mes naon a deue d'ezan, hag evit kaout boued, e rankas gwerza lod eus e zilhac : Kement-man zo lavaret e oa eat izelik awalc'h an dour gantan, pa deuas ar zilvidigez d'ezan... — Eun abardaéz, skwizet o veza Klasket labour en aner, Truilhennig, en eur dremen dre koc'hu ar gear vras, a jommas a zav dirag eur stal elec'h e oa eur gwaz ha diou vaouez o werza pesked. Ar merc'hed oa gwisket egiz merc'hed Treboul, hag ar gwaz oa gantan dilhad ar besketerien... Hag ar pesketer ha Truilhennig e teuas daoulagad an eil da bara war egile. — « Truilhennig! emeunan — Gargarenez! » eme egile. — Ya, daou vignon skolaj koz ar Pont-e-Kroaz a deue d'en em anaout, e Pariz! Rak Gargarenez an hini oa deut dar Gearveur, gant he wreg hag hec'hoar, evit gwerza eun toullad « *meilled* », pesked a dalvoudegez en doa bet an eurvad da gelc'ha en eun taol-roued dindan ar Gerdraon.

Petra da lavaret c'hoaz? ... An daou vignon oa eürens d'en em gaout; ha Gargarenez a alias Truilhennig da zistroi ganta da Dre-boul-Goz, da zeski ar vicher pesketer : ar pez a oa great.

... Truilhennig a deuas prim d'en em voaza ouz ar mor, hag a reas e berr amzer eur martolod Kalonek ha krenv. Hag edechou tu all d'an Enez Sün!... Bloaz goude, Truilhennig, dizounet mad diouz Pariz-ar-C'hagn, a zimezasda Nolaig, c'hoar Gargarenez : d'an hevelep devez heman a vadezas eur vag nevez-flamm, prenet gant arc'hant ar « *meilled* », hag ar vag a oa hanvet, na petra' ta,

« Truilhennig ha Gargarenez »!...

EOSTIG KERINEG.

LES TOUT-PETITS

A quelques freluquets encosmétiqués.

I

Lorsqu'à vous je parle de rime,
Folle jeunesse d'aujourd'hui,
Vous semblez, d'accord unanime,
Vouloir augmenter mon ennui.
De vos jargons je n'ai que faire;
Excusez-moi si je souris :
Je ne suis qu'un petit primaire,
Mais je suis goûté des Petits.

II

Vous dites, tout haut, quand je passe :
— C'est un misanthrope, un rêveur !
— Que voulez-vous que je vous fasse
Pour mériter votre faveur?
Je ne vous suis pas dans les bouges
Quand vous vous y rendez, la nuit;
Je suis blanc quand vous êtes rouges,
J'abhorre ce qui vous séduit.

III

J'aime la paix, la solitude,
Mais vous pouvez aimer le bruit;
Criez, avec la multitude,
De l'aube du jour à minuit.
S'il me plaît d'être solitaire
Et de composer des écrits,
Laissez le tout petit primaire
Composer pour les « Tout-Petits ».

IV

Si, pour chanter vos turpitudes,
Il vous faut un gars sans souci,
Étudiez mes habitudes
Et veuillez comprendre ceci :
— Je n'écris que pour les Candides,
Pour les cœurs purs et innocents,
Pour ceux qui du bien sont avides :
J'écris surtout pour les enfants.

V

Pour vous ma Muse est ignorante,
Mal habillée et sans dehors;
Vraiment elle n'est point savante
Et je vous le dis sans remords;
Elle est fille de la campagne,
Elle n'a point de beaux habits,
Elle écrit pour ceux de Bretagne,
Elle écrit pour les « Tout-Petits ».

VI

Quand je vas semant dans la plaine
Les doux échos d'une chanson,
N'écartez pas la bonne graine
Qui s'y mûrit pour la moisson.
Écoutez ma note plaintive
Lorsque je chante ou quand je lis :
Je chante la race naïve,
C'est-à-dire les « Tout-Petits ».

VII

Écoutez-moi quand je chantonne
Ou quand je lis mes petits vers.
Marchons ensemble... à la Bretonne !
Bien que nos chemins soient divers.
... C'est pour les « Petits » que je rime
Tout le « Beau » qui vient m'animer ;
Sur le sol Breton où je trime
Je veux « Les » servir, « Les » aimer.

LOUIS LE ROUX
(Ludovic Hédou).

UTILISATION A FAÇON DES LAINES, DECHETS DE LAINES
CHANVRE & LIN

J.-M. CHOLEAU

FABRICANT

46-48, Rue Poterie, VITRÉ (ILLE-ET-VILAINE)

RÉCOMPENSES AUX EXPOSITIONS

MÉDAILLE D'OR : Société départementale 1897
MÉDAILLE VERMEIL : Exposition de Rennes 1897
MÉDAILLE VERMEIL : Société Départementale 1885
MÉDAILLE ARGENT : Association bretonne 1876
MÉDAILLE ARGENT : Union régionaliste bretonne 1908
MENTION HONORABLE : Exposition universelle, Paris 1900

Maison travaillant exclusivement à Façon

FILATURE de Laines et Penilles, Charpie ou Effilures à tricoter ou à tisser, cardées et peignées, — de Chanvre. Lin.
TEI TURE de Laines en poil et filées, de Tissus, Vêtements, Châles, Blouses, etc.

TISSAGE de Laines et Penilles même filées à la main en Flanelles mi-laine unies ou à dessins pour Jupes ou Pantalons, chaîne fil de lin, — Draps foulés tout laine, — Couvertures pour Lits et Voitures.

TISSAGE de Lin et Chanvre, même filés à la main, en Toiles toutes largeurs.

CARDAGE de Laines et Penilles pour Couvrepieds.

S'adresser à :

Rennes. — Les 3 premiers samedi du mois, café Daux, rue des Liees, 41.
Mauron. — Aux foires, Hôtel L'hôpital.
Montauban. — Aux foires, café HUCIEN, loueur de voitures.
Médéac. — Aux foires et le 2^e mardi du mois, hôtel PERRAULT.
Saint-Méen. — Aux foires et le 3^e samedi, Hôtel de la Grande Maison, GUNGUIN.
Bain-de-Bretagne. — Les 2^e et 4^e lundis de chaque mois, café JUMBL, sous les Halles.
Janzé. — Les 1^{er} et 2^e mercredis de chaque mois, à la Vergne, chez M. ROBERT, place du Champ de Foire.
Châteaugiron. — Aux foires, café JOUVAULT, Grande-Rue.
Servon. — Aux foires, chez M. BOUVIER, débitant-sabotier.
La Bouxière. — Le 2^e dimanche du mois, chez M. GUÉRIN, débitant-boucher.
Liffré. — Le 2^e dimanche du mois, hôtel veuve GUINARD.
Saint-Aubin du Cormier. — Tous les jeudis, café GUNGUIN, rue du Château.
Saint-Ouen-des-Alleux. — Le troisième mercredi du mois, café veuve ALINE.
Sens-de-Bretagne. — Aux foires et le 3^e lundi, sous les Halles ou hôtel LAINE.
Fougères. — Les 1^{er} et 2^e samedis de chaque mois, Hôtel Saint-Nicolas, HODEN-BUFFORT, rue du Tribunal.
Lutré. — Le dernier dimanche du mois, café FRESSET.
Le Bourneuf-la-Forêt. — Le 1^{er} dimanche du mois et aux foires, chez M. BAUDRY, à la Descente des Voyageurs.
Juvigné-des-Landes. — Aux foires, chez M. DREUX, à la Descente de Vitré.

ACHAT ET VENTE DE LAINES EN POIL
MAGASIN de VENTE au DÉTAIL : 46, rue Poterie — VITRÉ

HUN GWENOLA

Henvelekaet deus ab c'heumrack.

I

Glan ha dinam en da gavelik,
 Kousked oud sioul, ma Gwenolaik,
 Gwen e da dal, ru da veuz 'vel rozen,
 Ha da zioujod 'evel an avalen
 A dalc'hes ez tornik... Neus preder ebet
 Evit out te nemet niret
 An avalik a roaz d'id fenos
 Gant he fok nozvez vad da voereb gos.

II

Hag a vouez izel, tost d'anoaled
 Da dud a gomz, nec'het bras o speret
 Mec'het o sonjalen amzer terval
 Ebbrezel kri, ve gret da Vreiz-Izel
 Ar fe zantel gwaskelt, aer veleien
 Ar venec'h argaset 'vel gwallerien
 Ha da dad, stouet e benngant enkres
 A c'houl pe sort buhe as po, paourik kes.

III

Mes da vam o sellet ouz id te,
 Kreis da hun vouse'hoarzin d'an ele
 Breudeur d'id-te tro d'az kavel kuzet
 A lar kalonek gant fe kelennet :
 Dious pep drouk he faeron Sant Gwenole
 'Viro ma elik gwen... hed he vue.

GWELTAS.

LE SOMMEIL DE GWENOLA

I

Pure et innocente dans ton berceau,
 Tu reposes tranquille, ma petite Gwenola,
 Blanc est ton front, rouges tes lèvres comme rose
 Et tes joues semblables à la pomme
 Que tient ta petite main... point de souci
 Pour toi au monde, sinon de garder
 La petite pomme que te donna ce soir,
 Avec le baiser de bonne nuit, ta vieille tante.

II

Et pourtant à voix basse, près du foyer,
 Tes parents causent l'esprit angoissé.
 Ils pensent attristés à l'avenir sombre,
 A la guerre cruelle faite à la Bretagne,
 A notre foi sainte persécutée, aux prêtres opprimés,
 Aux moines chassés comme malfaiteurs;
 Et ton père, la tête baissée, avec anxiété
 Se demande quelle sera ta vie, pauvre petite.

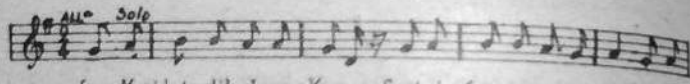
III

Mais ta mère qui te voit
 Au sein du sommeil souriant aux anges,
 Tes frères cachés autour de ton berceau,
 Dit pleine de cœur, fortifiée par sa foi :
 De tout mal son patron saint Gwenolé
 Gardera mon petit ange blanc... toute sa vie.

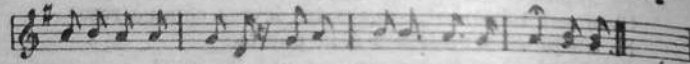
GWELTAS.

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631
 Le petit INDICATEUR SIMON
 Guide de poche. — Horaire des chemins de fer, des tramways
 et des marées de Bretagne.
 L'exemplaire : 0 fr. 20. — Abonnement annuel : 0 fr. 75.

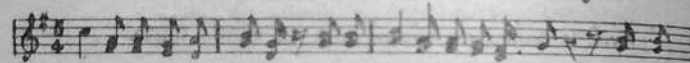
VIRE AU CABESTAN



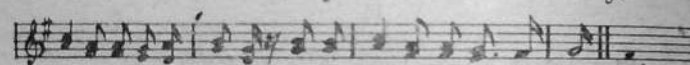
Les Mat' lots d'la Jeune Yvonne Sont de fameux mathurins Qu'le mer



soit mauvaise ou bonne, Ils chant' de joyeux re-frains Et gai-



ment vire, vire, vire, Et gai-ment vire au Cabestan. Et gai-



ment vire vire, vire, Et gai-ment vire au Cabestan.

Not' cap'taine, un vrai corsaire,
N'aim' pas beaucoup les Anglais;
Il voudrait avoir la guerre
Pour leur cracher des boulets.

Quand au s'cond, c'est tout aut' chose;
Il n'est bien qu' dans un endroit :
C'est auprès d'sa Marie-Rose
Qui l'adore... à ce qu'on croit!

Not' petit lieut'nant Emile
Est un typ' comme y en a peu;
Jamais il ne s'est fait d' bile :
Pourtant il n'a pus un ch'vœu.

Notre maître d'équipage
Est comme un ours, sur le pont,
Mais à terr' pour le tapage,
Pour sûr, c'est à lui l'pompon!

Le maîtr' coq est un hercule
Qui d'un coup d'poing tue un bœuf.
Si sa taille est minuscule,
Son ventre est rond comme un œuf.

Le charpentier, au contraire,
Est long comme un jour sans pain;
Pour chacun d'vous c'est un frère;
Moi, j'nal pas d'milleur copain.

Pour terminer la série
J'vas vous montrer Yann-Goudron;
S'il a la goule ahurie...
C'est qu'hier soir il était rond.

Ah! mâtin! j'oubliais l' mousse,
Il m'aurait mangé la peau;
R'gardez-moi c'te chouette frimousse,
Est-il mignon, hein! c'crapaud?

Je crois la liste complète,
Et vais maint'nant m'arrêter,
A moins que c'la n'vous embête,
Dans c'cas-là j' vas répéter.

Tous les Régionalistes bretons lisent

LE PAYS BRETON

Journal régionaliste et d'informations bretonnes.

Pays celtiques et Bretons émigrés

Excellente publicité.

Seul Journal hebdomadaire lu dans toute la Bretagne

Publie une Histoire de Bretagne en breton

Paraît le Samedi.

Abonnement : Bretagne : 3 fr. 50; France : 4 fr.; étranger 6 fr.

Directeurs : L. HERRIEU et A. MELLAG

71, Rue du Morbihan, LORIENT.

MATHURIN

Solo * *Chœur*

Mathurin est un bon gar- çon, Ma- thurin est un bon gar-

Solo *Chœur*

çon, Mais il ai- me trop la boisson, Mais il ai- me trop la bois-

Solo *Chœur* *Solo puis reprise en chœur*

son, l' s'corrige' ra, l' s'cor- rig'ra pas, Garde à toi, Mathu-

rin, Car ta femme a la main lourde, Garde à toi, Mathu-

rin, Il pour- rait t'en cuire un brin.

Ayant l'autre jour bien pêché,
Il porte son poisson au marché.
Il le vendra,
Il ne l' vendra pas.

Puis à la buvette du quai,
Mathurin entre le cœur gai.
Il s'y cuira,
Il n' s'y cuira pas.

Il boit des tafias coup sur coup,
Et bientôt n'peut plus t'nir debout.
Il s'affal'ra,
Il n' s'affal'ra pas.

Alors il veut aller s' coucher,
Il trouy' sa femm' qui v'nait l' chercher.
Eil' l' emball'ra,
Eil' n' l' emball'ra pas.

Approche-toi, vieux polisson;
Qu'as-tu fait d' l'argent du poisson?
Il répondra,
Il n' répondra pas.

Tu n' veux pas me répondre, gueux!
Ton affaire est claire! A nous deux!
Eil' le douillera
Eil' ne l' douill'ra pas.

Sans qu'il puisse même riposter,
Elle cogne dessus à l'éreinter.
Eil' l'esquint'ra,
Eil' n' l'esquint'ra pas

Elle tap' dessus à coup d' sabots,
Lui met tout' ses nipp' en lambeaux.
Eil' s'arrêtr'a,
Eil' n' s'arrêtr'a pas.

Et pendant c'temps-là, les voisins
L'excitaient, tapaient dans leurs mains.
Kiss! Kiss! l'aura,
Kiss! Kiss! l'aura pas.

Mathurin, fort endommagé
A promis de se corriger.
Il reboira,
Il ne r'boira pas.

Il m'a dit, montrant ses bandeaux :
« J' suis moulu, jusqu'au bas du dos. »
Et l'on m' croira,
L'on ne m' croira pas :

J' boirai pus, foi d' Mathurin,
Ma femme a la main trop lourde;
J' boirai pus, foi d' Mathurin,
Il m'en cuit trop, nom d'un chien!

UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une ma-

adie de la peau, dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, neurasthénie, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Le Journal des Mariages

GUIDE DES FIANCÉS

ET DE LA NOUVELLE FAMILLE

MARIÉS, GARÇONS D'HONNEUR

DEMOISELLES D'HONNEUR, PARRAINS, MARRAINES

8 pages de texte

remis gratuitement aux fiancés dans les Mairies de la région

Pour le recevoir franco, adresser 0 fr. 20
à l'Imprimerie Fr. SIMON, à Rennes

SORBIENNIG

UR HUËH, MAT... SEIH KUËH NE LARAN KET!

Aveidoh, me Loeizmé.

Jehannig ha Jobig e viné tostik tra en eil d'égilé. Un hevelep oed ou devoé, diméet e oent ou deu én hevelep blé ha merùel e hrezant eùé... én hevelep dé! Kevret ér bed-men ind e chonjé eùé bout kevret hoah ér bed aral. Kevret ataù é krapent doh er skél stréh aveit monet d'en Néan. Liantoh e pé diùhar Jehannig aveit ré Jobig hag arriù e hras er hetan étal dor er Baradouiz.

Justerhoalh é oé sant Pier e chubat en trezeu : dam! bout e zou tud ha ne houiant ket naturel ou boteu, na d'husk'e'n ou zok kent monet én un ta kanpennet braù èl henneh. Jehannig e oé a Vreih ha furnéh erhoalh en devoé eit gout penaus hum gemér aveit arriù ér paléz-sé : é ziù votéz é oé én un dorn dehon hag é dok én dorn aral. Em bozas é voteu ar en doar aveit star-dein dorn sant Pier.

— Petra e glasket men dénig, emé sant Pier dehon?
— Fé, dam! e reskond Jehannig, monet azé...
— Azé? e lar Pier; mes ha treménet e hues hui dré er purgatoér?

— Naren dam! emé er Breihad : ag en dias hont é on deit d'er blein men tré ha tré...

— Mat erhoalh, mes ret é en devout anduret éleih kent kaout lod ag el leuiné dispar e gaver amen. Ret e gobér penijen aveit gouni en treu men, men dén mat.

— Penijen! emé Jehannig, penijen! groeit em es mé pénijen erhoalh elsé. D'en oed a seih vlé arnuigent é oen diméet; chetu mé bremen é men naù ha pear uigent a houdé sul el Loré, ne gavet ket hui em es mé groeit penijen erhoalh, purgatoér erhoalh get me moéz!...

— Deit, deit nezé, emé Sant Pier; mar och diméet, kement-sé e talr hantèr hant vlé purgatoér!...
Ha chetu Jehannig ér Purgatoér.

Jobig e oé justerhoalh e tibouk nezé eùé ha her arnehon; tapout en or e fauté dehon kent ma vehé bet cherret arlerh é gansort.

— Ar hou koar, kerhet ar houkoar, emé sant Pier dehon; kent monet én tu -zé, laret d'ein petra e houlemet hag a beban e tet hui?

— A beban é tan? mesag en hevelep léh get en aral, e lar Jobig

— Mât; mes petra e glasket?
 — Petra e glaskan? èl en aral enta!
 — Ha ia! ha ia! mes kent monet arlerh en aral laret d'ein mar
 doh prest, mar e hues tremenet dré er purgatoér...
 — ... Dré er purgatoér! en aral nen dé ket bet anehon neoah.
 — Ha nann, mes ean en des groeit penijen start ur sord ar en
 doar : diméet e oé.
 — Diméet! penijen! Mes nezé lausket mé de vonet. Jehan-
 nen des bet nameit ur voéz m'en es mé bet seih!...
 — Seih! leh Diaul! Seih! Nezé kerhet arauk, ré sot oh aveit
 donet amen. Diméet seih kuéh! nann, nann, er Baradouiz nen dé
 ket groeit aveit ré ker sot éloh...

VEDIG EN EVEL.

LES FLEURS DE LA LANDE

(CONTE).

Erwan, le sonneur de biniou,
 Aimait d'amour une princesse,
 Et bien que ce fût un peu fou,
 Il lui parla de sa tendresse!
 « Petiot, dit la fille du roi,
 « Je ne saurais être ta Mie,
 « Que si tu réveillés pour moi
 « La fleur sur la lande endormie. »

Erwan s'en fut au désespoir!...
 La terre était sèche et glacée,
 Et chacun sait bien qu'au mois noir
 La saison des fleurs est passée...
 Il suivait la lande en chantant
 Un air si triste que la lune
 Devenait blême en l'écoutant
 Parler aux fleurs dans la nuit brune .

— « O genêts d'or! ô beaux genêts!
 « Voulez-vous fleurir pour ma belle? —
 — « Va! nous ne répondons jamais
 « Qu'au printemps lorsqu'il nous appelle! —

— « Chère aubépine, fleurissez!... —
 « Ouvrez-vous, fleurette charmante!... —
 — « Les mois d'hiver sont-ils passés?
 « Je fleurirai, si l'oiseau chante. —

— « Bruyère rose au teint vermeil,
 « Ressuscitez pour ma Princesse! —
 — « Rends-moi les rayons du soleil,
 « Erwan, s'il faut que je renaisse! »

— « Et vous, pauvres ajoncs griffus,
 « Du malheureux qui vous conjure
 « N'aurez-vous pas pitié non plus?
 « Vos fleurs sont belles, je le jure! »

Les ajoncs tristes, les ajoncs
 Rebutés par qui les effleure,
 Dans leurs chagrins devenus bons,
 Savent s'attendrir quand on pleure :
 — « Petit sonneur, console-toi,
 « Ainsi qu'à la saison nouvelle,
 « Malgré les cieux gris et le froid,
 « Nous allons fleurir pour ta Belle! »
 Et voici que de l'or en fleur
 Apparaît sur la brousse noire,
 Et brille en ravissant le cœur
 D'Erwan qui ne pouvait y croire!..

La Princesse apprenant ceci,
 Au petit sonneur devint tendre,
 Et le Roi voulut bien aussi
 Accepter Erwan pour son gendre.
 Mais par Dieu, depuis ce jour-là,
 Une récompense est donnée
 Aux bons ajoncs verts : et voilà
 Qu'ils fleurissent deux fois l'année!

(Les fleurs de la Lande.)

MARIE ALLO.

AR VRO

La seule Revue mensuelle publiée entièrement en Breton littéraire avec la
 collaboration de tous les écrivains de Basse-Bretagne

Directeur : F. JAFFRENOU (TALDIR), à Carhaix (Finistère)

Prix : 3 fr. 50 par an

Imprimerie FR SIMON, fondée à Rennes en 1634
 IMPRESSIONS DE LUXE ET DE BIBLIOPHILES — CARACTÈRES ELZEVIRIENS
 Collection variée d'Ornements typographiques anciens
 RÉimpression DE VIEUX LIVRES

MENE-BRE

Da Leon ar Berr (Abalar).

O menez karan ha gouez! O menez dudius!
Bez alaouret Gwenc'hlan! Tron uhel zant Herve
Nag eo braz da gaerder!.. En ho gwerziou neve
Holl barzed an Arvor da veul ato, joatus.

Menez-Bre, O menez barzonus an Tregor!
Davedout pa daolan eur zell, eur zell hepken
Pell euz va c'hreiz a nij buhanik an Anken
Ha d'an *Awen* raktal va ene a zigor!

Te eo, o Menez zakr! Parnass ar Vretoned!
Kermarker ha Luzel, Yann ar Gwenn ha Rannou
A doras ho zec'hed da zour da vammennou.

Ha setu marteze perak o deuz kanet
Ken tener ha ken c'houek, ken dispar ha ken reiz
E-pad ho holl bue, douar azeulet Breiz!

KARANTE VRO

En koun Per Pronost (barz Treflez).

Ma ne vijen Breizad, Breizad garfen bezan!
Me garfe bout ganet en bro ar bleun melen,
Bro na baonez enni an avel da c'houezan
Hag ar barz da ganan nerzus war e delen!

Heuzusan tonkadur! ma vijen-me siouaz!
Ganet en Bro Gaskogn, pe c'hoaz en Normandi!
D'an dra-ze pa zonjan, broud garo en Anwaz
En em ene a skorn peb elfen a dudi!

Rak eul lore'h dizivez eo d'in bezan breton,
Bezan mabik da Vreiz! Gouzout he brezonek
Yez aour a gomz dalc'hmad he bugale pennek!

Vit he meuli, va mouez, hep arzao a ziston.
O douar va zadou! O Mam-Vro beniget
Va c'halon zo vitout a garante karget!

YOULOU BREIZIZ

Da Fanch Gourvil.

Breiziz a fell d'ezo ma vezo ho yez kaer
Doujet gant an estren! Disket d'ar vugale
N ho skoliou, ha komzet euz eur penn d'egile
Dimeuz ho douar ker!

Breiziz a fell d'ezo mirout krenn ho gizioù,
En em unani stard vit bezan didrec'hus
Ha gwelet o tridal ho bannielou luc'hus
War lein ho menezioù!

Breiziz a fell d'ezo bout gante o unan
Renet gant poell, hervez spered ho Gouen, ha pan
(Evel emaint herie) eneb d'ar skiant vad!

Breiziz a fell d'ezo erfin gwelet ho Bro
Mesk ar Broadou meur o kemer renk da vad
Nerzus vel he reier! ha sonn vel ha dero!

MATHALIZ.

V. HERBRON

A Clévilliers (Eure-et-Loir)

PAILLES ET FOURRAGES

pressés et en bottes

BETTERAVES ET CAROTTES

Sélection de Blés et d'Avoines de Beauce pour semence

BERCEUSE

Musique de J. Pohier.

capoed

Voici que la nuit troublante Couvre de brume la
mer, Et la vague triste et lente A tû
son long râle a-mer. Mille et mille autres é-toi-les
Piquent des reflets dans l'eau. Do do, do do! Pour dor-
mir cargue tes voiles, Jo-li ba-teau!
Pour finir
lence, lé-ger ber-ceau!

Voici que la nuit troublante
Couvre de brume la mer,
Et la vague, triste et lente,
A tû son long râle amer.
Mille et mille autres étoiles
Piquent des reflets dans l'eau.
Dodo! Dodo!
Pour dormir, cargue tes voiles,
Joli bateau!

Une odeur de jeunes mûres
Sourd, ce soir, du fond des bois;
Les sources ont des murmures
Tendres ainsi que des voix.
Mais les nids peureux et frêles
Frissonnent sur le rameau.
Dodo! Dodo!
Pour dormir, ferme tes ailes,
Petit oiseau!

Cependant que tout repose,
Mon enfançon gracieux
Me tend sa menotte rose,
Et je baise ses grands yeux.
Doucement, je le balance,
En dévidant mon fuseau.
Dodo! Dodo!
Pour qu'il rêve, ô fais silence,
Léger berceau!

(Tous droits réservés.)

TOIT DE CHAUME

Entrez, sous l'humble toit de chaume hospitalier
Que m'ont légué les miens comme un cher héritage;
La mousse qui verdit recouvre le faitage,
Et pour vous les fruits mûrs pendent à l'espallier.

C'est ici, que j'enclos mon rêve familial;
Et dans cet ancestral et paisible ermitage,
Chaque jour plus heureux, je me plais davantage,
De la Rime et du Vers le féal chevalier.

L'accueil est simple et bon : la porte s'ouvre grande,
Et l'âtre s'éjouit d'un large feu de brande.
O voyageur fourbu qu'harassent les chemins,

Acceptez ce lait frais que vous offre ma mère,
Et serrez fortement les deux loyales mains
D'un pauvre laboureur du champ de la chimère.

PIERRE DE PORTGAMP,
(Mab an Douar.)

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631.
LE STYLUS GRAPHE, élégant appareil de poche pour écrire à l'encre, renfermant un
stylet ou pointe à écrire et un réservoir d'encre : Très commode et très pra-
tique. Prix : 3 fr. 50; franco poste : 3 fr. 75. — Le flacon d'encre : 0 fr. 40
franco poste : 0 fr. 50.

EN AMZÉR GOH

(Soñnen)

En amzér goh eit bout karet. Bout pinuik brasne oé Ket ret Hi.
 niumar nen de Kriu hou-ialh Huit ellet-spisel ur voui alh Hou ka lou ne vou.
 Ket lae-ret.

I

En amzér goh, eit bout karet,
 Bout pinuik bras ne vé ket ret
 Hiniù mar n'en dé kriù hou ialh,
 Huitellet spis el ur vouialh,
 Hou kaion ne vou ket laeret.

II

Hiniù eit plijout d'er merhed,
 Velouz ledan, zou ret kavet
 Red é kavet velouz ledan,
 Édan er fri un hebed pan,
 Open, bout digras a gerhed.

III

Guéharal be oé merhed flour
 Skan aveit krol, sonn él labour.
 Hiniù 'n ou léh ne vé guélet
 Meit penneu skan damezéled
 E droh arnoh seleu goapour.

IV

Én amzér goh er garanté
 Ne ieiné keh hed er vuhé.
 Én amzér-men er priedeu
 N'hum garant méit a « loéradeu »
 Liés d'en han é skorn getél...

V

Iann-gam, merhed, e vou eidoh,
 Tré ma vou kam, start él ur roh.
 Ar gement-men 'ta predéret :
 Kam e vou ken e vou karet
 El guéharal, én amzér goh...

N. TANGUY.

LA MER DE BRETAGNE

Heureux les fils de matelots
 Dont l'âme par la mer bercée
 S'est ouverte avec la pensée
 Au rythme caressant des flots.

Qu'importe que, pour eux, la Vie
 Loin du Rivage aille son cours :
 L'Ideal fleurira toujours
 La route qu'ils auront suivie.

Comme le vent dans un vaisseau,
 L'Espoir chantera dans leur peine,
 Et pour toute douleur humaine
 Reviendra le chant du berceau.

Car, pour ceux-là, malgré les lieues
 Qui les séparent de la mer,
 Il reste, au jour le plus amer,
 L'amour des immensités bleues.

Et cet amour donne un frisson
 A tous les élan de leur âme,
 D'où monte, en un épithalame,
 O mer, ta divine chanson!

SULLIAN COLLIN.

SON AN ANV

EN AMZER DA GANAN

Wâr don (*Le soleil tombe*).

Moderato

Deut eo an Anv; Kaëranam zer! An eol Ganthe, douh der. An eol gant he domb-
der - Var an - dou - ar a skuilh bem dezal laoue - ne - di -
gez la la a.
Diskan
Ka nomp. Ka nomp! p'e dent au Anv. Dan eostic daga na -

II

Er parkeïer an ed melen
A ej, a bleg ho fenn : (*bis*)
Kourac'h labourenien douar
Ma po eun eost dispar... lalaa!

III

Er prat a sañ leun a vleunfou
C'houez vad gant ho deliou (*bis*)
Oh! nag eo koant hor Breiz-Izel
Marellet he mantel! lalaa!

IV

Ar mor zo torret he gounnar
Hag a bok d'an douar (*bis*)
Var hon aochou, tud dinerzet
It da glask ar iec' hed... lalaa!

V

Al labouset e beg as guez
A gân ho c'harantez (*bis*)
Oh! lezit-hi, bugaligou
Da ober ho neïchou... lalaa!

VI

Ema digor ar pardonniou
An ebat ar goueliou (*bis*)
Potred, potrezet, bezit fur
Hag e po plijadur... lalaa!

PAOTR TRÉOURÉ.

LA MAISON
J. RAVALEC
de CORAY (Finistère)

Fait tous les genres de Costumes bretons anciens et modernes, pour hommes, femmes et enfants, bragou-braz, guêtres, pen-baz, coiffes, collerettes, chapeaux, bonnets bretons.

Petits meubles, poupées bretonnes.

Antiquités, vieux costumes, broderies, rubans, bijoux (croix et cœurs).

Location de costumes pour fêtes et bals costumés.

RÉCOMPENSES AUX EXPOSITIONS

Diplôme d'honneur et 2 premiers prix, BREST 1908.

Huit prix de costumes, QUIMPER 1908.

Grand Prix, Exposition de BREST 1909.

Médaille d'Argent Union Régional Bretonne, PONTRIEUX 1909.

SÔN AR C'HRAMPOËZ GWINIZ

Disput-être Paotr ha Plac'h.

Allegro



Ja ne dik Koant va c'haran te En eur o-ber Krampoëz gwiniz Ja ne dik



Koant va c'haran - te Da biou e rit ar'hampoëz.

2^e Couplet Réponse de la Jeune Fille

Yan Vraz ar gampoëz en gen - ta En eur o ber Kram poëz gwi-niz Yan Vraz ar gampoëz en gen.



ta A vad'am za dik Koz Glao - da!

II

Janedik koant va c'harante
En eur ober krampoëz gwiniz
Janedik koant va c'harante
Da biou e vo an eil goude?

— Yan vraz an eil a vo d'am zad
En eur ober krampoëz gwiniz
Yan Vraz an eil a vo d'am zad
Ennehez en deuz eur stomek mad!

III

Janedik koant va c'harante
En eur ober krampoëz gwiniz
Janedik koant va c'harante
Da biou e vo 'ta an drede?

— Yan Vraz an drede vo d'am Mamm
En eur ober krampoëz gwiniz
Yan Vraz an drede vo d'am Mamm
Ha ne graneho ket var he zamm.

IV

Hag ar beverded, Janedik
En eur ober krampoëz gwiniz
Hag ar beverded, Janedik
Da biou e zai var an billik?

— Yan Vraz ar beverded, me gred
En eur ober krampoëz gwiniz
Yan Vraz ar beverded, me gred
Gant Tountoum-Bi a vo drebet.

V

Hag ar bemped Janedik kez
En eur ober krampoëz gwiniz
Hag ar bemped Janedik kez
Da biou e vo lardet ounnehez?

— Yan Vraz ar bemped ar vella
En eur ober krampoëz gwiniz
Yan Vraz ar bemped ar vella
A vo d'am breur biñ Fransoa.

VI

Ha me 'ta neuze Janedik
En eur ober krampoëz gwiniz
Ha me 'ta neuze Janedik
Nem bo hini deuz ho tournik?

— Déoc'h-sui Yan Vraz me a roïo
En eur ober krampoëz gwiniz
Deoc'h-c'hui Yan Vraz me a roïo
An tamou brujun a gwezo.

VII

C'hui zo didruez Janedik
En eur ober krampoëz gwiniz
C'hui zo didruez Janedik
Ha diez kaout ho kalonik.

— Va c'halonik paour-keaz Yan Vraz
En eur ober krampoëz gwiniz
Va c'halonik paour-keaz Yan Vraz
Eu deuz kavet pell 'zo eur goaz.

VIII

Janedik koant, en han 'Doue
En eur ober krampoëz gwiniz
Janedik koant en han 'Doue
Roït he zac'h d'ar c'hanfart-ze.

— Paour keaz Yan Vraz, abenn diziou
E vo skrivet hon embannou
Paour kez Yan Vraz, red eo eta
Mont d'al leac'h all d'a « c'houileta ».

Great gant « Laouik »
Troet e iez Leon gant!

PAOTR TRÉOURÉ.

AR MEVEL BRAZ

Ran. bale

Sel - lit du - honté Kreiz ar prad, O gé, O gé, sel - lit du -
honté Kreiz ar prad, sel - lit du - honté Kreiz ar prad
ti ni - na ni - na tra la la la la la. Sel - lit du - honté.
kreiz ar prad, ar me - vel bras O la - bour - at.

Selit du-hont é kreiz ar prad,
O gé! O gé!
Sellit du-hont é kreiz ar prad (bis)
Ti nina nina tra la la la la la!
Sellit du-hont é kreiz ar prad
Ar mevel bras o labourat.

Deut eo ar c'houlz da droc'ha foenn
Ar falc'h a red dre ar flourenn.

Tom eo an heol, hag eb ehan,
Ar falc'h a red, a red buhan.

Betek e C'hlin en drevad glas
C'houezi a ra ar mevel bras.

E falc'h dir a zo lemnet mad
A stok e kouez ar geot er prad.

Ar bokedou melen ha glas
A c'hoarniz treid ar mevel bras.

Ar bokedou melen ha ru
A c'hoarniz e hent a bep tu.

An heol, en nenv, zo splann ha brao
Redit falc'h dir, redit atao.

Leun eo ar prad a foenn troc'hed
Arc'hant d'ar mestr, boued d'al lônéd.

Boued d'al lônéd, d'ar mestr danvez,
D'ar mevel bras, henor ivez.

Henor ha joa d'ar mevel bras
Ti ha tachenn abenn varc'hoas.

Ar mevel bras ti a gavo
Hag eur vestrez dal ma karo.

Rak ar merc'hed a zell outan
Pa dremenont ebiou dezan.

Dre an hent kuz pa dremenont
Eur zellik warnan a daolont.

Mari-Josef a zo chomet
Dre kein ar c'harz evit sellet.

Dre kein ar c'harz, eun hanter her
Hi a spias al labourer.

Hag en noz-ze araok kousket
E lavaras eur chapelet.

Eur chapelet a lavaras
'Vit veza gwreg ar mevel bras.

Redit falc'h dir, ha re dit ter,
Ho Mestr c'houi a vô gwerzet ker.

Ho Mestr c'hui e peder farrez,
A c'hello dibab e vestrez.

Rak an holl er vro a lavar
« Job a vô eun tiek heb par! »

Va mevel eme ar Penn-ti
A zo gwellan pôtr hor bro-ni.

Krenv a zivreaç'h, a galon reiz,
Va mevel a zo henor Breiz!

AR MEVEL BIHAN.

Pour paraître en 1910 :

Marquis R. de l'Estourbeillon et Pierre de Portgamp

PARDONS ET PÉLERINAGES DE BRETAGNE

Pierre de Portgamp

LES POÈTES BRETONS DE CE TEMPS

Anthologie avec notes et portraits.

AR BOBL

Journal Régionaliste Hebdomadaire

ORGANE SPÉCIAL DE LA BRETAGNE & DES BRETONS ÉMIGRÉS
Entièrement indépendant

Publie des articles en français et en breton,
Une chronique interceltique et les faits-divers des Côtes-du-Nord,
du Finistère et du Morbihan. — Excellente clientèle d'annonces

Rédacteur en Chef : F. JAFFRENOU (Taldir)

ABONNEMENTS : France, un an : 3 fr. 50 — Étranger, un an : 5 fr.

Le Numéro : CINQ GENTIMES

En vente dans 200 communes et dans toutes les Gares de la Bretagne

Rédaction et Administration : IMPRIMERIE DU PEUPLE
rue des Carmes à CARHAIX (Cornouailles).

AUTREFOIS! AUJOURD'HUI

« Le monde n'a plus pour les Bretons
« que regrets et peines de cœur, que
« regrets et peines d'esprit lorsqu'ils
« pensent au temps passé. »
Le temps passé (Barzaz Breiz.)

Autrefois l'on savait se battre
Pour une cause, un étendard;
Les vieux luttèrent un contre quatre,
Chaque enfant valait un soudard.

Autrefois l'on était fidèle
A nos pardons, à nos vieux chants;
Autrefois comme l'hirondelle
L'âme des preux veillait nos champs,

Et l'écho dans l'apre montagne
Riait quand sifflaient nos bâtons!
Autrefois, dans notre Bretagne,
Libres étaient les gas Bretons!...

— Mais aujourd'hui c'est l'amertume
Dans le cœur des petits, des grands;
La Liberté n'a plus coutume
Que d'être l'esclave des Francs!

Aujourd'hui nous avons des maîtres,
Des gueux, des parvenus, des fous;
Aujourd'hui l'on rit des ancêtres :
L'égoïsme est venu chez nous!

Aujourd'hui la terre Bretonne
Ah! n'est plus libre sous les cieux!
Aujourd'hui c'est un chant d'automne
Qui pleure le bon temps des vieux...

V. DE CATUELAN.

CHAMPAGNE " LA MOUETTE "
HENRI SAVART, propriétaire
A Ay (Marne)

AR MILINER MEZVIER

WAR DON : *Ar c'hi en dien.*

Job, miliner Pont an Ezen (*diou wech*)
Ez eo roue, Landigedon
Ar stoterien, Lanliron.

Kalz arok ma oa dimezet
Gant an dour krenv, Landigedon
Oa goneet, Lanliron.

Pa grogas enhan 'r c'hoant dimi
Na gavche ket, Landigedon
Eur plac'h a di, Lanliron.

Dimi d'e vatez a renkas
Ar garante, Landigedon
Pell na badas, Lanliron.

Karante Job, bras d'ar voutailh
Evit e wreg, Landigedon
E oa dre drailh, Lanliron.

Prest goude an eureud gantan
Doa ken hano, Landigedon
'Bed da brenan, Lanliron.

Koulskoude eo hi a veve.
E goas lonker, Landigedon
E bugale, Lanliron.

Dal ma save an heol mintin
A ie d'ar park, Landigedon
Pe d'ar vilin, Lanliron.

Der labourat, hep tam repos.
Evel eur c'hi, Landigedon
Betez an noz, Lanliron.

Da goulz koan, p'arrne er ger
Gleve c'hoaz, trouz Landigedon
Gant ar mezhier, Lanliron.

Arabad d'ei lavaret ger.
Peotramant, Landigedon
Kouste d'e ler, Lanliron.

Rag, Job al lonker, den divez
A skoe c'hoaz, Landigedon
War ar plac'h kez, Lanliron.

Dornan 're gwreg ha bugale.
O la kat 'r mœz, Landigedon
An noz ive, Lanliron.

Eun devez ma oa peurzodet
A c'hoantaas, Landigedon
Lac'han e wreg, Lanliron.

Diwarben ze, oa prizouniet
Hag e vadou, Landigedon
Raktal gwerzet, Lanliron.

Breman ez eo zod da stagan
Ha den na neus, Landigedon
True outan, Lanliron.

E wreg hag e vugaligo
Zo o Klask boued, Landigedon
Dre oll er Vro, Lanliron.

.....
Sethu plec'h kass ar gwin ardant
A nep en er, Landigedon
Zo diskiant, Lanliron.

LÆIZ MORICE.
(PEN DERO)
Rener Potred Gwir Zikqur.

LA DERNIÈRE FÉE

Légende des Iles du Morbihan.

On dit qu'en effeuillant sa couronne de roses,
Une dernière fée a semé l'Océan
De ces géantes fleurs dans le granit enclosés,
Et qu'on appelle encore : « Iles du Morbihan. »

Ses yeux troublants étaient couleur d'algue marine;
Alors qu'elle effleurait les falaises d'Armor,
La nuée au matin la vêtait d'étamine;
Un rayon la ceinturait d'or.

De la grève et des bois elle ~~était~~ souveraine;
Et la fée ignorait la tristesse des pleurs,
Car les druides n'avaient pour le front de leur reine
Que des diadèmes de fleurs!

Mais voici que, parlant un sublime langage,
Des hommes ont planté la croix près du menhir,
Et l'ondine aussitôt s'éloigna du rivage
D'où l'on venait de la bannir...

Elle monta, jetant vers les nuages roses,
Un long cri de détresse étrangement amer,
Puis, la fée, arrachant sa couronne de roses,
L'effeuilla sur la sombre mer...

Et de chaque pétale on vit surgir une île :
Ar-Gazeck, Boëdic, Berder et Gavr 'Inis;
Izénah, la jolie, aussi la plus fertile,
Enn-Arz, célèbre au temps jadis.

Toutes de l'Océan bravent les folles vagues,
Car le frustré granit résiste à leur courroux;
Alors qu'en murmurant elles couchent les algues,
On ouït comme un chant très doux.

Svelte et blanche, une femme erre sur la falaise.
C'est l'ondine qui vient rêver au bruit des flots :
Sa triste mélodie à l'heure où tout s'apaise,
Exhale dans la nuit de lugubres sanglots.

BERTHE DE COUTANCE.

NE LARET KET

FABLEN

Nitra ne goust maïoh eit goarn un dra segred :
A pe houïer un dra é klaskér el laret.
Kement-sen e hra poén drest en ol dér merhed
Ha liès mat eué de éleïh a bautred.

Aveit aprov é voéz ha gout er huïrioné
Ur peizant avizet, un noz, én é huélé,
E lar d'é Gathelin : « Na droug e hra me heïn !
Ayau ! ne hellan mui !.. ma me horv é regeïn !

Ayau ! merùel e hrein !... Petra em es kavet ?
Un ui, me moéz ! un ui ! un ui em es dovet !.
Ne laret ket de zén abalamor de Zoué !
Petra ne vehé ket laret ahanonn mé ?

O ! nan, boulom, biskoah ! ne lareïn kentra
Hulet e vehé ré ha mé eué sur hoal.
Mes diskoeit en ui déïn ! Haïni ne gredehé...
Haval doh un ui iar ! Guir é, rak tuém-skauté.

Promesseu Kathelin e ias kuit get en noz :
Pél éraug goleu-dé, hemb achiù hé repoz
Chetu er voéz ar saù hag é redek aben
De gontein en doéré dér gomèr Filomen.

« Plah peur, un neùeted em es de laret d'oh ;
Mes maleur d'hou kalon m'ar er hasset pelloh,
Rak lahet e vehen : Doves en des me goaz
Un ui hag e hrehé ur péh krampoéhén vraz.

O nann ! biskoah komér ne lareïn kement-sé.
Ne gleueet nitra a ziar me zead-mé »
Eraug arriù ér gér opén de seih aral
E laras Kathelin en doéré hembfarsal.

Berùein e hré teadeu ol er ré er gouïé :
Er gér abéh er goui pel mat érauk kreisté.
Na bourset deuch ! Kaëret un anderüiad !
A uieu é konzér hembkin é pèb tiad.

Eléh un ui é oé dovet deu, tri ha puär
Hag ar en achimant é oé Mathelin iar.
Pél érauk ter suhun é saùas poussined.
Na braët ind akén ! Kerhet de glah... merhed.

ER BUGUL-NOZ
a Vrand-er-Rion.

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631
ANNUAIRE OFFICIEL D'ILLE-ET-VILAINE pour 1910. — 78^e année. Ouvrage
de plus de 1.500 pages de renseignements. — Ile-et-Vilaine : 2 francs.
Autres départements : 4 francs. — Franco : 0 fr. 85 en plus

LES FILLES DE BALANSA ⁽¹⁾

Moderato



Ce sont les fill' de, Balansa, Si p'ti, p'ti p'ti, Si p'ta p'ta p'ta, Ce
sont les fill' de Balansa. Oh! Qu'elles font ri - re! Oh! Qu'elles font
rir' Si p'ti. Oh! Qu'elles font ri - re.

Ce sont les fill's de Balansa
Si p'ti p'ti p'ti, si p'ta p'ta p'ta,
Ce sont les fill's de Balansa
Oh! qu'elles font rire (*bis*)
Si p'ti
Oh! qu'elles font rire.

II

Ell's s'en vont tout's au cabaret
Si p'tit p'tit p'tit, si p'ta p'ta p'ta
Ell's s'en vont tout's au cabaret
Pour boire chopines (*bis*)
Si p'ti
Pour boire chopines.

III

Ell's en ont bu quatorze pots
Si p'ti p'ti p'ti, si p'ta p'ta p'ta,
Ell's en ont en bu quatorzé pots
Autant de litres (*bis*)
Si p'tit
Autant de litres.

(1) Altération populaire, sans doute pour *Talensac* ou *Malansac*.

IV

Ell's ont mangé quatorze pains
Si p'ti p'ti p'ti, si p'ta p'ta p'ta,
Ell's ont mangé quatorze pains
Et une génisse (*bis*)
Si p'ti
Et une génisse.

V

Elles avaient tout's de l'argent
Si p'ti p'ti p'ti, si p'ta p'ta p'ta,
Elles avaient tout's de l'argent,
Hors la petite (*bis*)
Si p'ti
Hors la petite.

VI

Elle a vendu son blanc jupon
Si p'ti p'ti p'ti, si p'ta p'ta p'ta,
Elle a vendu son blanc jupon
Et sa chemise (*bis*)
Si p'ti
Et sa chemise.

VII

Son bel amant passa par là
Si p'ti p'ti p'ti, si p'ta p'ta p'ta,
Son bel amant passa par là,
Oh! qu'ça l'fit rire (*bis*)
Si p'ti
Oh! qu'ça l'fit rire.

VIII

— « Rendez-lui donc son blanc jupon
Si p'ti, p'ti, p'ti, si p'ta p'ta p'ta,
Rendez-lui donc son blanc jupon
Et sa chemise (*bis*)
Si p'ti
Et sa chemise.

IX

« J'ai de l'argent dans mon gousset,
Si p'ti p'ti p'ti, si p'ta p'ta p'ta,
J'ai de l'argent dans mon gousset
C'est pour ma mie, (bis)
Si plit
C'est pour ma mie.

(Recueillie par JEAN CHOLEAU, à Bain-de-Bretagne. Février 1906.
Musique annotée par JEAN DE GUENYVEAU.)

L'AMANT OUBLIÉ DANS L'ARMOIRE

I

Perrine, ma Perrine,
Ma lon lan la, ma tourn' la lira,
Perrine, ma Perrine,
Avec vous j'veux rester, ma liré, (bis)
Avec vous j'veux rester !

II

Car les gâs de Guérande,
Ma lon lan la, ma tourn' la lira.
Car les gâs de Guérande,
Bien loin s'en sont allés, ma liré, (bis)
Bien loin s'en sont allés !

III

Perrine, ma Perrine,
Ma lon lan la, ma tourn' la lira,
Perrine, ma Perrine,
V'la les bleus arrivés, ma liré, (bis)
V'la les bleus arrivés !

IV

Perrine, ma Perrine,
Ma lon lan la, ma tourn' la lira,
Perrine, ma Perrine,
Où faut-il me cacher ? ma liré, (bis)
Où faut-il me cacher ?

V

Dedans la grande armoire,
Ma lon lan la, ma tourn' la lira,
Dedans la grande armoire,
Et j'en aurai la clé, ma liré, (bis),
Et j'en aurai la clé ! —

VI

Y resta six semaines,
Ma lon lan la, ma tourn' la lira,
Y resta six semaines,
Les souris l'ont mangé, ma liré, (bis)
Les souris l'ont mangé !

VII

Li ont mangé la tête,
Ma lon lan la, ma tourn' la lira,
Li ont mangé la tête,
Les oreilles et les pieds, ma liré, (bis)
Les oreilles et les pieds !

VIII

De Pierre, l'ami Pierre,
Ma lon lan la, ma tourn' la lira,
De Pierre, l'ami Pierre,
Pas grand'chos' n'est resté, ma liré, (bis)
Pas grand'chos' n'est resté !

EN VENTE LIBRAIRIE FR. SIMON, quai Lamartine, 17, RENNES :

CONDITION ACTUELLE des SERVITEURS RURAUX BRETONS
Domestiques à gages et Journaliers agricoles

Par Jean CHOLEAU

Secrétaire de la Société économique de l'Union régionaliste bretonne,
Membre de la Société internationale d'économie sociale et de la Société populaire
d'économie sociale.

« Cette étude, dit la *Réforme sociale*, est fort instructive et d'un vif intérêt. Elle contient des renseignements très documentés sur la vie, sur le salaire, sur la condition sociale, sur les causes d'émigration de la population agricole dans toutes les parties de la Bretagne. Les statistiques dont l'auteur adopte les chiffres ont été sérieusement contrôlées ; ses informations proviennent des sources les plus sûres ; ses enquêtes dénotent l'impartialité et la justesse.

Un volume in-8° de 204 pages. Broché..... 4 fr.
DU MÊME AUTEUR : *Le Journalier agricole du pays de Vitré*. 0 fr. 75

LE RETOUR DU MARIN YVON

Sur l'air de *La chanson de la Mariée*.

Chantée à la reine Anne le jour de son mariage.

Du large, quand revint le vaisseau la « Couronne »,
Dans ses champs de blé-noir était la mère Yvonne :

« Qui court dans le chemin? *bis.*
« Un jeune et grand marin!

« Un étui de fer-blanc lui pend à la ceinture;
« Mais il a barbe noire, et brune est sa figure;
« Mon fils était pâlot,
« Blondin et tout petiot. » *bis.*

Le temps, le vent, l'hiver, les larmes et les veilles
Avaient rougi les yeux, les vieux yeux de la vieille :

« Ah! monsieur le marin, *bis.*
« Arrêtez-vous un brin!

Il décroche son sac, l'amarré à la barrière,
S'asseoit sur le fossé, les pieds dans la poussière,
N'osant dire de mots, *bis.*
Tant son cœur était gros.

Monsieur le matelot, j'ai dessus la mer grande
Un fils dont chaque jour nouvelles je demande,

« Un brave enfant breton, *bis.*
« Que l'on appelle Yvon!

« Y a quatre ans passés qu'il s'est embarqué mousse.
« Mère, me disait-il, de sa voix la plus douce,
« C'est pour vous mieux servir *bis.*
« Qu'à bord je veux partir. »

« Il me donne un baiser, passe cette barrière;
« A bord de la « Couronne » il fila vent arrière,
« Avec son vieux parrain, *bis.*
« Barbe, Jean, mon cousin.

« Depuis quatre ans passés, ce cher enfant m'envoie
« Tout ce qu'il gagne en mer; ses lettres font ma joie.
« Mais il ne revient pas *bis.*
« De là-bas, tout là-bas! »

« Son frère, le soldat, est rentré de la guerre,
« Et rien ne manquerait au bonheur de leur mère,
« Si mon petit Yvon *bis.*
« Était à la maison.

« J'ai beau prier pour lui, nuit et jour, à toute heure;
« Si méchante est la mer que j'ai peur et j'en pleure.
« Monsieur le matelot, *bis.*
« Reviendra-t-il bientôt?

A l'écouter parler, l'autre trouvait du charme;
Dans chacun de ses yeux roule une grosse larme.

« Il reviendra bientôt, *bis.*
« Répond le matelot. »

« Mon fils était pâlot; il avait la voix claire;
« La voix de celui-ci gronde comme un tonnerre.
« Venez à la maison *bis.*
« Parler de notre Yvon.

« Madame, excusez-moi de ne pouvoir le faire,
« Car je suis très pressé : je vais revoir ma mère. »
Pourtant, il prend son bras, *bis.*
Pour soutenir ses pas.

« J'étais blondin, pâlot, et j'avais la voix douce,
« Voici quatre ans passés que je m'embarquai mousse.
« Madame, voyez-vous, *bis.*
« Elle m'attend chez nous. »

« Près du champ de blé-noir, sans me faire connaître,
« Moi, je veux m'arrêter : elle y sera peut-être. »
Il n'avait pas fini, *bis.*
Qu'elle jette un grand cri.

Frères et sœurs d'Yvon sortent de la chaumière,
Pour l'embrasser tertous; puis on fit la prière,
La prière en breton, *bis.*
Pour le retour d'Yvon.

Chantée par M. ALEXANDRE DESMAS, cultivateur à Lavan,
(Loire Inférieure).

Recueillie par PIERRE DE PORTGAMP.

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631
ANNUAIRE OFFICIEL D'ILLE-ET-VILAINE pour 1910. — 78^e année. Ouvrage
de plus de 1.500 pages de renseignements. — Ille-et-Vilaine : 2 francs.
Autres départements : 4 francs. — Franco : 0 fr. 85 en plus.

ER BLÉAD AVALEU

Ton er sonnen galleg : *Le Jus de la treille.*
 « Verse encore, versez jusqu'à la lie
 De ce vin qui réveille les morts... »

Diskan.

Ivamb chistr; ivamb chudelladeu
 El mé hes ur bléad avaleu..
 Karget é kement barriken;
 Ivamb get er huéren,
 Ivamb get er chudel
 Ha ni e hrei hoah guel.

I

En Eutru Doué hag e zou mestr berpet
 En des bet chonj hoah ag er Vretoned,
 Ean des reit d'emb nag avaleu ha pir;
 Chistr er presoér e rid lan en toul-bir.

II

Mar vé ret d'emb na pas hemb ket arré,
 Rak ne vé ket reit avaleu bep plé,
 Ni chonjon er blé men nezé paset,
 Get er chonj-sé ni dorrou hur séhed.

III

Eit ne vou ket hous unan er bautred
 É ivet chistr, é hobér joéiusted,
 Er merhed e zei eñé de sekour,
 Ne gollein ket tam erbet ou inour.

IV

Mar chomamb klan goudé bout bet groeit ré,
 Ni chomou en dé-zé en hur gulé.
 Mes kenteh hoah, aben a pe veemb iah,
 Ni gomanson kerkloüs el dé biskoah.

V

Er guin ardant, lanskamb ton a kosté,
 Nen domb ket é klah berrat hur buhé,
 Mes er chistr mat ne hra ket poén de zén,
 Doh en ivet laramb peb a soñnen.

VI

Pe vou skarhet ol er barriadeu..
 En avalen ne vou ket seblant bleu,
 Nezé é peah ni chomou ol er gér
 E ivou deur a pe vou ret gobér.

VII

Eit derhel chonj ag er bléad chistr men
 Ivamb dohtu ba chudellad aben.
 Kañnamb arlerh en devéhan tapen
 Er soñnen men e chomou en hur pen :
 Ivamb chistr.....

GUILLAM ER BORG.
 à Seglian.

LES RACINES DE LA TOMBE

L'exil, c'est de n'avoir personne au cimetière.
 On n'est point d'un pays où l'on n'a pas de morts;
 Et l'on reste étranger sur le sol, qui, des corps
 D'où naquit notre corps, n'a pas fait sa poussière.

On n'est enraciné que le pied dans la terre
 Par les aïeux; et les rameaux seuls seront forts
 Que les morts au dedans du sol poussent dehors.
 Il faut qu'un pays soit un peu notre matière.

Car nous ne sommes plus sur la terre aujourd'hui
 Faits du même limon. Chacun est de celui
 Qu'a formé lentement la cendre des ancêtres :

Et notre cœur à ce pays seul est lié,
 Où, par les morts, issus un peu des mêmes êtres,
 L'homme et le sol deviennent frères à moitié.

MATHILDE DELAPORTE.

KINNIGET DA VUGALE SKOL KRISTEN SANT-NIKOLAS

Me eo ma hano ar barzig,
Skañv e galon, drant e vouezig.

'Vel an estig me oar kanan;
Mez nan ouñ ket goue eveltan.

Me gân da nep 'gar ma c'hlevet;
Pa ven ma-un, me gân bepred.

Me gân evit ar prajou glaz,
'Vit ar bokedou, 'vit ar waz.

Me gân eus a greiz ma c'halon,
'Vit ar gwe bras 'barz ar c'hoad don;

'Vit ma breudeur, al lapoused;
Ar re-ze 'zo ma mignoned.

Me gân evit hekleo ar mene,
A respont d'in gant karante.

Me gân 'vit kement a vev,
War an douar ha 'lein an nev,

Dreist-holl e kanan d'ar C'hrouere,
A roas e vouez d'ar c'haner.

Holl e chilaouont ar barzig,
Glân e galon, drant e vouezig.

Chilaouet ive gant dousder,
Na pa vije ma zôn dister.

Ar barzig, ma plij gant Doue,
Ar barzig a vo barz eun de.

An de-ze, tud vad, c'houi 'glevo
Eur zôn kaeroc'h war e c'heno;

Eur zôn gaer ha meurbed laouen
A gano d'ac'h war an delen;

Telen Marzin, telen Gwiklan,
Telen Arvor, hounnez a gân!

Hounnez a oar gwerziou dispar,
Seurt na glever ken en douar.

War hounnez e ve kanet Breiz,
Meulodi ar Vro hag ar Feiz.

Hounnez a ra da bep breton
Birvi ar gwad en e galon.

En eun huvre me 'meus gwelet
An delen goz, hi alaouret.

Eun otro kaer, gwisket en gwen,
A ginnige d'in an delen.

Hag e lare 'vel eur muzig:
Setu aman da lod, barzig!

Hastet eta pedi Doue
Ma vo 'r barzig barz hep dale.

DIR-NA-DOR.



DIEU ET BRETAGNE

Au Marquis de l'Estourbeillon,
député de Bretagne.

« Vive qui aime son pays et qui
combat pour lui dans la mesure de
ses moyens !
Maudits soient les lâches et les
indifférents ! » MARIVONNIC.

O vous, les vrais Bretons, à l'âme rude et forte,
Fils de Saint Gwenolé, fils d'Alain Barbe-Torte,
O vous, les descendants de tous ceux d'autrefois
De l'Armor des vieux Saints, des Ducs et de nos Rois,...
Vous qui sentez toujours la vieille âme Celtique
Battre dedans nos cœurs, vibrante, frénetique,
Et qui, les jours venus des antiques pardons,
En attendant « le Jour » (1) que nous tous attendons,
Allez prier encore et toujours Madame Anne,
Debout pour le Jésus, pour Celui qu'on condamne!..
Ah! l'on nous croit déjà des félons et des gueux
En pensant à Renan pour oublier Brizeux!
L'on croit que la Bretagne à tout jamais repose
En un linceul tout gris comme une vieille chose!
L'on croit que nous n'avons plus d'âme, plus d'espoir
Et que l'heure a sonné de notre dernier soir!
Ah! l'on croit! — Mais la Race est toujours dans nos veines
Des Bretons de jadis qui sont morts dans nos plaines!
Debout! Notre Patrie appelle ses enfants,
Tous, les jeunes, les vieux, les petits et les grands!...

Ecoutez dans la nuit ce sône qui s'élève
Triste, calme, puissant, des landes, de la grève,
Qui sanglote et qui rit, qui cesse, qui renaît,
Si doux parfois qu'il semble un souffle de genêt,
L'humble baiser d'une âme au Jésus d'un Calvaire
Ou l'haleine d'un vieux qui dort sous une pierre;...
Ecoutez : — c'est la voix du Pays des granits,
C'est la voix de nos morts et de nos champs bénits!
Cet écho dans le loin que le vent nous apporte,
C'est l'écho du grand bruit de l'immense cohorte
Des vagues déferlant sur les âpres rochers;

1. Le jour qui verra renaître la Bretagne autonome!

C'est le grand vent du large effleurant nos clochers!
Et, tout autour de nous, c'est l'éternel cantique
Que la nature adresse aimante, poétique,
Au Maître de la terre et de l'immensité;
Ce sont des chants d'amour, pleins de rusticité,
Des vieux airs de biniou parcourant la campagne,
Des sônes pleins d'espoir qu'une cloche accompagne.
Ecoutez!.. Ce frisson qui passe dans les bois,
Ce frisson qu'ont connu bien des preux d'autrefois,
C'est l'Âme du Passé qui chante « à la Bretonne »
Le Réveil de la Race et Celui qui pardonne!..
Ecoutez!.. Cette voix, ces cloches, ces binioux,
C'est toute la Bretagne et le bon vieux Chez Nous!..
Ecoutez!

Où! La Race est toujours dans nos veines
Des Bretons de jadis qui sont morts dans nos plaines!
Debout!.. Notre Patrie appelle ses enfants,
Tous, les jeunes, les vieux, les petits et les grands!..

MARIVONNIC,
Membre de l'U. R. B.

LE PAYS D'ARVOR

Revue Illustrée de Bretagne, publiée à Nantes, sous la
Direction de **Jac. POHIER**, paraissant le 15 de chaque
mois.

Archéologie. — Relations. — Nouvelles. — Recherches.
— Bloc-Notes. — Echos régionalistes. — Comptes Rendus
spéciaux. — Musique. — Dessins d'Artistes Bretons. —
Concours, etc., etc.

LE PAYS D'ARVOR est l'effort le plus considérable
fait en province au point de vue Artistique et Documen-
taire.

Abonnements : Édition ordinaire, 1 an. 5 francs.
— de luxe, 1 an. 10 francs.

Rédaction et Administration : 8, Impasse Saint-Laurent, NANTES
Numéro spécimen envoyé contre 0 fr. 30 en Timbres-poste.

Ar Berr-Alan, Ar Paz

HA KLENVEJOU ALL AR SKEVENT

Klenvejou ar skevent a zo meur a seurt anezo. Hag oll, pe vije paduz an drouk pe ne grogfe nemet bep an amzer, oll e c'haller o anavezout, taget ma vezer gan ar paz, ha ma santer eur beac'h pounner evel ma vijer o vont da veza mouget, en eur grainchat kalz pe nebeut. Red eo d'ar glanvourien gouzout penaoz n'euz evit o farea nemet eul louzou hebken hag a zo e hanô :

« Poudre Louis Legras »

Al louzou-ze hag hen deuz bet ar priz uc'hella e Diskouezadeg-Veur 1900 (Exposition Universelle) a zigas diouc'h-tu eur wellaen e gwaskadou gwassa ar **Berr-Alan**, an **Denedeo**, ar **C'hargou**, **Paz** an **drouk-skevent bet gwechall**, hag a ro yec'hed nevez a damm dre damm.

E kreiz tomder an hanv, ma tiguouez sifern ouzpena gwaskadou, e vezo red implij :

Da genta « **POUDRE LOUIS LEGRAS** » enep ar gwaskadou ;

Hag ivez an « **NARIZOL BERTHIOT** » a drouc'h, e 24 eur, ar sifern ha kement a deu d'e heul.

Hon lennerien a c'hello kaout « **POUDRE LOUIS LEGRAS** » evit eiz real ha 2 wennek ar voesten, hag an « **NARIZOL BERTHIOT** » evit 5 real ha 2 wennek ar voesten, o kas lizer hag arc'hant d'an ao. **LOUIS LEGRAS**, 139, bali Majenta, Paris.

EUR SKOUER VAD KAMBROIZ O TIFENN O-YEZ

Kambroiz gonezet ganto eul lec'h evit o yez e skolioù ar Vro. — « Bureo an deskadurez » e Londrez o tenna o sellou war an nebeut a c'hred a ziskouez mistri-zo da implia ar yez evel YEZ AR C'HOARIOU ha YEZ-KATEKIZA ar vugale. — Ar penhaoz eus an droug eo spered digambroeg mistri-zo. Eun emgalo enep d'ar spered-ze.

Setu aman eun nebeut linennou troet e brezoneg dioc'h *Celt Llundain* var difenn hor yez e skolioù Kambre. »

« Kambre he deus renet eun emgann tenn d'ober anaout ha digemeret ar c'hambroeger skolioù. Taol war daol e oe apellet evit-se da Vureo-deskadurez Londrez ha, meur a dro zoken, e oe graet selledou ouz hor goulennoù e Kamb ar Gannaded. Goude hirboania e vanas an trec'h ganimp, ken ma gredas an holl e oa goulou-deiz eur vuez nevez o para war hor broadelez.

Breman, avat, eman an traou o vout war loskaat. Goude poania d'ober digemeret ar c'hambroeg e kement pazennad (degré) deskadurez, emomp o lezirekaat outan, hag e rank Bureo an Deskadurez tenna hor sellou war al leziregez-se.

... Kambre he deus distardet he c'hrog ha red eo da Zaozon, pe da vihana da gevren ar Bureo-deskadurez a chom e ker-benn Bro-Zaoz, hor c'hentelia war hon dlead ha digas da goun (rappe-ler) ar promesaou graet, dreist-oll evit an impli dleet eus ar yez evel yez ar c'hoarioù epad an heuriou dilabour. Pouezet eo bet war ze e prezegen an aotrou A. T. Davies ar zizun diweza. E-tonnez traou-all e lavar e wel an Bureo gant laouenidigez labour hor renerien-skolioù o kas war-rôk ar c'hambroeg hag oc'h ober impli anezan da zigeri spered ar vugale. Eur gwellaat bras a gaver er skolioù o deus roet digemer d'ar chambroeg hag oc'h alier start kement mestr d'ober impli anezan dreist-oll evel yez ar c'hoarioù ha yez an deskadurez kristen. O brouda a reer ivez d'ober o mad (profiter) eus lennegez (littérature) Kambre ha da rei kelen war douaroni (géographie) hag istor ar Vro. Ker skiantek eo an ali-ze ha ken deread ouz ezommou ar Vro ken ez eus poan oc'h intent e tremente mistri hep e heuilh. Gwaz a ze, n'eman ket an holl skolioù oc'h ober o mad eus an tenzoriou deut da Gembroiz diwarlerc'h o zadou ha ze, evel ma lavar *Cemlyn* war ar *Weekly Mail*, dre dizeblantded ar vistri-skol.

*
*
*

Bez 'ez eus mistri — pe gentoc'h mestrezed-skol — ha n'o deus ken mennad nemet bouta ar c'hambroeg a gostez. Ar gwir-abeg, an alies, eo ar fed n'o deus ket ar galloudegeziou red da zevni ar garg a gelenner e Bro-Gambre. Saozneg hepken a gomzont peurvia hag ez int krog er vicher o kredi start en em gav kement gouiziegezh a zo er bed e klopen ar Zaozon, hag ac'hane e sav an dispeiz hag en dismeganz a ziskouezont ouz yez ha spered Kambre, — a zo, a-hend-all, o kaelat (faire obstacle) outo da gaout kargou gonidus. — Mar n'int ket estren, Keltied gwan ez eo ar vistri-ze hogozik dalc'hmad, hag eus an daou sort-se e vije gwell ganin c'hoar eur Saoz dispered eget eur C'helt digalon. Nebeut anezo a zo divergont a-walc'h d'ober o labour a-c'houez d'an holl « ouz lagad an heol »; kentoc'h e tibabont eun hent dre zindan, diesoc'h a ze o diarben hag o dizoloi ken n'o deus kaset o mennad da benn Touella a reont spered ar vugale dinoaz hag, evel pa n'aje ket buan awalc'h al labour oc'h en em gemeret ouz ar vugale hepken, e klemmont ouz ar gerent ez eo diskil ar c'hambroeg eur c'holl-amzer, o terri war urzidigezh ha finvez ar studiu, red ma vije teurel a gostez eur bern labouriou a bouez bras, bras, ma rojent lec'h d'ar c'hoz kambroeg-ze! Digemeret e vez an digarez gant kalz, n'ouzont ket pegen kam eo troiou ar vistri; hogen an neb a oar a wel skler ez eo an enebiezh hag ar gasoni ouz ar yez a zo dindan.

Pegeit e c'houzanvor c'hoaz ar judazien-ze da gontami spered hor bugale ha da flastra dindan dreid kement a garomp hag a zo red d'hon Emzav evel eur vroal krenv, yac'h, dieub a spered? Ma vije Kambre war zihun hag oc'h anavezout o gwall-droioù gwidreus, ne vije ket nemeur a riskl d'ar vistri ha d'ar mestrezed-ze strafuilha glanded ar vammen vroadel ha distrei spered ar vugale dioc'h kement a ra enor hor gouen-dud!

Ar skrivagner a ra war ze eur galy d'e genvroiz o verka d'ezo hini-ha-hini al lec'hioù lakaet ar muia en argoll gant ar vistri-ze digambroeg. Eur vrag a skouer evidomp-ni, Breiziz! Pegouls e c'hellimp-ni he heuilh?

(Le Pays breton.)

POUR LES IMPRESSIONS DE TOUTES SORTES :

Typographie, Photogravure, Lithographie, Gravure,
et pour la Reliure en tous genres,S'adresser à l'Imprimerie **Fr. SIMON**, à Rennes

(Maison fondée en 1831).

TRAVAIL SOIGNÉ ET RAPIDE. — PRIX TRÈS MODÉRÉS

L'ANNÉE BRETONNE

Octobre 1908. — Le 11, cinquantième de la mort de Brizeux, à Arzano. A la grand'messe, M. l'abbé Béchu, dans la chaire de l'abbé Le Nir, prononce le panégyrique du barde. On élève au pont Kerlo une stèle de granit bleu avec médaillon de Brizeux par le sculpteur Nayel. Chansons de M. et M^{me} Bortel, de M^{lle} Louise Riou; vers de S. Millet, Jean de Guényveau, Jos Parker et Loëiz Herriou; discours de M. René Saïb, président du Comité.

Novembre. — L'Académie française, dans sa séance annuelle, récompense des Bretons. Elle décerne le prix Née à M. Charles Le Goffic pour l'ensemble de ses œuvres, où ce bon poète « rend sensible l'âme bretonne ». M. J.-E. Porrier obtient une part du prix Archon-Despérouses pour son recueil de vers : *Le Chemin de la Mer*, dans lequel il « évoque mélancoliquement la patrie aux sons lointains des cloches de son village ».

Décembre. — Le 23, mort de M. de Kerjégu, député de Quimperlé, en son hôtel de la rue de Chaillot, à Paris. Il a voulu reposer son dernier sommeil dans le petit cimetière breton de Scaër. — Exposition à Paris des Petites Industries dans laquelle les comptoirs bretons obtiennent un très gros succès.

Janvier 1909. — Mort du barde Pierre Pronost, auteur d'Annoik et de Lili ha Roz Gwez; de M^{me} Le Bastard de Mesmeur, en religion sœur Anne de Jesus, et supérieure de la maison des Filles du Saint-Esprit, à Crozon, lauréate de l'U. R. B., à laquelle on doit une intéressante *Histor Breiz* en 36 veillées racontée par un pauvre chercheur de pain, et de Marc'harit Fulup, la célèbre conteuse de Luzel.

Tous les trois, ils aimèrent la Bretagne et la firent aimer. — On joue à Bignan une nouvelle pièce bretonne de M. l'abbé Le Bayon : *Ar hent de Vethleem*, qui obtient un énorme succès.

Février. — La Société la *Bretagne* élit pour président, en remplacement de M. le comte de Châteaubriand, démissionnaire pour raison de santé, M. le général de Kerdrel, maintenant sénateur du Morbihan. — Le 18, concert breton à *Armor*, magistralement interprétée par M^{lle} Louise Riou et M. Guillevin.

Mars. — Du 5 au 8, assises d'hiver de l'U. R. B. à Pontchâteau, avec représentation du *Kemener*, de M. Eugène Le Mouél. — Le 13, ouverture, à Rennes, du Salon de la Société artistique et littéraire de Bretagne. On y remarque les tableaux de Lemordant : *Scène de pardon*, de L. Royer : *Maternité*, et de M^{lle} Delplanche : *Coinc de remparts à Saint-Malo*. — Le 21, fondation, en la ville de Nantes, du premier clan breton. M. de l'Estourbeillon prononce, à cette occasion, un important discours régionaliste.

Avril. — Le 6, mort de M. Paban, conservateur du musée de Kériole, le bon poète des *Roses de Kerné*; le 15, de M. Auguste Nayel, sculpteur lorientais, créateur et conservateur du musée de cette ville, inhumé au cimetière du Carnel, près de Brizeux, de René de Kerviler et de Pierre Maël. — M. Henriot-Tanqueray fabrique de magnifiques faïences de Quimper avec dessins de Jacques Pohier : *saint Gildas porté sur les flots*, *saint Hervé et son loup*, *saint Armel exterminant un dragon*. C'est là une excellente initiative bretonne à signaler.

Mai. — Le 10, mort du poète Joseph Rousse, conservateur honoraire de la bibliothèque municipale de Nantes. Son portrait figure, comme un hommage, en tête de notre almanach. — Le 23, pardon d'Anne de Bretagne à Moutfort-l'Amaury. On y célèbre, cette année, la mémoire du corsaire Charles Cornic, de Châteaubriand et d'Elisa Mercœur.

Juin. — Le 18, pèlerinage annuel des Bretons de Paris au Sacré-Cœur de Montmartre. S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, prêche en français et en breton. — Le 12, séance littéraire de la Fédération des Etudiants bretons de Rennes, sous la présidence de M. J. Loth, doyen de la Faculté des Lettres. Allocution de M. A. Le Braz sur *l'esprit breton*; chansons de M^{lle} L. Riou et de M. et M^{me} Botrel. Au programme : *Armor*, de M. Jacques Pohier. Ce fut une charmante soirée. — Le 20, dîner du *Breton de Paris*. Discours de M. le Dr Le Fur, président, de MM. Le Mouél, Ch. Le Goffic, Léon Durocher et de l'Estourbeillon. — Le 29, réjouissances

bretonnes à Janzé, au sujet du mariage du régionaliste Jean Choleau, fabricant de lainages à Vitré, Toasts de M. de l'Estourbeillon et des bardes Le Berre et Jaffrennou.

Juillet. — Le 11, la Société nationale d'Encouragement au bien accorde sa médaille d'honneur de 1^{re} classe à M. Théodore Botrel pour sa revue : *la Bonne Chanson*, et une médaille d'honneur d'or à M. Louis Tiercelin pour l'*Hermine*. — Les 24, 25 et 26. Grand pardon de Sainte-Anne d'Auray. On y rénove le théâtre breton. Plus de 30.000 pèlerins assistent à la représentation de *Nikolasig*, mystère breton en 5 actes de l'abbé Le Bayon. — Au Havre, les émigrés fêtent aussi la patronne d'Arvor, dont la statue est portée en procession par des Bretonnes des Côtes-du-Nord. Fondation dans cette ville par M. Ch. Bellanger de l'*Amicale des Bretons du Havre*. — Le 30, mort de Mme Hello, femme du philosophe lorientais, qui écrivait elle-même sous le pseudonyme de Jean Lander.

Août. — Le 1^{er} dimanche d'août, M. de l'Estourbeillon fait la remise d'un drapeau à la troupe de Plésidy. — Le 8, Pardon des Fleurs d'ajoncs à Pont-Aven. On y inaugure un médaillon de Brizeux, par Dalouier. Discours de MM. Th. Botrel, de l'Estourbeillon, René Saïb. Sonnet de M^{lle} Adeline Riou (Yahue d'Armor). — Le 15, couronnement solennel de N.-D. de Kernitron, en la paroisse de Lanmeur. Les évêques de Quimper, Vaunnes, Nantes, Saint-Brieuc et Rennes y assistent, ainsi que ceux de Pessinonte et du Mans, Mgr Dulong de Rosnay et l'abbé de Thymadeuc. Mgr Dubourg prêche en breton et Mgr Gouraud en français. — Le 22, fête des Filets bleus à Concarneau. Elle a été précédée d'une fête des Mouettes à Douarnenez.

Septembre. — Le 6, fête des Fleurs de bruyères à Saint-Vougay, sous la présidence de M. Albert de Mun. On y joue *Biel al liardou* et *Buez Sant Erwan*. — Du 6 au 11, congrès de l'Association bretonne à Ploërmel. Elle alloue un prix de 100 francs à *Dihunamb* pour sa propagande dans le Morbihan. — Du 9 au 15, congrès de l'Union Régionaliste bretonne à Pontrieux. Représentations de *Potr a Vragou-berr* de Dirnador, et d'*Alan al louarn* de T. Le Garrec, parla troupe de Saint-Agathon. Chansons de Jaffrennou, Bocher, Lajat, Le Stang et Caroff, bardes de M. et de M^{me} Botrel, de MM^{les} Louise et Adeline Riou. — Le Gorsedd des bardes de Bretagne tient sa réunion au sommet du Menez-Bré, au lieu même où jadis le clergé breton tout entier s'assembla pour juger le comte Konomor, meurtrier de sa femme, sainte Triffine. — Le 21, grande fête bretonne à Saint-Nicolas de Redon, à l'occasion du comice

agricole, présidé par M. de l'Estourbeillon. M. J. Le Biban, membre de l'*U. R. B.*, organise une superbe cavalcade représentant le cortège de la Duchesse Anne et du roi Charles VIII visitant Saint-Nicolas en se rendant à Rieux.

Octobre. — Mgr Dubourg, métropolitain de Bretagne, donne à M. de l'Estourbeillon son adhésion à l'*U. R. B.* — Les 9 et 10, luttas bretonnes à Quimper, avec concours de costumes.

Novembre. — Après une lettre de M. Guiyesse, député de Lorient, à M. le ministre de l'Instruction publique, pour lui demander la création de cours facultatifs de breton dans les écoles primaires et dans les collèges, M. le marquis de l'Estourbeillon, directeur de l'*U. R. B.*, prend l'initiative de la formation d'un groupe parlementaire de défense des intérêts bretons, auquel adhèrent les députés et sénateurs de Bretagne, et qui a pour mission de sauvegarder la langue et les intérêts économiques de la province. — Le 7, à Rennes, en l'église de Notre-Dame, représentation du *Miracle de saint Melaine*, oratorio de MM. Louis Tiercelin et C.-A. Collin.

PIERRE DE PORTGAMP.

Cette année bretonne sera complétée, ailleurs, par une étude sur les auteurs et les livres bretons en 1909.

FAIENCERIE D'ART BRETON

Maison fondée en 1778

Jules HENRIOT-TANQUEREY A LOCMARIA-QUIM'ER

Exiger sur tous les produits de la maison la marque **HR** QUIMPER déposée.

Se méfier des faïences d'origines diverses vendues dans toute la Bretagne, sous le nom de faïences de Quimper ou de faïences bretonnes et qui ne sont pas fabriquées à Quimper.

Bien spécifier que l'on désire acheter des faïences fabriquées à Quimper, seule localité de Bretagne où se fabrique la faïence bretonne.

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631

ANNUAIRE OFFICIEL D'ILLE-ET-VILAINE pour 1910. — 78^e année. Ouvrage de plus de 1.500 pages de renseignements. — Ille-et-Vilaine : 2 francs. Autres départements : 4 francs. — Franco : 0 fr. 85 en plus.

LES SABOTS D'ANNE DE BRETAGNE

I

C'était Anne de Bretagne, avec des sabots, (bis)
Revenant de ses domaines en sabots, mirlitontaine,
Ah! Ah! Ah! Vivent les sabots de bois.

II

Revenant de ses domaines, avec des sabots, (bis)
Entourée de châtelaines en sabots, mirlitontaine,
Ah! Ah! Ah! Vivent les sabots de bois.

III

Entourée de châtelaines, avec des sabots, (bis)
Voilà qu'aux portes de Rennes, en sabots, mirlitontaine,
Ah! Ah! Ah! Vivent les sabots de bois.

IV

Voilà qu'aux portes de Rennes, avec des sabots, (bis)
L'on vit trois beaux capitaines, en sabots, mirlitontaine,
Ah! Ah! Ah! Vivent les sabots de bois.

V

L'on vit trois beaux capitaines, avec des sabots, (bis)
Offrir à leur Souveraine, en sabots, mirlitontaine,
Ah! Ah! Ah! Vivent les sabots de bois.

VI

Offrir à leur Souveraine, avec des sabots, (bis)
Un joli pied de verveine, en sabots, mirlitontaine,
Ah! Ah! Ah! Vivent les sabots de bois.

VII

Un joli pied de verveine, avec des sabots, (bis)
S'il fleurit tu seras reine, en sabots, mirliton-taine,
Ah! Ah! Ah! Vivent les sabots de bois.

VIII

S'il fleurit, tu seras reine, avec des sabots, (bis)
Elle a fleuri la verveine, en sabots, mirliton-taine,
Ah! Ah! Ah! Vivent les sabots de bois.

IX

Elle a fleuri la verveine, avec des sabots, (bis)
Anne de France fut reine, en sabots, mirliton-taine,
Ah! Ah! Ah! Vivent les sabots de bois.

X

Anne de France fut reine, avec des sabots, (bis)
Les Bretons sont dans la peine, en sabots, mirliton-taine,
Ah! Ah! Ah! Vivent les sabots de bois.

XI

Les Bretons sont dans la peine, avec des sabots, (bis)
Ils n'ont plus de Souveraine, en sabots, mirliton-taine,
Ah! Ah! Ah! Vivent les sabots de bois.

LES ORPHELINS DE LA MER

S'il est une œuvre, belle et généreuse entre toutes, et qui mériterait non seulement d'être plus connue et appréciée de nos compatriotes bretons, mais encore d'être largement encouragée par toute âme magnanime, c'est assurément l'œuvre de l'ADOPTION DES ORPHELINS DE LA MER. — Que de deuils, hélas! Que de cruelles douleurs! Que de souffrances ignorées, engendrées chaque année par les multiples naufrages, par les innombrables sinistres maritimes qui, de Cancale à Brest ou de Crozon à Pornic, vidant nos foyers bretons et n'y laissent que des veuves dans la misère et des orphelins criant la faim. — Cette œuvre sublime a su les

atténuer dans une large mesure, sécher bien des larmes et sauver combien de pauvres enfants! Aussi, regardons-nous comme un devoir, nous, régionalistes bretons, de la faire connaître le plus possible et d'y intéresser nos compatriotes en grand nombre.

SON BUT. — Son but est de venir en aide d'une façon durable aux familles des inscrits maritimes naufragés ou morts des fatigues de la mer, en adoptant un des orphelins auquel une pension de 100 ou 200 francs est servie jusqu'à ce qu'il ait atteint sa quarzième année, et contribuer à former des chrétiens pour la marine, en n'adoptant que des garçons ayant l'intention d'être marins et en les laissant à leurs plus proches parents et dans leur milieu maritime.

SON FONCTIONNEMENT. — Les orphelins doivent être présentés à l'Œuvre par le Curé de la paroisse et l'ancien président de la fabrique, avant le 31 décembre de chaque année. S'ils sont adoptés au début de l'année suivante, avis en est donné au curé, et la première annuité lui est envoyée pour être remise par lui à qui de droit et de la manière qu'il jugera la meilleure, c'est-à-dire en argent ou en nature, et en une ou plusieurs fois. Et tous les ans, sur le certificat que l'enfant reste dans les conditions de l'Œuvre, la même somme est envoyée; mais si sa conduite n'est pas satisfaisante ou s'il n'a plus la vocation maritime, le secours annuel ne lui est plus accordé. L'Œuvre n'adopte qu'un enfant par famille, et, s'il y a plusieurs orphelins, elle prend de préférence le plus âgé, pourvu qu'il n'ait pas atteint sa 12^e année, et, lorsqu'il a l'âge requis, son frère cadet peut être adopté à son tour, et ainsi jusqu'au plus jeune.

RESSOURCES. — Pour subvenir aux frais de ces adoptions l'Œuvre n'a d'autres ressources que celles de la charité. Il y a plusieurs façons de lui venir en aide :

Soit comme *fondateur*, en versant un capital de 2 000 francs au moins, ou en s'engageant à donner 200 francs au moins chaque année, et, en ce cas, un ou deux orphelins sont attribués et désignés, et on peut les suivre en leur vie ;

Soit comme *bienfaiteur*, en versant un capital de 1 000 francs ou en s'engageant à donner 100 francs chaque année, et un orphelin est attribué et désigné ;

Soit comme *donateur*, en versant un capital de 100 francs au moins, ou en s'engageant à donner 10 francs au moins chaque année ;

Soit comme simple *souscripteur*, en donnant une somme inférieure à 100 francs.

Les noms des Fondateurs, Bienfaiteurs et Donateurs sont inscrits à perpétuité dans les Bulletins annuels de l'Œuvre.

COMITÉS DE DAMES. — Créés afin d'augmenter les ressources et de faire davantage connaître l'Œuvre, ils fonctionnent à Paris

Lyon, Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Toulon, Boulogne et Étaples. Il serait à désirer que d'autres fussent constitués dans la plupart des grandes villes de France.

PAROISSES SECOURUES. — Il y en a actuellement 125, en 12 départements du littoral français. Une messe y doit être célébrée chaque année pour les membres de l'Œuvre, vivants et défunts, et une quête y est faite au profit de l'Œuvre.

ORPHELINS ADOPTÉS. — Il y en a eu, jusqu'à présent, 606. Le nombre des orphelins secourus, en 1908, a été de 275.

CONSEIL CENTRAL. — Fondé par le regretté amiral Gicquel DES TOUCHES, le Conseil central de cette Œuvre admirable est, actuellement, ainsi composé :

- MM. l'amiral Félix DUPONT, président;
- le marquis GICQUEL DES TOUCHES, ancien officier d'artillerie, 8, rue de Boccador, à Paris, vice-président;
- l'abbé Urbain CHARDAVOINE, 5 rue Bayard, à Paris, secrétaire-trésorier;
- l'abbé Max. MALVY, secrétaire-adjoint;
- le baron DE BOISSIEU, député du Morbihan;
- Amédée DUFAURE, ancien député;
- le marquis DE L'ESTOURBEILLON, député du Morbihan;
- le comte H. DE FERRÉ DE PEROUX, ancien capitaine de frégate;
- Carl LA CHAMBRE, ancien député d'Ille-et-Vilaine;
- le contre-amiral MATHIEU;
- le Comte DE POLIGNAC;

PLUMES

Pour avoir de bonnes Plumes à écrire, s'adresser à l'Imprimerie Fr. SIMON, à Rennes, qui vient, sur la demande d'un grand nombre de Fonctionnaires et de Comptables, d'en faire fabriquer de qualité absolument supérieure.

RELIURE

Faites relier vos livres et publications périodiques à l'Imprimerie Fr. SIMON, à Rennes, qui possède un très important atelier de Reliure et exécute les Reliures, Brochages, Cartonnages, etc., rapidement et à des prix très modérés.

VINS VIEUX POUR LA BOUTEILLE

VINS ROUGES VIEUX

Très Bon ordinaire.....	95 la bordelaise	52 50 la demie
Grand Ordinaire.....	105 —	57 50 —
Vin fin de Bouteille.....	— —	62 50 —
— — — — —	130 —	70 — —
— — — — —	— —	77 50 —
— — — — —	165 —	87 50 —
— — — — —	— —	95 — —
Vins très Vieux.....	210 —	110 — —
— — — — —	— —	132 50 —

VINS BLANCS VIEUX

Très Bon ordinaire.....	115 la bordelaise	62 50 la demie
Grand Ordinaire.....	125 —	67 50 —
Vin fin de Bouteille.....	— —	72 50 —
— — — — — supérieur	160 —	85 — —
— — — — —	— —	97 50 —
Grands Vins Vieux.....	225 —	117 50 —
— — — — —	— —	135 — —

La Bordelaise contient 228 litres et la demie 114 litres. Les prix s'entendent fût restant la propriété de l'acheteur, franco de port en gare du destinataire. Les droits de régie, 3 fr. 60 par barrique, sont portés sur la facture. Paiement, 30 jours, 2 % ; 90 jours net, ou aux conditions habituelles du Client.

« Je garantis tous ces vins pur jus de raisin frais de vendange et de première cuvée, ne contenant pas la moindre addition de matières étrangères. »
« Je garantis leur parfaite conservation en bouteilles ».

BON
Pour Échantillons
GRATUITS

A. TOURON,
Château du Petit Bois,
à TALENCE, près Bordeaux.

DIHUNAMB

Revue mensuelle populaire en breton du Morbihan

Publie des Articles agricoles, des Contes, des Nouvelles, des Chansons notées, des Guerzes, etc.

Directeurs : A. MELLAG & L. HERRIEU.

Prix : le numéro, 0 fr. 10.

Abonnements : Bretagne, 1 fr.; départements, 1 fr. 25; partout ailleurs, 1 fr. 50

LA REVUE REÇOIT DES ANNONCES & RÉCLAMES
BUREAUX : 91, Rue Carnot, LORIENT

SOIR D'ATTENTE

REFRAIN

Tandis que je file la laine,
 Bonne Héléne,
 Va sur le Môle t'asseoir ;
 Car dans le soir,
 Par la lune éclairée,
 Voici que monte la Marée !!

I

Là, tu sauras si ton Vonie,
 Qui commande à bord d'un gros brick,
 Est en vue au haut de la rade ;
 Va, si le vent d'Est est levé,
 Tu reconnaîtras l'arrivé
 A la chanson des camarades.

II

Sitôt qu'ils toucheront à quai,
 Embrasse notre débarqué,
 Puis, quittant ton regard sévère,
 Prends-lui la main pour que très tôt
 J'entende vos quatre sabots
 Claquer au seuil de ma chaumière.

III

Et si le Gas n'était pas là,
 Ne sanglote pas pour cela...
 Le Cœur fervent, pour qu'il arrive,
 Avant de nous mettre au lit-clos,
 Nous prions que des méchants flots
 Le protège « Monsieur Saint Yves »

JULES HEURTEL.

BARDIT

I

L'heure a sonné, chère Bretagne,
 De courir sus aux oppresseurs,
 Entends-tu, dans chaque campagne,
 De tes fiers enfants les clameurs ?

CHEUR

Tant que vivace dans nos veines
 Le vieux sang breton coulera,
 La terre du granit, des chênes,
 La Bretagne triomphera. } (bis)

II

De la colline et de la plaine
 S'élève dans l'immensité,
 Un beau chant, dit d'une voix pleine,
 L'hymne de notre liberté.

III

Dans son courroux, l'océan gronde,
 Et la voix mâle des aïeux
 Proclame, aux quatre coins du monde,
 Le réveil d'un peuple de preux.

IV

Chaque marin brandit sa hache
 Et chaque laboureur sa faux,
 Aucun ne faiblit à la tâche,
 Tous s'arment contre les bourreaux.

V

Malheur à ceux qui, par bassesse,
 Nieraient la confraternité !
 Car chez nous toute âme traitresse
 Ne trouverait l'impunité.

VI

Notre pays n'a pas d'esclaves,
 Libres sont les enfants d'Armor,
 Plutôt que d'avoir des entraves
 Ils combattront jusqu'à la mort.

PIERRE PRONOST

LE VIEUX TISSERAND

Musique de A. LACOMBE.

Au Tisserand-Poète Jean Houllot.

Musical score for 'Le Vieux Tisserand' by A. Lacombe. The score is in 6/8 time and includes lyrics in Breton. It features various musical markings such as 'Moderate', 'rall.', 'Ref.', and 'Alleg.'

On tissera la toile
 Au prix que vous ferez,
 Fine comme le voile
 Que bientôt coifferez ! (bis)

En vous voyant parée
 D'un si tendre linon,
 A la question sacrée
 Comment répondre : Non ? (bis)

Qu'une belle lessive
 Dont il vous faut pourvoir
 Vous donne l'offensive
 Sur tout votre lavoir ! (bis)

Fi... d'une rude planche
 Pour mettre le couvert !
 Devant la nappe blanche
 L'appétit s'est ouvert. (bis)

Fournissez-vous de langes
 Dès votre premier-né,
 Car les chers petits anges
 Viendront s'échelonner. (bis)

Lorsqu'ils seront en âge,
 Préparez des trousseaux
 Pour monter le ménage
 De ces beaux jouvenceaux. (bis)

Mais vous voilà grand'mère
 Auprès d'un nourrisson ;
 Filez donc, ma commère,
 En chantant ma chanson ! (bis)

Avant de vous étendre
 Dedans votre linceul,
 Choisissez-le bien tendre :
 Vous n'en aurez qu'un seul (bis).

JAC POHIER.

Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631
 ANNUAIRE OFFICIEL D'ILLE-ET-VILAINE pour 1910. — 78^e année. Ouvrage
 de plus de 1.500 pages de renseignements. — Ille-et-Vilaine : 2 francs.
 Autres départements : 4 francs. — Franco : 4 fr. 85 en plus.

PAGES BRETONNES

I

Oh ! ne quittez jamais, c'est moi qui vous le dis,
 Le devant de la porte où l'on jouait jadis,
 L'église où, tout enfant, et d'une voix légère,
 Vous chantiez à la messe auprès de votre mère;
 Et la petite école où, traînant chaque pas,
 Vous alliez le matin, oh ! ne la quittez pas !
 Car une fois perdu parmi ces capitales,
 Ces immenses Paris, aux tourments fatales,
 Repos, fraîche gaité, tout s'y vient engloutir,
 Et vous les maudissez sans pouvoir en sortir.
 Croyez qu'il sera doux de voir un jour peut-être
 Vos fils étudier sous votre bon vieux maître,
 Dans l'église avec vous chanter au même banc,
 Et jouer à la porte où l'on jouait enfant.
 (Marie.) A. BRIZEUX.

II

Lutins malicieux, ô follets de Bretagne,
 Qui depuis des mille ans jouez sur la montagne,
 Assez rire la nuit des buveurs attardés !
 Songez à vos périls, nains, et vous défendez !
 Défendez, chevaliers, vos antiques murailles !
 L'esprit nouveau s'abat et court dans la Cornouailles ;
 Nos Pardons vénérés un jour seront déserts.
 Et vous, bardes, l'oubli s'étendra sur vos vers.
 Aux fils des anciens Franks la Bretagne est ouverte.
 Bardes et chevaliers, saints des vieux temps, alerte !
 Arches de ponts, croulez ! Poussez, bois défenseurs,
 Et fermez tout chemin à ces envahisseurs !
 (Les Bretons.) A. BRIZEUX.

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1634

Collection importante de Caractères étrangers :

Grac, Russe, Hébreu, Arabe, C-Tibérien, etc. — Lettres accentuées. Caractères
 spéciaux pour Phonétique, Métrique, Algèbre, Mathématiques, Musique, Plaisir,
 Chant, etc.

III

A la Sainte Vierge

Douce Vierge Marie, aux longs yeux abaissés,
 Vous que j'aime d'amour tant je vous trouve belle,
 Vous à qui, même aux jours si follement passés,
 Tout en reniant Dieu, j'étais encor fidèle;

Ah ! c'en est fait de moi si vous me délaissez !
 Pour retourner vers Dieu j'excite en vain mon zèle ;
 Dans les chemins mauvais mes pieds se sont lassés,
 Mon courage se brise et ma force chancelle.

Je crains de m'égarer ; oh ! ne le souffrez pas,
 Et rallumez ma foi pour éclairer mes pas :
 Je veux aller au ciel, où vous êtes, Marie !

Car dans l'éternité, je trouverais bien doux
 De pouvoir quelquefois, ô ma Mère chérie,
 Dormir comme un enfant le front sur vos genoux.

(Sonnets et poésies.)

ÉMILE PÉHANT.

IV

Pays d'Armor

Le voici le pays d'Armor que nous aimons,
 Non pas vu dans le rêve, évoqué dans l'histoire,
 Mais sous nos pieds, dressant son hautain promontoire
 Que couronnent l'écume et les verts gémons.

Un vent large et salé dilate les poumons.
 Le couchant nous attire à l'attrait de sa gloire :
 Et l'on rêve de fuir dans un cri de victoire,
 Comme l'aigle éperdu s'abat du haut des monts.

Puis une piété nous prend. La tête basse,
 Détournant les regards du fantastique espace,
 Nous contemplons le sol où dorment les aïeux ;

Et vainement hantés par un désir sublime,
 Nous ne te brisons pas, lien mystérieux
 Qui retient l'âme celte au bord du sombre abîme.

(Œuvre posthume.)

LUD JAN.

V

La Chanson de la Mariée

Danse encor, mariée,
Au bouquet virginal,
Demain, au joug liée,
Tu n'iras plus au bal;
Demain, plus de toilette,
Plus de plaisirs demain,
Tu resteras seulette
La quenouille à la main.

Vous autres, jeunes filles,
Le soir sous les charmes
Vous danserez,
Vous chanterez.

(Chants de divers pays.)

Chante encor, mariée,
Quelque joyeux refrain,
A gorge déployée :
Mets tout le monde en train;
Bientôt, la voix éteinte,
Tu n'auras plus pour chant
Qu'une vieille complainte
Qui berce un jeune enfant.

Vous autres, jeunes filles,
Le soir sous les charmes
Vous danserez,
Vous chanterez.

HIPPOLYTE LUCAS.

VI

O Paysans

O pauvres laboureurs au fier et rude accent,
Qui, le front haut, le bras tendu, d'un geste immense,
Parmi les sillons roux épandez la semence,
C'est vous qui m'avez fait un cœur si frémissant.

Je suis bien votre fils, votre chair, votre sang;
Votre race féconde en moi se recommence,
Et je suis un couplet de la vieille romance
Que pour toucher vos bœufs vous chantez en passant.

L'âpre Cité m'a pris, et j'ai quitté la terre,
Abandonnant un jour la tâche héréditaire,
Mais ne méprisant point ses obscurs travailleurs.

Et mes rustiques vers célèbrent votre gloire,
Doux et bons paysans de mon pays de Loire,
Car c'est vous les premiers et c'est vous les meilleurs.

(La terre amieuse.)

PIERRE DE PORTGAMP

BRO GOZ MA ZADOU

Kan brodus Breiz.



Ni, Brei-ziz a ga-lon, ka-romp hon gwir



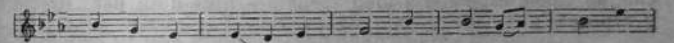
Vro! Bru-det eo an Ar-vor dre ar bed tro-dro. Dis-



pont kreiz ar bre-zel, hon ta-dou ken mad, A



skuil-laz e-vi-ti o gwad! — O Breiz,



ma bro, me gar ma bro. Tra ma vô mor 'vel



mur 'n he zro, Ra ve-zo di-ga-bestr ma Bro! —

Breiz, douar ar Sent koz, douar ar Varzed,
N'euz bro all a garan kemend 'barz ar bed;
Peb menez, peb traonien d'am c'halon zo kaër;
Enné kousk meur a Vreizad têt!

Ar Vretoned a zo tud kaled ha krenv;
N'euz pobl ken kaloneg a-zindan an neuv.
Gwerz trist, sôn dudius a ziwan eno,
O! Pegen kaër ec'hout, ma Bro!

Mar-d'eo bet trec'het Breiz er brezeliou braz,
He iez a zo bepred ken heo ha biskoaz.
Ne c'halon birvidik a lamm c'hoaz 'n he c'hreiz,
Dihunet out brema, ma Breiz!

VIEUX PAYS DE MES PÈRES

Chant national de Bretagne.

Nous, les Bretons de cœur, aimons notre patrie! — L'Armée bretonne est renommée partout dans le monde. — Sans peur, dans la guerre, nos pères si bons — répandirent pour elle leur sang.

O Bretagne, ma patrie! J'aime ma patrie. — Tant que la mer formera une muraille autour d'elle, — que ma patrie soit libre!

Bretagne, terre des vieux saints, terre des bardes, — il n'est pas un pays que j'aime davantage au monde. — Chaque montagne, chaque vallée est belle à mon cœur; — plus d'un fier Breton y repose!

Les Bretons sont des hommes robustes et forts. — Il n'est pas de peuple plus courageux sous le ciel. — Tristes guerres, mélancoliques sônes y germent, — oh! que tu es belle, ma patrie!

Si la Bretagne s'est vue vaincue dans les grandes guerres, — sa langue est encore aussi prospère que jamais! — Son cœur vivace bat toujours dans son sein. — Tu es maintenant réveillée, ma Bretagne.

F. JAFFRENOU-TALDIR.

Imprimerie FR. SIMON, fondée à Rennes en 1631

LETTRES DE MARIAGE
et d'Invitation aux Noces.

PÂTE et SIROP d'ESCARGOTS de MURE



« Depuis 50 ans que j'exerce la médecine, je n'ai pas trouvé de remède plus efficace que les escargots contre les irritations de poitrine. »
« D^r CURASTIEN, de Montpellier. »
Goutte exquise, efficacité puissante contre Rhumes, Catarrhes aigus ou chroniques, Toux spasmodiques, Irritations de la gorge et de la poitrine.
PÂTE : 1 FR. — SIROP : 2 FR.
Exiger la Pâte Mure. — REFUSER LES IMITATIONS.

MALADIES NERVEUSES

Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moëlle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Eblouissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée

Guérison fréquente. Soulagement toujours certain par le SIROP de HENRY MURE
essais constatés par 20 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris.
FLACON : 5 FR. — NOTICE GRATIS.

MALADIES DE POITRINE

Guérison fréquente et amélioration certaine par l'usage de la SOLUTION HENRY MURE
au Chlorhydrophosphate de Chaux arsénisé et créosoté.

Grâce à cette préparation qui est tolérée par les estomacs les plus délicats, le phlegme mange mieux et sue moins. Sous son influence bienfaisante la toux et l'oppression diminuent, l'appétit augmente, les forces reviennent.

Les SOLUTIONS PHOSPHATÉES HENRY MURE, simples et surtout ARSÉNIEES (sans créosote) relèvent rapidement les forces épuisées par la maladie, les excès de travail ou de plaisir. Elles sont très utiles pendant la croissance et combattent avec un succès remarquable, au même titre que le fer, l'huile de foie de morue et les bains de mer, l'Anémie, la Chlorose et toutes les manifestations du rachitisme: Scrofules, Carie des Os, Engorgements des glandes et des articulations, etc.

LE LITRE : 5 FR.; LE DEMI-LITRE : 3 FR.
Maison HENRY MURE, à Pont-Saint-Esprit (Gard).

Thé Diurétique de France de Mure

Sollicite efficacement la sécrétion urinaire, apaise les douleurs des reins et de la Vessie, entraîne le sable, le mucus et les concrétions, et rend aux urines leur limpidité normale. — Néphrites, Gravelle, Catarrhe vésical, Affections de la Prostate et de l'Urèthre. — PRIX DE LA BOITE : 2 FRANCS.

Dépôt général de l'ALCOOLATURE D'ANNICA de la Trappe de Notre-Dame des Neiges

Remède souverain contre toutes blessures, coupures, contusions, défaillances, accidents cholériques. DANS TOUTES PHARMACIES. — 2 FR. LE FLACON.
Refuser les Contrefaçons. Exiger le nom de Mure.

Convalescents, travailleurs, cyclistes, chasseurs, touristes, penseurs, voulez-vous recouvrer vos forces épuisées par la maladie, le travail ou les excès, résister aux fatigues les plus rudes, combattre l'essoufflement, rendre l'activité à votre cerveau affaibli? Usez du Glycéro-Kola ou du Glycéro arsénisé Henry MURE.

NOTICE GRATIS.

Un flacon, 4 fr. 60;
deux flacons, 8 francs;

franco contre mandat-poste adressé à la Maison HENRY MURE, à Pont-Saint-Esprit (Gard).

TABLE DES MATIÈRES

J. Housse, portrait.	
Calendrier nouveau des Saints de Bretagne	1
Grandes marées	1
Marchés de la Région	1
Foires d'Ille-et-Vilaine	1
Foires des Côtes-du-Nord	1
Foires du Finistère	1
Foires de la Loire-Inférieure	1
Foires du Morbihan	1
Dans le bois d'amour, par BYREL	1
Ma choulmik, par JAFFRENOU	1
Les Saints de Concoret, par l'abbé MATHURIN	1
Yannig ar Paotr Faro. — Ma botou koal, par LAROFF	1
L'Assemblée des Têtes de Veau, par YVONNE KARRALOU	1
Couchers de Soleil. — A ma petite Jessone, par JOSEPH ROUSE	1
Diskar-Amzer. — Tinaig, par AN YRODET	1
Le Menhir de Pierrefitte, par l'abbé BOISSARD	1
Margodennic, par JES PARKER	1
Kentelion ar Groudelez, par PHILÈME CADORET	1
Les Gars de Campénéac, par A. ORAIN	1
Je veux un mari sobret, par KORRIGALL	1
Truilhennig ha Gargareuz, par EOSTIS KERINED	1
Les Tout Petits, par LOUIS L. ROUE	1
Hun Gwenola, par GWELTAZ	1
Vire au Cabestan. — Mathurin, par LE STANG	1
Sorbiennig, par VEDIS AN EVEL	1
Les Fleurs de la Lande, par MARIE ALLO	1
Mene Bre. — Karante Vro. — Yegou Breiziz, par MATHALIZ	1
Berceuse. — Toit de Chaume, par PIERRE DE PORTGAMP	1
En Amzer Goh, par TANGUY	1
La Mer de Bretagne, par SULLIAN COLLIN	1
Son au anv. — Son ar C'hraamp-er Gwiniz, par PAOTR TRODRE	1
Ar Mevel Braz, par AR MEVEL BIHAN	1
Autrefois ! Aujourd'hui, par V. DE CATOULAN	1
Ar Milner Mezier, par LOEIZ MORICE	1
La dernière fée, par BERTHE DE COUTANCE	1
Né laret ket, par EN BUGUL NOZ	1
Les Filles de Balansa, par J. CH LEAU	1
L'amant oublié dans l'armoire, par X.	1
Le retour du marin Yvon, par PIERRE DE PORTGAMP	1
Er Blead avaleu, par LE BONGNE	1
Les racines de la tombe, par M. DELAPORTE	1
Kinniget da yugale skol kristen Sant-Nicolas, par DIN-NA-DOR	1
Dieu et Bretagne, par MARIVONNIC	1
Eur skouer vad Kambroiz o tifenn o yez, par X.	1
Année bretonne, par PIERRE DE PORTGAMP	1
Les Sabots d'Anne de Bretagne, par X.	1
Les Orphelins de la Mer	1
Soir d'attente, par JULES HEURTEL	1
Bardit, par PIERRE PRONOST	1
Le vieux Tisserand, par JAC POHIER	1
Pages bretonnes, par PIERRE DE PORTGAMP	1
Brogz ma zadou, par F. JAFFRENOU-TALDIR	1

GWECHALL TI PAOL RENAUD
Savel e 1816.

LIBAUDIÈRE Breudeur, MAUFRA ha Koumpagnunez
A DEUAZ WAR E LERCH
EN NAONED → 47, Kae Malakoff



Mekanikou dre dan war diou pe beder rod gant
eur riboterez hednen

MEKANIKOU DRE DAN WAR EDER ROD GANT
DORIBOTEREZ O LABOURAT A GEVRET
kannet nebeutoc'h a zour hag a c'hilaoz

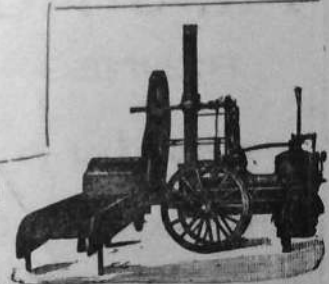
MEKANIKOU DRE DAN
Lenn-laka pe da chom

MEKANIKOU DA ZOURNA HA DA NIZA AN EDOU
Mekanikou da zizilha ar melchen hag ar geot all

Kalvez. — Sevel a-nevez hag ad-ozza kaoterioz ar mekanikou dre dan, distag pe gant
dournered stag ha stag, ar c'haoterioz sounn hag ar re gant berorien. — Ozza
ha cheñj an oalezou.

AL LEOR-PRIZIOU A VEZ KASSET EVIT NETRA

291 Metalen ha paperon-testeni a vor.
Papere-testeni a vetalen douz bet
a konstrivadok Kevredigez al
labouretou-douar e 1896 evit mekanikou
dre dan ha dournered.
— Barnerien e diskouezadok-teur
an Naoned — 1904.



MEKANIKOU DRE DAN
Gant dournered stad ha stag

LA REVUE DE BRETAGNE

Directeur : M^{le} DE L'ESTOURBEILLON

Rédacteur en chef : C^o RENÉ DE LAIGUE

Revue mensuelle, historique, littéraire et décentralisatrice
exclusivement bretonne.

ABONNEMENTS :

Bretagne et France	Un an 12 francs.
Etranger	Un an 15 francs.

On s'abonne chez M. le C^o DE LAIGUE, château de Bahurel, par Redon.

L'Imprimerie Fr. SIMON, fondée à Rennes en 1631, a procédé à de nouveaux et très importants Agrandisse-
ments. Un local très vaste, construit et aménagé suivant tous les Perfectionnements modernes, s'est élevé à l'angle
du BOULEVARD SOLFÉRINO et du BOULEVARD LAENNEC, 38. Les Ateliers et Bureaux y sont transférés.
TYPOGRAPHIE. — LITHOGRAPHIE. — RELIURE — PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE.

L'Imprimerie Fr. SIMON vient d'installer de nouvelles machines à composer très perfectionnées, dites « Monotypes ». Ces machines merveilleuses, qu'on peut voir fonctionner dans l'Établissement, permettent à l'Imprimerie Fr. SIMON une exécution excessivement rapide et très soignée des travaux qui lui sont confiés.

L'IMPRIMERIE FR. SIMON

fondée à Rennes, en 1631,

vient de procéder à d'importants agrandissements. Un vaste local, aménagé suivant tous les perfectionnements modernes, s'élève à l'angle de la Rue Saint-Hélier et du Boulev. Laënnec.

BUREAU DE VILLE : Quai Lamartine, 17

Typographie, Lithographie, Gravure
Reliure

TRAVAIL SOIGNÉ, EXÉCUTION RAPIDE

* PRIX TRÈS MODÉRÉS *

CALENDRIER NOUVEAU DES SAINTS DE BRETAGNE JANVIER — GUENVEUR

Les jours croissent pendant ce mois de 1 h. 2 minutes.

P. L. le 4, à 1 h. 39 du soir. | N. L. le 19, à 11 h. 19 du matin.
D. Q. le 11, à 7 h. 52 du matin. | P. Q. le 27, à 9 h. 1 du matin.

- | | | |
|----|---|---|
| 1 | 1 | CIRCONCISION. |
| 2 | m | ste Pompée, mère de s. Tugdual. Patronne de Langoat. |
| 3 | m | ste Geneviève, honorée assez spécialement dans le Finistère. |
| 4 | j | s. Rumon, patron d'Audierne. |
| 5 | v | s. Conwoion (jadis); il est fêté maintenant le 16. |
| 6 | s | Épiphanie. |
| 7 | D | Le B. Vital, fondateur de l'Abbaye de Savigny qui possédait des biens en Bretagne. Patron de Saint-Viaud, au diocèse de Nantes. |
| 8 | 1 | (du 9) s. Mauron, abbé de St Florent (VII ^e s.). Chapelle en Livré. |
| 9 | m | s. Adrien, abbé de Cantorbéry (VIII ^e s.). Confondu avec s. Derien et invoqué pour les coliques. — Chapelles en Brie, Plougastel-Daoulas, Eliant, Baud, Carentoir, le Faouët, Arzano, Santec, etc. |
| 10 | m | (du 11) s. Salinius, évêque et confesseur (ancien calendrier de St-Brieuc). |
| 11 | j | s. Tethwin, moine de Redon (IX ^e s.). |
| 12 | v | (sans date) s. Couturier, vénéré à Augan. |
| 13 | s | Bapt. N.-S. s. Enogat, év. d'Aléth (VII ^e s.). P. de St-Enogat. |
| 14 | D | s. Hilaire, évêque de Poitiers (IV ^e s.). Patron de Clohars-Fouesnant. Chapelle à Allaire. — Lieux-dits : à Baud et à Pluméliau. |
| 15 | 1 | s. Maur, disciple de s. Benoît (IV ^e s.). Vénéré de toute antiquité à Maure. Chapelle à Languidic. — Lieux-dits : à Langonnet, Ploërmel, Mernel. |
| 16 | m | s. Conwoion, fondateur et 1 ^{er} abbé de Redon (VIII ^e s.). Fontaines à Balus et à Comblessac. |
| 17 | m | s. Antoine, très vénéré en Bretagne. |
| 18 | j | La Chaire de s. Pierre à Rome. |
| 19 | v | s. Sulpice, évêque de Bourges (VII ^e s.). Patron de St-Sulpice des Bois et de St-Sulpice des Landes. |

MEUBLES SCULPTÉS || Les plus appréciés :
soin, documentation, prix.
A. ELY-MONBET || La adresse rue de A. Ely Monbet
CAUREL (C.-du-N.) || sans les frais de transport
FRANCO || DÉCORS CELTIQUES || de tout frais

F. DELAUNAY
ANGERS (TÉLÉPH. 2-55)
 MÊME MAISON
 à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire)
 TÉLÉPHONE 0-10

POMMIERS à CIDRE de toutes grosseurs.
 Jeunes Plants pour Pépinières.
 Clôtures et Reboisements. — Conifères. — Rosiers.
 Arbres et Arbustes de toutes sortes.

MAISON FONDÉE EN 1831

—

IMPRIMERIE

FR. SIMON

RENNES

—

TYPOGRAPHIE

—

LITHOGRAPHIE

—

GRAVURE

—

RELIURE

—

RELIURES
 D'AMATEURS

—

DEMI-RELIURES

—

Cartonnages, Brochage

—

RELIURES POUR BIBLIOTHÈQUES
 en chagrin, demi-chagrin et ordinaires

—

RELIURE DE MUSIQUE

—

PROMPTE EXÉCUTION

PRIN TRÈS MODÉRÉS

ATELIER DE RELIURE ET DE CARTONNAGE